

D I S P U T A T I O

LES CLEFS DE LA CRISEIVOIRIENNE

Jean-Pierre Dozon

KARTHALA

**LES CLEFS
DE LA CRISE IVOIRIENNE**

Collection Disputatio

dirigée par Jean-Pierre Chrétien

KARTHALA sur internet : <http://www.karthala.com>
(paiement sécurisé)

Jean-Pierre Dozon

**Les clefs
de la crise ivoirienne**

**Éditions KARTHALA
22-24, boulevard Arago
75013 PARIS**

INTRODUCTION

Dans le kaléidoscope ivoirien

Depuis le tournant du millénaire, la Côte d'Ivoire a fait régulièrement, mais non sans de longs moments de relégation ou d'oubli, la une de notre actualité internationale. Il y eut d'abord le coup d'État du général Gueï qui, parce qu'il survint en décembre 1999, fut assimilé par une bonne partie de la population ivoirienne à un cadeau du Père Noël, le pouvoir d'État qui venait de tomber étant rejeté par elle et la remuante soldatesque plutôt perçue, du moins dans un premier temps, comme libératrice. Puis il y eut, deux ans plus tard, en 2002, un autre coup d'État ou, plus précisément, une rébellion armée contre le régime de celui qui, entre temps, avait accédé au Pouvoir, Laurent Gbagbo. Laquelle rébellion échoua à renverser celui-ci mais provoqua une internationalisation de la crise ivoirienne, notamment par le fait de l'intervention militaire française qui, au-delà de l'accord de défense que notre pays avait contracté avec la Côte d'Ivoire depuis 1963, reçut l'aval des Nations Unies. Et après que le pays fut coupé en deux entre Nord et Sud et que l'État français restât en première ligne tant militairement que politiquement, notamment en imposant un gouvernement de conciliation entre les parties lors des « accords de Linas-Marcoussis » en janvier 2003, advinrent les événements de novembre 2004.

Il s'est agi là d'événements assez étonnantes puisqu'ils donnèrent lieu à une quasi-guerre entre la France et la Côte d'Ivoire. D'abord on apprit le bombardement d'une garnison française stationnant à Bouaké, la deuxième ville du pays, qui fit plusieurs tués dans ses rangs ; puis, sur ordre de Jacques Chirac, la riposte de la France qui détruisit le peu d'aviation de l'armée ivoirienne et fit en sorte de protéger et d'exfiltrer ses ressortissants tout en faisant des morts parmi des partisans du régime de Laurent Gbagbo venus défier les chars français devant le prestigieux « hôtel Ivoire » d'Abidjan. Bien plus qu'étonnantes, ces événements étaient franchement sidérants, car même si les tensions s'étaient multipliées entre les deux pays depuis les accords de Linas-Marcoussis, notamment sous la forme de manifestations antifrançaises à Abidjan, et si deux journalistes français en firent mortellement les frais (le premier, Jean Hélène de RFI fut tué sous les balles d'un policier, le second, Guy-André Kieffer, manifestement abattu, mais dans des conditions non encore complètement élucidées), personne n'avait imaginé pareil scénario. On se serait presque cru revivre le départ précipité des Français d'Algérie. Sauf que cette intempestive remémoration collait assez mal avec l'image que l'on avait généralement des relations franco-ivoiriennes.

À moins de remonter, pour les connaisseurs de l'histoire ivoirienne, aux tout débuts de la colonisation française qui ne furent pas tendres, et on y reviendra justement, elles avaient été, depuis les années 1950, sous la férule du charismatique Félix Houphouët-Boigny, des relations plus que cordiales. Comme en témoigna l'hommage somptuaire que la classe politique française, de droite comme de gauche, François Mitterrand en tête, rendit au chef de l'État ivoirien, lors de ses obsèques en février 1994 à Yamoussoukro : son village natal qu'il s'était employé à transformer en ville moderne et en capitale politique et qui devint précisément, dix ans plus tard, l'épicentre par où passait la ligne de

démarcation (dite aussi zone de confiance) entre un Nord et un Sud ivoirien sinon séparés, du moins en attente de raccommodement.

Les choses finalement se calmèrent et la crise ivoirienne passa durablement au second plan de notre actualité, même si les Nations Unies y étaient toujours fortement impliquées, notamment la France qui continuait en leur nom à engager une importante force militaire d'interposition. En fait elle s'africanisa, c'est-à-dire que tout un ensemble d'États africains influents s'en mêlèrent pour trouver des accommodements entre ceux qui furent d'abord appelés les « rebelles », mais qui ont préféré s'auto-désigner « Forces nouvelles », et le pouvoir légal incarné par Laurent Gbagbo et son parti, le Front populaire ivoirien ou FPI. Ce qui sembla advenir avec les accords de Ouagadougou de 2007 qui permirent aux deux parties de gouverner ensemble et de s'acheminer vers de nouvelles élections. En fait, celles-ci auraient dû avoir lieu en 2005, soit au terme du premier quinquennat de Laurent Gbagbo, mais toutes sortes de difficultés et d'atermoiements les avaient empêchées, malgré les pressions de plus en plus insistantes des Nations Unies pour qu'elles aient enfin lieu.

On a pu croire un moment que les acteurs politiques ivoiriens, au premier chef Laurent Gbagbo, s'arrangeaient pour les différer indéfiniment, et puis, presque miraculeusement, elles advinrent en novembre 2010, quelques mois après les commémorations du cinquantenaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Et, à nouveau, celle-ci fut placée, mais comme jamais sans doute depuis fin 1999, sous les feux de l'actualité.

On eut ainsi droit dans un premier temps à un processus électoral à deux tours qui le fit notablement ressembler à nos propres élections présidentielles, agrémentées qu'elles furent d'un face à face télévisé plutôt courtois entre les deux finalistes, Laurent Gbagbo et Alassane Ouattara, et qui laissa croire que la démocratie avançait à grand pas en Côte d'Ivoire puisque la participation y avait été de 80 %. Mais à

l'annonce des résultats, tout bascula dans le tragique et l'ubuesque donnant à voir une Côte d'Ivoire encore plus violemment divisée qu'auparavant. Elle avait maintenant deux Présidents avec chacun son gouvernement. L'un, Alassane Ouattara, reconnu par l'ensemble de la communauté internationale, compte tenu que l'institution (la Commission électorale indépendante) qui garantissait en principe l'issue du processus électoral l'avait proclamé assez largement vainqueur, l'autre, Laurent Gbagbo, qui avait reçu l'adoubement du Conseil constitutionnel ivoirien. Jamais sans doute la planète, ses grandes institutions « régulatrices » et ses puissants ne s'étaient autant penchés sur cette Côte d'Ivoire devenue bicéphale. Le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Union Européenne, les États-Unis, la Russie, la Chine, bien sûr la France, et, comme il se devait désormais, les grandes organisations panafricaines telles que la CDEAO¹ et l'Union Africaine, ou quelques influents pays africain tels que le Nigeria, l'Angola ou l'Afrique du Sud.

Tout ceci jusqu'au moment où Laurent Gbagbo ne cédant rien malgré les pressions de la communauté internationale, le gouvernement du Président élu, soutenu par les Forces nouvelles et, sans doute, aidé par le dispositif de l'ONUCI, réussit à prendre le contrôle du Sud du pays, à l'exception d'Abidjan où il fallut en dernier ressort l'intervention de la force française Licorne pour venir à bout du restant d'armée demeuré fidèle au Président sortant. On connaît la suite avec ses incertitudes, c'est-à-dire l'arrestation de Laurent Gbagbo et la nécessité pour le nouveau Président, Alassane Ouattara, celui qui, avait longtemps été exclu de la compétition électorale, de travailler avec le plus de soin possible à la réparation d'un pays profondément traumatisé² et déchiré.

1. Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest.

2. À la dernière évaluation, la crise électorale aurait fait plus de 3000 morts, sans compter beaucoup d'autres exactions, comme quantité de viols et de pillages.

En mettant les choses en perspective, depuis dix ans, depuis les débuts de la crise ivoirienne, la globalisation et la multipolarisation du monde s'étaient affermies, lui donnant, par ces derniers et spectaculaires soubresauts, une dimension qu'elle n'avait encore jamais atteinte. La France, l'ex-puissance coloniale, qui avait été trop longtemps en première ligne, avait fait en sorte pendant quelques années d'être plus discrète. Manifestement, moyennant un changement de Président, elle n'avait pas eu trop à se forcer, tellement ses anciennes prérogatives africaines, objet de constantes railleries sous l'appellation de Françafrique, étaient très concrètement bousculées aussi bien par les nouvelles donne géopolitiques de la planète que par des attaques plus directes contre ses intérêts économiques, comme celles qui se multipliaient dans le Sahel.

Mais si la Côte d'Ivoire fit ainsi l'objet de toutes les attentions, et si, au bout du compte, la France y fut à nouveau en première ligne, c'est d'abord parce que les scènes assez inouïes qu'elle offrit en ce tournant de l'année 2011 était celles d'un pays africain de grande importance et qui, sous bien des aspects, ne laissait de se singulariser par rapport à tout autre, du moins en Afrique de l'Ouest.

Ce pays était en effet le premier producteur mondial de cacao et disposait de quantité d'autres ressources (notamment, depuis récemment, de gisements pétroliers offshore) et de débouchés maritimes qui faisaient de lui une incontestable puissance régionale. Encore faut-il préciser que cette position, la Côte d'Ivoire l'avait acquise depuis bien longtemps, depuis exactement les années 1930, depuis que notre très coloniale III^e République l'avait baptisée son « fleuron » de l'AOF³

3. Il convient de faire remarquer qu'au même moment où avaient lieu les élections présidentielles en Côte d'Ivoire, une assez semblable dramaturgie politique se déroulait à Haïti, c'est-à-dire dans ce qui fut la première République noire, mais qui avait été auparavant, sous le nom de Saint-Domingue et comme grande île sucrière, le fleuron de l'empire colonial français à l'époque de l'Ancien Régime.

parce que justement deux grandes cultures d'exportation, le café et le cacao, y avaient dynamisée l'économie « indigène » et l'avaient placée en tête des échanges commerciaux avec son empire africain. D'ailleurs, pour qu'elle fût encore davantage en pointe, les autorités coloniales n'avaient pas hésité, durant quinze années (1932-1947) à modifier la frontière qui séparait la Haute Volta de la Côte d'Ivoire en intégrant à celle-ci la région méridionale (appelée Basse Haute-Volta) de celle-là.

Il s'agissait pour elles de faire venir de la main-d'œuvre voltaïque (qui allait depuis pas mal de temps déjà dans la colonie britannique de Gold Coast, l'actuel Ghana, où la cacaoculture connaissait une forte expansion) dans les zones forestières de la Côte d'Ivoire afin de soutenir le développement des plantations cacaoyères et caférières auprès des populations locales. Ce qu'elles réussirent fort bien, mais ce qui fit de ces zones forestières, c'est-à-dire des sols particulièrement fertiles (riches également de quantité de cultures vivrières et fruitières, telles que l'igname, le riz, la banane plantain, l'ananas, etc.) du Sud ivoirien, le site d'attraction de la colonie, marquée par sa rapide métamorphose.

En fait, autour de l'exploitation et de la commercialisation du café et du cacao s'édifia une économie politique assez remarquable, qui fut certes assurément coloniale, mais qui ne se réduisit pas à ce qu'exigeaient d'elle les intérêts de la métropole. Des mobilités et des interrelations humaines inédites en composèrent la trame, au sein des milieux ruraux du Sud ivoirien, mais aussi au travers d'un riche maillage de centres urbains et de relations villes-campagnes qui participaient, tout en l'accentuant, au processus de marchandisation induit par la production croissante de café et de cacao. Mais également des forces sociales proprement ivoiriennes, généralement impliquées dans cette production, émergèrent très tôt, dès les années 1930 précisément, signifiant aux autorités coloniales qu'elles avaient, elles aussi, des intérêts à défendre, quand bien même ceux-ci n'étaient pas forcément

antagoniques à ceux de la métropole. Un homme incarna ces forces sociales, Félix Houphouët-Boigny, qui allait lui-même peser fortement et durablement sur le destin de la Côte d'Ivoire et, bien au-delà, sur la manière dont se réorganisa un certain imperium français au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Cet imposant personnage était né au tout début du XX^e siècle, c'est-à-dire quelques années après la fondation de la Côte d'Ivoire en 1893 par le colonisateur français. Issu d'une très bonne famille baoulé (l'un des plus importants groupes ethniques de la colonie) et après de remarquables études, il était devenu « médecin africain », un statut qui ne lui avait pas permis d'être tout à fait l'égal de ses confrères métropolitains⁴, mais qui lui avait fait accéder à une position très enviée au sein de la société coloniale. Il était en effet devenu un homme riche et influent, spécialement en ayant acquis au fil des années, de vastes plantations de café et de cacao. Et c'est cette position sociale qui l'avait amené assez vite à jouer un rôle majeur dans un syndicalisme agricole qui s'affirma au tournant des années 1940 et qui l'embarqua aussitôt dans une carrière politique de tout premier plan⁵.

Nous étions au sortir de la Seconde Guerre mondiale, à l'époque de la transformation des colonies en territoires d'outre-mer et de la remise en cause de tout ce qui avait fait du régime colonial un régime d'exception (à savoir le régime de l'indigénat qui était un système d'infériorisation juridique des colonisés) au regard des lois de la République. En 1945-46, des droits et des libertés publiques furent enfin accordés aux sujets indigènes, ce qui leur permit de former des partis

4. Les études de médecine étaient plus courtes et le diplôme ne lui permettait pas d'exercer en métropole.

5. Pour une biographie complète du personnage, voir les trois volumes de l'ouvrage de F. Grah Mel *Houphouët-Boigny*, Paris, Karthala/CERAP, 2003 et 2010

politiques et d'avoir quelques représentants au Palais Bourbon. Félix Houphouët (il n'avait pas encore ajouté Boigny à son nom), pour le compte de la Côte d'Ivoire, devint l'un d'eux. Mais alors que les grandes figures politiques africaines avaient longtemps été sénégalaises⁶, à l'instar de Lamine Gueye qui mit justement fin au régime de l'indigénat, Houphouët, l'Ivoirien, conquit très vite une place centrale parmi ses homologues africains. En étant en effet d'abord proche du Parti communiste français, il se démarqua des Sénégalais et parvint en 1946 à prendre le fauteuil de Président du RDA (Rassemblement démocratique africain) qui était le premier grand mouvement panafricain francophone ayant pour objectif l'indépendance et une idéologie nettement anti-impérialiste. Une première ascension à laquelle succéda une seconde, plus accommodante avec une classe politique française qui était en fait bien peu prête à laisser s'échapper les territoires d'outre-mer du giron national. Ce qui l'amena à entrer dans le cercle des amis de François Mitterrand rassemblés au sein de l'UDSR⁷, puis, finalement, avec l'avènement de la Ve République, à être un très proche du milieu gaulliste. En vérité, il s'est agi d'une ascension politique tout à fait remarquable puisqu'il devint, bien plus nettement que ses prédécesseurs sénégalais qui avaient occupé au mieux des postes de secrétaire d'État (notamment le député Blaise Diagne accédant le premier au poste de sous-secrétaire d'État aux colonies en 1931), un membre éminent, en qualité de ministre, de plusieurs

6. Elles étaient issues des Quatre Communes, c'est-à-dire des quatre cités du Sénégal (Saint-Louis, Gorée, Rufisque et Dakar) où, de façon tout à fait exceptionnelle par rapport au reste de l'empire, tous les habitants, qu'ils fussent blancs, noirs ou métis, étaient des citoyens. Cette assimilation politique remontait à la fin du XIX^e siècle et permit en 1914 à un ressortissant sénégalais, citoyen français, Blaise Diagne, de devenir le premier député africain. Cf J.-P. Dozon, *Frères et Sujets. La France et l'Afrique en perspective*, Paris, Flammarion, 2003.

7. Union Démocratique et Socialiste de la Résistance.

gouvernements de la IV^e République et du tout début de la Cinquième. Ainsi prit-il une part active, aux côtés de Gaston Defferre, à la rédaction de la fameuse loi-cadre de 1956 qui allait donner une assez large autonomie politique aux territoires français d'Afrique noire. Et ainsi, surtout, devint-il un relais indispensable à l'instauration d'une Communauté franco-africaine qui devait fortifier celle de la V^e République en 1958. Mais quoique cette Communauté fit long feu, notamment à cause de dissensions au sein de la classe politique africaine, en particulier entre Sénégalais et Ivoiriens, conduisant finalement les territoires français d'Afrique à prendre leur indépendance, ce fut Félix Houphouët-Boigny, devenu dès lors Président de la Côte d'Ivoire, qui tira le meilleur parti de ce processus de décolonisation en trompe l'œil.

Non seulement, il fit échouer les velléités sénégalaises de continuer à faire de Dakar (capitale de l'Afrique occidentale française) la première interlocutrice de la métropole⁸, mais également et surtout, il permit à la Côte d'Ivoire d'occuper une position privilégiée dans l'entreprise de consolidation des relations franco-africaines qui allait succéder aux indépendances. Comme, en effet, la Côte d'Ivoire n'avait cessé d'améliorer son image de fleuron de l'AOF, représentant à la fin des années 1950 près de la moitié de ses exportations, et comme il était devenu certainement la personnalité africaine la plus familière des milieux politiques métropolitains,

8 L'AOF, qui était la fédération, instaurée en 1895, des colonies françaises d'Afrique occidentale, avait en effet longtemps bénéficié financièrement et symboliquement à Dakar (la capitale) et donc au Sénégal. Avec la création de la Communauté franco-africaine, Senghor milita pour que la partie africaine pût se maintenir fédérée afin de former avec la métropole une sorte de République confédérale. Ce qui suscita l'hostilité d'Houphouët-Boigny qui voyait dans cette formule la reconduction des prérogatives sénégalaises et ce qui ne plut guère aux autorités françaises qui préféraient de loin continuer à entretenir leur imperium, mais par le biais de relations particulières avec chacun des territoires. Cf. J.-R. de Benoist, *La balkanisation de l'Afrique occidentale française*, Les Nouvelles Editions Africaines, 1979.

Houphouët-Boigny n'eut guère de mal à s'imposer, en même temps que son pays, comme le principal artisan de ce qui allait être durablement nommé la « Françafricaine ». Inventeur précisément de la formule, mais qui ne savait pas encore qu'elle allait prendre un sens lourdement péjoratif en désignant un monde truffé de sombres manigances et d'affaires peu ragoutantes, il fut en première ligne de la constitution de ce que, pour ma part, j'ai préféré appeler l'État franco-africain.

Par contraste avec la période coloniale durant laquelle l'État français dépensa peu pour ses possessions africaines, celle qu'ouvrirent les indépendances fut marquée par de forts investissements publics (mis au compte de l'aide publique au développement qui représenta 1 % du PIB) dans ses ex-colonies, marquant par là à quel point celles-ci étaient devenues indispensables à sa propre indépendance (vis à vis des deux blocs) et au rétablissement de sa puissance⁹. Sur le plan tout à la fois économique, énergétique (pétrole et uranium) et géo-stratégique, l'Afrique devint ainsi régaliennne pour l'État français. Ce qu'incarna exemplairement Jacques Foccart, mais ce que représenta aussi fort bien à sa manière Houphouët-Boigny. Car s'il œuvra incontestablement à l'assomption de cette Afrique régaliennne, – et l'on comprend donc que l'essentiel de la classe politique française ait cru bon de se mettre à si grands frais à ses obsèques –, le Président ivoirien travailla aussi à celle de son propre pays.

Alors qu'il mettait très autoritairement bon ordre dans sa stabilité politique en instaurant un régime de parti unique et en s'imposant comme un souverain très au-dessus du

9 Toutes choses, cependant, qui avaient commencé à se mettre en place au lendemain de la Libération avec la création du Franc CFA et de tout un ensemble d'établissements publics et financiers soulignant le rôle moteur que devait jouer l'État aussi bien en métropole que dans les territoires d'outre-mer, Cf. J.-P. Dozon, « L'État franco-africain », *Les Temps Modernes*, 2002, n° 620-621, p. 261-288.

commun des mortels, la Côte d'Ivoire fut, de toutes les ex-colonies, celle qui capta le plus gros de l'aide française au développement et, mieux encore, celle qui accueillit et rendit prospères quantité d'entreprises françaises. Jamais du reste il n'y eut autant d'expatriés (coopérants civils et militaires et agents du secteur privé) qu'en ces temps où l'on parla de « miracle ivoirien », atteignant au cours des années 1970 l'étonnant chiffre de 50000, c'est-à-dire cinq fois plus qu'à l'avènement de l'indépendance. C'était en effet une époque bénie où, quel que fût l'autoritarisme d'Houphouët, la Côte d'Ivoire était saluée par la France, les grandes puissances occidentales et les institutions financières internationales comme un pays africain d'exception avec un taux de croissance particulièrement élevé et une capacité de modernisation (en termes notamment d'infrastructure et d'éducation) qui la plaçait loin devant les autres pays d'Afrique de l'Ouest, voire même au-delà. Ce faisant, elle était devenue en quelque sorte une puissance régionale, un centre parmi les périphéries, et Houphouët-Boigny bien plus que le Président de la Côte d'Ivoire. Comme s'il s'était maintenu à la présidence du RDA (dont il avait soigneusement écarté l'idéologie communisante de ses débuts), et comme s'il continuait à occuper un poste élevé au sein de l'État français, celui-ci ne laissait de vouloir intervenir dans les affaires d'autres pays africains ou de se mêler très directement de la politique africaine de la France, à l'exemple de son intervention auprès du Général de Gaulle pour qu'elle soutint la sécession biafraise au Nigeria.

La Côte d'Ivoire et celui que sa population avait baptisé très vite, dans un sentiment mêlé de crainte et d'amour, « le Vieux » (Houphouët-Boigny ayant accédé à la fonction présidentielle à un âge déjà avancé), ne laissèrent donc pas de se singulariser tout au long au moins des deux premières décennies de l'indépendance. Cependant, une caractéristique

majeure ajouta encore à leur exceptionnalité. Dans le sillage de l'administration coloniale qui avait facilité la venue d'originaires des territoires voisins aux fins de dynamiser l'économie de plantation indigène, Houphouët-Boigny donna une bien plus grande ampleur à l'installation de nouveaux immigrants, lesquels provenaient de tous les pays d'Afrique de l'Ouest et même au-delà, mais principalement de la Haute-Volta (l'actuel Burkina Faso) et du Mali. Participant de la prospérité ivoirienne au moins autant qu'attirés par elle, ils y composèrent une nombreuse main d'œuvre dans presque tous les secteurs agricoles et industriels, en même temps que beaucoup d'autres se portèrent vers toute une série d'activités plus libérales (commerce, transports, artisanat, etc.), y compris celles consistant à accéder à la terre afin d'exploiter pour leur propre compte des denrées agricoles rémunératrices. Ce fut là en effet une caractéristique que ne partageait presque aucun autre pays africain et qui, d'une certaine façon, faisait ressembler la Côte d'Ivoire à sa nation colonisatrice, à cette France qui, depuis plus d'un siècle, n'avait cessé d'accueillir, notamment pour ses besoins en main d'œuvre industrielle, quantité de ressortissants européens puis d'immigrés des contrées plus lointaines de son ex-empire colonial.

« Pays de l'hospitalité », comme le martela d'entrée de jeu fièrement son hymne national, la Côte d'Ivoire devint ainsi une nation cosmopolite dont un bon tiers de la population pouvait se dire d'origine étrangère en même temps qu'il participait à sa croissance démographique¹⁰ et à son urbanisation, à l'instar d'Abidjan, sa capitale économique, qui ne cessa de peaufiner son image de grande cité panafricaine et internationale. Ce fut là certainement un sérieux atout en matière économique, les flux humains accompagnant long-temps les flux de capitaux et de marchandises, mais aussi sur un plan qu'on pourrait globalement appeler culturel.

10. La Côte d'Ivoire a plus que quadruplé sa population depuis l'indépendance, dépassant aujourd'hui les 20 millions d'habitants.

À cet égard, il convient d'indiquer que la Côte d'Ivoire, avant que le colonisateur français n'en traçât les limites à la fin du XIX^e siècle, était déjà riche d'un très large éventail d'ensembles culturels et d'organisations sociales qui allait, au Nord comme au Sud, de royautes à différents types d'organisations villageoises et lignagères en passant par des cités-État et tout un ensemble de sociétés initiatiques ou de systèmes de classes d'âge. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la Côte d'Ivoire représenta, pendant trois bonnes décennies (1950-80), l'une des plus importantes scènes de l'africanisme français ou francophone où se multipliaient les monographies ethniques¹¹, comme elle fut l'un des hauts lieux de production et de captation d'art nègre, tels que les très réputés masques dan ou la fameuse statuaire baoulé.

À cela s'ajoutait l'apport des populations venant des pays voisins, du Ghana, Togo, Bénin, Nigeria, Guinée, Niger, ou encore, et de manière plus importante, du Sénégal, Mali et surtout Burkina Faso, ainsi que de populations européennes et proche-orientales.

Tout cela fit donc de la société ivoirienne une société, comme on dit désormais, multiculturelle, générant toutes sortes de relations entre ses diverses composantes, relations de voisinage, de commerce, de travail, et aussi des relations matrimoniales, aboutissant volontiers à la définition d'une population largement métissée. À travers elles, comme à travers ses mobilités et son urbanisation, elle a su créer des synthèses culturelles et des formes de vie illustrées tout particulièrement par des inventions langagières, des lieux de commensalité (les maquis) et des genres musicaux (le zouglo depuis les années 1990 notamment) qui acquièrent une large audience en Afrique et bien au-delà.

Mais tout cela fit également de la société ivoirienne une société multi-confessionnelle. Car, à ses nombreux cultes

11 Comme, par exemple, la célèbre *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire* de Claude Meillassoux, Paris, Mouton, 1964.

traditionnels liés à des divinités locales ou régionales, à des pratiques propitiatoires, thérapeutiques ou conjuratoires, qui ont assez bien résisté au christianisme (dans ses versions catholique et protestante) et à l'islam, se sont également ajoutés, depuis le début de la colonisation, des mouvements prophétiques qui, tout en empruntant aux uns et aux autres, devinrent, au moins pour certains d'entre eux, des religions ou des Églises à part entière¹².

On pourrait dire plus précisément que la Côte d'Ivoire s'est métamorphosée, au fil des décennies, en un véritable théâtre baroque, c'est-à-dire en un univers où se sont accumulées de nombreuses offres religieuses et cultuelles, et qui s'est encore amplifié durant la période récente avec l'installation d'Églises prophétiques venant de pays voisins, d'Églises pentecôtistes transnationales ou de nouveaux courants de l'islam. S'il donna certainement lieu à des défiances et à des dénonciations réciproques, ce théâtre n'en fut pas moins longtemps un univers de coexistances sans conflits majeurs permettant à quantité d'Ivoiriens de passer d'une offre religieuse à une autre ou de ne pas se contenter d'une seule. Ce que longtemps Houphouët-Boigny a lui-même remarquablement incarné en s'affichant certes comme un catholique à ce point fervent qu'il fit construire une gigantesque basilique à Yamoussoukro, mais en ne laissant pas pour autant de conserver des liens avec quelque autorité cultuelle traditionnelle ou de cultiver des relations avec telle ou telle personnalité prophétique ou telle ou telle grande figure maraboutique¹³.

Ainsi, sur la plupart des plans, la Côte d'Ivoire entretint durablement l'image d'un pays d'Afrique subsaharienne

12. Cf. J.-P. Dozon, *La cause des prophètes. Politique et religion en Afrique contemporaine*, Paris, Seuil, 1995.

13. Ce dont le grand écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma rendit fort bien compte à sa manière dans son roman *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Seuil, 1998.

assez exceptionnel. Par son économie florissante durant plusieurs décennies, par l'importance de l'immigration qui lui fit une réputation enviée de terre d'hospitalité, par sa multiplicité culturelle et religieuse qui semblait plutôt asseoir sa construction nationale, et par la longue présence, à sa tête, d'un homme certes autoritaire, mais disposant d'une aura et d'une influence certaine, elle paraissait en effet détenir une somme d'atouts qu'aucun autre pays africain n'avait été en mesure de réunir.

Qu'a-t-il pu bien se passer pour que cette rare et bénéfique réunion se transformât en une telle désunion, en une crise à ce point profonde que des scénarios de guerre civile ou de séparation entre Nord et Sud ont été envisagés et continuent pour l'heure encore à hanter la Côte d'Ivoire ? C'est ce à quoi on va tenter de répondre et qui requérera de revenir sur le récit assurément trop rapide ou trop enjolivé qui vient d'être proposé de l'histoire ivoirienne d'avant 2000. De revenir aussi bien sur l'héritage d'Houphouët-Boigny et sur le tournant des années 1990, que sur des périodes plus anciennes au cours desquelles le façonnement de la société ivoirienne, à cause ou en dépit de l'importance qu'y prit le développement de l'économie de plantation indigène, s'accompagna d'expériences plus ou moins douloureuses, lourdes de ressentiments ou de revanches sur l'histoire¹⁴.

Cependant, ne convient-il pas déjà de repérer dans tout ce qui a pu être dit de la Côte d'Ivoire en terme de pays d'exception, et auquel on a en bonne part souscrit dans ces premières pages, le symptôme d'une certain excès ou d'une certaine démesure risquant fort de déboucher sur quelque dépression ? Et la meilleure illustration de cet excès et de ce

14. Ce qui n'a rien véritablement d'exceptionnel, puisqu'aussi bien, ailleurs, ces dispositions psychologiques ont très largement pesé sur le cours des histoires nationales et internationales. Cf. M. Ferro, *Le ressentiment dans l'Histoire*, Paris, Odile Jacob, 2007. Voir aussi de P. Sloterdijk *Colère et temps*, Paris, Libella, Maren Sell, 2007.

symptôme n'a-t-elle pas été encore une fois fournie par les funérailles d'Houphouët-Boigny en février 1994 ? À Yamoussoukro, emblème, s'il en fut, du miracle ivoirien, de ce village transformé comme par magie en ville et en capitale politique, les figures les plus éminentes de la V^e République étaient en effet pieusement rassemblées dans la basilique aux allures vaticanes baptisée Notre-Dame-de-la-Paix. Ce fut là, en effet, de la démesure, mais qui était d'une certaine façon à la mesure d'un homme qui avait sans doute trop cru à sa fonction démiurgique de « Père de la Nation » et à son indispensable rôle dans les relations franco-africaines et interafricaines. Mais, durant les deux mois de deuil national qui succédèrent à ses funérailles, on pouvait assez aisément observer que la population ivoirienne retenait son souffle, comme si elle avait le pressentiment, dans un contexte de dissipation de la prospérité économique et de débuts de querelles politiques, que l'après-Houphouët allait être gros de déchirures intérieures.

1

Deux décennies de crises et de brutalisation

Le tournant des années 1990

Dix ans avant que ne survînt le coup d'État de Noël 1999, la Côte d'Ivoire avait connu un assez grand moment d'allégresse et d'espérance. Comme ailleurs en Afrique, consécutivement à la chute du mur de Berlin, où les peuples, particulièrement les jeunes générations, avaient ardemment manifesté leur rejet des partis uniques (ce qui fut appelé à l'époque « le printemps de l'Afrique »), le régime d'Houphouët-Boigny et le parti qui en était le pilier depuis trente ans, le PDCI (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire)¹, avaient également fait l'objet d'une très vive contestation. Mieux qu'une contestation, il s'était produit une véritable transgression puisque celui qui s'était mis en position de régner au-dessus de la multitude, qui semblait même se croire éternel à la tête du pays², avait été très trivialement traité de « voleur » par de nombreux jeunes manifestants.

1. Fondé en 1945 par Houphouët-Boigny lui-même et qui devint la section ivoirienne du RDA.

2. Voir à ce sujet le très intéressant récit de l'écrivain P. Grainville, *Le tyran éternel*, Paris, Seuil, 1998.

De sorte que F. Houphouët-Boigny, tombant quelque peu du haut piédestal³ où l'avait hissé son ascension politique nationale et internationale (à la grande époque du « miracle ivoirien » on l'avait surnommé « le Sage de l'Afrique »), dut concéder le retour au multipartisme et la reconnaissance de la liberté de la presse. En même temps qu'il dut accepter une élection présidentielle en 1990 où, pour la première fois, il ne fut pas le seul candidat, c'est-à-dire à être tout bonnement plébiscité ainsi qu'il était parvenu à l'être à cinq reprises déjà depuis l'indépendance du pays.

Il eut ainsi comme principal adversaire un certain Laurent Gbagbo qui, après avoir passé plusieurs années d'exil en France, avait pu rentrer au pays en 1988. Il s'agissait en fait d'une figure très connue en Côte d'Ivoire qui, depuis sa jeunesse étudiante durant les années 1960, avait manifesté son hostilité au régime d'Houphouët-Boigny (ce qui lui valut plusieurs arrestations) et qui, en 1982, alors qu'il était chercheur en histoire mais toujours très impliqué dans la contestation du régime, avait dû s'expatrier par suite de menaces qui pesaient sur sa vie. Et, quoiqu'il fût peu ou prou surveillé par les autorités françaises suivant les désiderata de leurs homologues ivoiriennes, il n'en continua pas moins en France, avec quelques soutiens dans les rangs de la gauche, à organiser une opposition (une « alternative démocratique » comme il l'appelait⁴) à Houphouët-Boigny et au PDCI.

Ce fut donc fortifié par les épreuves, comme auréolé par vingt-cinq années de luttes opiniâtres, qu'il affronta, par la voie des urnes, le vieux Président ivoirien (âgé alors de 85 ans) et qu'il réussit, soutenu par son parti, le FPI (Front

3. Sur ce piédestal où s'était installé Houphouët-Boigny en y concentrant les trois grandes légitimités, (traditionnelle, charismatique, rationnelle-légale) définies par Max Weber, voir J.-P. Dozon, « Les déchirures ivoiriennes : entre excès et manque de transcendance », *Social Compass*, V. 54 ; n° 4, 2007, p. 593-602.

4. L. Gbagbo, Côte d'Ivoire. *Pour une alternative démocratique*, Paris, L'Harmattan, 1983.

populaire ivoirien), d'obéissance socialiste, à obtenir près de 20 %. Ce fut là, en effet, un assez beau succès, car, quelle que fût la perte d'autorité d'Houphouët-Boigny, celui-ci n'en conservait pas moins avec l'appui du PDCI la maîtrise du corps électoral, non sans recourir ici et là à quelques irrégularités. C'est pourquoi du reste, malgré sa victoire, le pouvoir ivoirien, tel qu'il avait fonctionné depuis trois décennies, était-il bel et bien ébranlé. L'autorité dont n'avait cessé de se prévaloir Houphouët-Boigny, son *auctoritas* au sens médiéval pourrait-on dire, qui faisait que le peuple, la nation, émanait bien davantage de sa personne que l'inverse, était maintenant concurrencée et mise en cause par des manifestations démocratiques. Mais c'est pourquoi également, ce pouvoir fut, au cours de la campagne électorale, également contesté sur une question qui allait devenir la pierre angulaire des turbulences politiques des années à venir.

Cette question, c'était la façon dont Houphouët-Boigny, dans le sillage de la politique coloniale, avait façonné un peuple à sa mesure (ou à sa démesure), en l'occurrence un peuple panafricain, cosmopolite, composé de populations aussi bien originaires qu'étrangères au pays et qui avait précisément fait de la Côte d'Ivoire un pays tout à fait singulier en Afrique subsaharienne. Or, en cette sixième élection présidentielle, pour s'assurer la victoire, il avait fait en sorte que nombre de ressortissants des pays voisins, spécialement du Burkina Faso, installés en Côte d'Ivoire mais n'ayant pas cherché à acquérir formellement la nationalité ivoirienne, pussent voter, sachant que le choix de la plupart d'entre eux allait se porter sur son nom. Cette pratique fut fortement dénoncée par le FPI de Laurent Gbagbo qui appela, avec assez peu d'égards, lesdits électeurs « bétail électoral » et qui, en certaines circonscriptions, s'en prit encore plus brutalement à eux.

Autrement dit, si l'année 1990 marqua une nette démocratisation du régime ivoirien, celle-ci se traduisit, non

seulement par un affaissement de l'autorité d'Houphouët et de son parti, mais également par une interrogation suspicieuse à l'endroit de certaines composantes du peuple dont il avait été en quelque sorte le concepteur. Et, si ce n'était pas là une affaire tout à fait nouvelle, puisqu'en 1966 notamment, alors qu'il régnait sans partage, le Président ivoirien s'était vu refuser par son parti et par l'Assemblée nationale la proposition d'acquisition de la double nationalité pour les ressortissants du Conseil de l'Entente,⁵ cette façon qu'eut le parti de Laurent Gbagbo, en se prétendant porte-parole de la volonté populaire, de cibler et de stigmatiser certains types d'habitants du pays, infléchit dangereusement ladite démoncratisation. Cela d'autant mieux que la période de prospérité économique avait fait long feu. Nous n'étions plus en effet au temps de ces 6 à 7 % de taux de croissance moyen annuel qui avaient édifié les deux premières décennies de l'indépendance où l'économie de plantation et l'État marchaient de concert (ce que Y. A. Fauré et J.-F. Médard ont appelé le « complexe politico-économique »⁶) pour soutenir un modèle de développement permettant de garantir un niveau élevé d'emplois et de mobilités sociales ainsi que l'assomption d'une classe moyenne au mode de vie très occidentalisé⁷. Nous étions bien plutôt à l'époque des déconvenues de cette économie, qui avait vu les prix du café et du cacao sur le marché mondial baisser fortement durant les années 1980⁸,

5. Qui comprenait, outre la Côte d'Ivoire, la Haute-Volta, le Niger et le Dahomey.

6. Cf. *État et bourgeoisie en Côte d'Ivoire* (éds Y. A. Fauré et J.-F. Médard), Paris, Karthala, 1982, p. 20-60. Voir aussi la notion proposée par B. Losch de « Complexe café-cacao » dans sa thèse d'économie *Le complexe café-cacao de la Côte d'Ivoire. Une relecture de la trajectoire ivoirienne*, Université de Montpellier, 1999.

7. Cf. A. Touré, *La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire. Procès d'occidentalisation*, Paris Karthala, 1981.

8. Ce qui avait provoqué la courte « guerre du cacao » en 1988, Houphouët-Boigny s'en prenant à la spéculation internationale et organisant une sorte de grève d'exportation des précieuses cabosses.

et des restrictions des dépenses de l'État, qui avait dû peu ou prou se conformer aux exigences de la Banque Mondiale et du FMI⁹, tellement ses déficits budgétaires et sa dette extérieure s'accroissaient lourdement.

Par conséquent, on ne saurait dire assez que la démocratisation du régime eut lieu dans un contexte de forte diminution du niveau de vie de la population ivoirienne et, surtout de mise en cause du modèle de développement qui avait prévalu jusque là¹⁰. Ce qu'indiquaient au premier chef une grave élévation du chômage, notamment parmi les jeunes générations, une impasse de la scolarisation, principal moteur de la mobilité sociale depuis trente ans, débouchant de moins en moins sur des emplois, notamment des emplois publics, et aussi une augmentation importante de la pauvreté, phénomène pour le coup tout à fait inédit en Côte d'Ivoire.

Cependant, malgré la dégradation du contexte socio-économique, la Côte d'Ivoire conservait une image assez largement positive, continuant plus que jamais à jouer ce rôle de puissance régionale dont la qualité des infrastructures (routières, électriques, hôtelières, etc.) et, plus généralement, les processus de modernisation, attiraient hommes, capitaux ou sièges d'organisations internationales. Et, comme pour conjurer les mauvaises augures, quelques semaines avant les élections présidentielles de 1990, Yamoussoukro qui était devenue capitale politique sept ans auparavant, avait accueilli en grande pompe le pape Jean-Paul II venu consacrer la fastueuse basilique Notre-Dame-de-la-Paix.

9. En 1981, La Côte d'Ivoire fut un des tout premiers pays africains à signer un programme d'ajustement structurel, cf. G. Almas, *The Political Implications of Economic Adjustment. Crisis, Reform and Political Breakdown in Côte d'Ivoire in Perspectives on Côte d'Ivoire : Between Breakdown and Post-Conflict Peace* (Cyrill I. Obi ed.), Discussion Paper 39, Nordiska Afrikainstitutet, Uppsala, 2007 : 10-27.

10. Cf. *Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements, recompositions* (B. Contamin et H. Memel Fôté éd.), Paris, Karthala, 1997.

C'est pourquoi, Houphouët-Boigny, malgré son grand âge et la chute de popularité qu'il venait de subir, reprit vaille que vaille les affaires en main. Il nomma, chose inédite dans l'histoire des institutions ivoiriennes, un Premier ministre qui paraissait avoir les compétences idéales pour poursuivre plus fermement la politique d'assainissement des finances publiques et de privatisation requise par les agences de Bretton Woods et rétablir de la sorte la confiance en une Côte d'Ivoire destinée à renouer avec son image de pays d'exception. Il s'est agi justement d'Alassane Dramane Ouattara, qui était à l'époque très peu connu de la population ivoirienne, y compris même des affidés du régime, mais qui avait le grand avantage d'avoir été Gouverneur de la BCEAO¹¹ et, surtout, d'avoir occupé de hautes fonctions au FMI.

En fait, ce très nouveau Premier ministre, qui était surtout perçu comme un technocrate et dont certains disaient déjà qu'il était étranger au pays (quoiqu'Houphouët le nommât également numéro deux du PDCI)¹², entama dès 1990 une rude politique d'austérité qui mit en cause encore plus radicalement que durant la décennie précédente le modèle de développement ivoirien. Cette politique eut ainsi pour effet une paupérisation qui atteignit tous les milieux sociaux, le monde rural, mais également quantité de salariés des couches moyennes ainsi même que les sphères dirigeantes qui perdirent certains de leurs priviléges¹³. Mais, compte

11. Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest.

12. Durant les années 1980, le thème de l'ivoirisation des cadres avait été un thème de revendication, y compris dans les rangs du PDCI, critiquant notamment le fait qu'Houphouët-Boigny continuait à nommer des « étrangers » à des postes ministériels.

13. Cf. Y. Konaté, *Le destin d'Alassane Ouattara*, in *Côte d'Ivoire, l'année terrible, 1999-2000* (M. Le Pape et C. Vidal, éd.), Paris, Karthala, 2002, p. 253-309 ; voir aussi Bertin B. Kouadio « Democratic Experiment in Africa. How Côte d'Ivoire became victim of the civil war? » Document de travail, 2004.

tenu de la démocratisation qui n'était pas, elle, en principe remise en cause, les mécontentements s'exprimèrent vite et fortement, spécialement dans le milieu universitaire, chez les professeurs¹⁴ comme chez les étudiants, en étant tout particulièrement canalisés par le FPI et les syndicats qui lui étaient proches, à savoir le SYNARES¹⁵ et la toute récente FESCI¹⁶. Ce qui se traduisit par d'importantes grèves et manifestations, mais aussi par de très sévères répressions auxquelles fut étroitement associée, pour la première fois de son histoire, l'armée ivoirienne commandée par le Général Robert Gueï.

Alassane Dramane Ouattara fut donc un Premier ministre qui dirigea pour le moins fermement la dernière séquence du règne d'Houphouët-Boigny, tant sur le plan des réformes socio-économiques que sur celui plus directement politique. Il alla même jusqu'à faire arrêter et emprisonner en février 1992, grâce à une loi anti-casseurs votée la même année, le principal chef de l'opposition, Laurent Gbagbo, ainsi que son épouse Simone Ehivet qui avait une très forte influence sur l'organisation et l'idéologie du FPI.

Cependant, au-delà du mode de gouvernement d'Alassane Ouattara, la société ivoirienne, en même temps qu'elle s'appropriait les nouvelles libertés publiques, connaissait des évolutions passablement inquiétantes. Ainsi, par suite de la paupérisation et de l'accroissement régulier du chômage, pouvait-on assister à d'importants changements au sein des univers familiaux qui affectaient très directement les rapports conjugaux et intergénérationnels. Sans emploi ou disposant de faibles revenus, beaucoup d'hommes, en ville comme dans les campagnes, n'étaient plus en position

14. Il avait été notamment décidé que tous les nouveaux enseignants auraient un salaire deux fois moins élevé que celui dont bénéfiaient au même statut ceux qui avaient été recrutés antérieurement;

15. Le syndicat national de la recherche et de l'enseignement supérieur.

16. Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire.

d'occuper la position de chefs de famille : ce qui signifiait une perte de commandement sur leur progéniture et, dans bien des cas, des dissensions et des séparations avec leur(s) épouse(s). Et si, assurément, la crise était en train de favoriser une certaine émancipation des femmes, nombreuses, dans le même temps, étaient celles-ci à incarner la « précarisation des solidarités communautaires », une nucléarisation des ménages qui se prolongeait bien souvent en de nombreuses situations de mono-parentalités¹⁷. La formule, témoignage très exemplaire de l'inventivité langagière de la population ivoirienne, « Je me cherche », exprimait on ne peut mieux ce processus quelque peu contraint d'individualisation qui touchait tout particulièrement les femmes et les jeunes.

Il s'agissait là de changements qui n'allèrent pas sans heurts, sans parcours chaotiques et sans de multiples tentatives de s'en sortir au travers d'activités informelles qui prenaient elles-mêmes de plus en plus d'importance dans la vie économique nationale. Et si certaines de ces activités étaient licites (restauration de rue, activités de récupération et de réparation, commerces au micro-détail, ou offres de services divers,), d'autres l'étaient beaucoup moins ou relevaient de pratiques délinquantes (ventes de contrefaçons, prostitution, trafics de drogue, vols, etc.). De sorte qu'on eut au début des années 1990 une forte augmentation de la criminalité et, au-delà même du dénombrement des délits, une intense propagation du sentiment d'insécurité. Tout spécialement à Abidjan où se développèrent vite des systèmes de protection et d'auto-défense par le recours à des services de gardiennage ou à des comités de vigilance armés

17. Sur tous ces points, voir M. Le Pape, *L'énergie sociale à Abidjan. Economie politique de la ville en Afrique noire, 1930-95*, Paris, Karthala, 1997, A. Marie (ed), *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, 1997 et F. Leimdorfer et A. Marie (éd.), *L'Afrique des citadins. Sociétés civiles en chantiers* (Abidjan, Dakar), Paris, Karthala, 2003.

ainsi qu'à la construction de clôtures ou à l'élévation de murs cloisonnant les habitations, particulièrement, mais pas seulement, dans les quartiers huppés¹⁸. La multiplication de gangs, s'auto-proclamant eux-mêmes gens du ghetto (« les ghettomen ») et commettant en effet toute une série de vols à main armée, assortis bien souvent de meurtres, donna toute sa mesure à la détérioration de la vie commune et à la production d'enfermements plus ou moins volontaires, quand elle ne mettait pas déjà en scène la dissipation de la paix civile par l'usage tout à la fois réel et métaphorique des mots relatifs à la guerre et à la mort¹⁹.

Cette évolution des choses prit ainsi de plus en plus la forme d'une crise d'altérité touchant plus particulièrement ce qui faisait la singularité démographique de la Côte d'Ivoire, à savoir l'importance de sa population d'origine immigrée. Les étrangers (dans la presse comme au travers des radios-trottoirs), spécialement les Burkinabè, étaient ainsi fréquemment dénoncés comme auteurs des délits les plus graves, quand tel ou tel groupe plus spécifique n'était pas accusé de commettre des attaques mystiques dans les rues d'Abidjan²⁰. Mais elle prit d'autant mieux cette forme que la période se caractérisa aussi par des campagnes de prévention contre le sida qui, si elles paraissaient largement justifiées compte tenu de l'estimation qui était faite du taux de séroprévalence (de l'ordre de 6 à 7, voire 8 %, ce qui en faisait le taux le plus élevé d'Afrique de l'Ouest), n'en contribuèrent pas moins à fragiliser un peu plus les relations sociales. Au sein

18. Cf. O. Dembélé, « Abidjan: de la territorialisation de la sécurité à la fragmentation de la société urbaine » in *l'Afrique des citadins*, op. cit, p. 155-194.

19. Sur cette question, voir le film d'E. de Latour, *Bronx-Barbès*, Prod. Hachette Première, Les Films d'ici, Canal Plus, FR3, Arte, 2001 et son article « Métaphores sociales dans les ghettos de Côte d'Ivoire », *Autrepart*, n° 18, 2001, p. 151-167 et n° 19, p. 155-176.

20. Cf. J. Bonhomme, *Les voleurs de sexe. Anthropologie d'une rumeur africaine*, Paris, Seuil, 2009.

des familles, dans les mondes du travail et du voisinage s'installa fréquemment un climat de suspicion qui était aggravé par l'idée que le sida ne se transmettait pas uniquement par les voies officiellement indiquées (sexuelle, maternelle et sanguine) mais pouvait résulter d'un phénomène de contagion plus large ou d'actions malveillantes. Toutes choses qui participaient d'un climat mortifère que, d'une manière assez inintentionnelle, la formule « le sida tue », affichée sur quantité de panneaux publicitaires à des fins d'information et de prévention, ne laissa pas d'accentuer.

On pourrait multiplier les autres scènes de cette crise d'altérité, notamment celle plus particulière aux milieux ruraux du Sud et, surtout, de l'Ouest ivoirien où la nombreuse présence d'allogènes ou d'étrangers, devenus bien souvent exploitants de café et de cacao en s'étant procuré des terres auprès des populations dites autochtones, suscitait des rancœurs et des hostilités de plus en plus vives parmi ces dernières. Encore faut-il préciser que, au sein de ces populations, c'était plus spécialement les citadins, les salariés et les jeunes chômeurs qui manifestaient ce genre de sentiment aussi bien à l'encontre des allogènes que de leurs parents qui avaient céder le patrimoine foncier coutumier. Leur situation économique étant devenue précaire et l'ascenseur social très largement en panne, ils escomptaient pouvoir s'appuyer, voire se replier sur leur village d'origine, mais s'y trouvaient bien souvent confrontés à des pénuries de terres²¹.

Au total donc, et alors même que les manifestations démocratiques s'affirmaient, les mondes sociaux sur lesquels s'était façonnée la Côte d'Ivoire à l'époque de sa prospérité (l'économie de plantation, l'école, les classes moyennes, l'emploi public, le cosmopolitisme, etc.) se fragilisaient

21. Cf. J.-P. Chauveau, « Les rapports entre générations ont une histoire. Accès à la terre et gouvernementalité locale en pays gban (Côte d'Ivoire), *Afrique contemporaine*, n° 214, 2005-2, p. 59-83.

simultanément. Ce que deux phénomènes, qui s'accentuèrent tout au long de la décennie, exprimèrent assez remarquablement, mais chacun à sa manière et sans heureusement converger.

Le premier, c'est ce qu'on pourrait appeler la multiplication des nouvelles religiosités. Un phénomène qui vint par conséquent se surajouter aux diverses Églises et appartenances religieuses au travers desquelles la Côte d'Ivoire offrait déjà, d'assez longue date, le tableau d'un monde fortement multi-confessionnel, avec ses courants islamiques (confréries et sunnites), ses milieux chrétiens et prophétiques, ou encore ses univers cultuels traditionnels. Ainsi, alors que la Côte d'Ivoire passa longtemps pour être un des bastions du catholicisme en Afrique de l'Ouest, exemplifié somptuairement par sa cathédrale d'Abidjan ou sa basilique de Yamoussoukro, l'islam ne cessait pas d'y gagner du terrain, notamment à cause de sa population originaire de pays majoritairement musulmans (Mali, Guinée, Sénégal, voire Burkina Faso²²). Elle y devint ainsi la première religion du pays et, si elle connut, comme partout ailleurs dans le monde musulman, des évolutions de type réformiste, celles-ci ne prirent pas des accents fondamentalistes ou radicaux. C'est du reste en 1993 que fut créé le Conseil national islamique qui rassemblait de manière œcuménique la quasi-totalité des courants de la communauté musulmane ivoirienne, soulignant ainsi la capacité de celle-ci, par l'entremise de ses élites, à afficher son unité et à peser sur la vie publique. Et elle le put d'autant mieux que la crise lui permit de pratiquer un prosélytisme de bon aloi, mais assez efficace, en s'appuyant sur une *da'wa*²³ sociale, c'est-à-dire sur tout un

22. Comme la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, au départ plutôt « animiste » et chrétien, a vu sa population musulmane fortement augmenter.

23. Appel à la foi.

milieu associatif s'occupant d'éducation, de santé, d'emploi ou cherchant à corriger les errements individuels²⁴.

Cependant, le monde chrétien fut lui aussi en quelque sorte redynamisé par la diffusion rapide de nouvelles offres évangéliques. Plus précisément, s'il était déjà riche de ses obédiences historiques, catholique, prophétiques, protestantes (elle-même très diversifiée avec ses courants luthérien, méthodiste, assemblées de Dieu), ce monde, implanté majoritairement dans le Sud forestier, qui avait évolué en même temps que la mise en valeur coloniale et la prospérité ivoirienne, ne paraissait plus à la hauteur de la crise que traversait le pays.

À l'instar d'autres régions de la planète et d'autres pays africains qui étaient confrontés aux affres des programmes économiques néo-libéraux, spécialement au déclassement, au chômage et à la pauvreté, mais à quoi s'ajoutait une crise épidémiologique comme celle du sida, des Églises, conduites par des pasteurs charismatiques, entreprirent d'évangéliser à nouveaux frais, en prétendant résoudre les problèmes des gens et, mieux encore, transfigurer leurs malheurs en félicités. D'inspiration originellement nord-américaine, mais largement recyclées dans de nombreux pays de missions, en Amérique latine et en Afrique, ces Églises, appelées néo-pentecôtistes parce qu'elles marquaient une nouvelle vague d'intervention intramondaine de l'Esprit-Saint dans un contexte de globalisation néo-libérale, se firent ainsi non seulement les thérapeutes de la souffrance sous tous ses aspects, mais également, pour la plupart d'entre elles, les propagandistes de la théologie de la prospérité²⁵. Car, loin de cultiver les vertus d'ascétisme ou de retenue du protestantisme originel, et, pas davantage celles de la lutte légitime

24. Sur cette question, voir l'ouvrage de M. Miran *Islam, histoire et modernité en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 2006.

25. Sur toutes ces questions, voir P.Gifford, *African Christianity. Its public role*, London, Hurst & Compagy, 1998.

des pauvres contre les riches (telles qu'elles avaient été mises en exergue par la théologie de la Libération), beaucoup d'entre elles s'employèrent bien plutôt à faire de la réussite matérielle un signe d'élection et à dénoncer la pauvreté comme preuve d'incrédulité évangélique.

Mais si cette vision très libérale de la Pentecôte aboutit à une sorte de démocratisation du charisme, c'est-à-dire à une situation où un nombre grandissant d'individus put se déclarer pasteur, créer son Église et de la sorte s'enrichir (notamment grâce à la dîme prélevée sur les fidèles), elle conduisit plus sûrement à aggraver la crise d'altérité qui affectait la société ivoirienne. Tandis, en effet, que l'idiome sorcellaire issu des traditions lignagères n'avait jamais cessé de servir de mode d'interprétation du malheur dans tous les milieux sociaux, surtout par le fait de la détérioration des relations intrafamiliales, le recours systématique au diable par ces pasteurs consacrés par l'Esprit-Saint pour expliquer les échecs, les mésententes, le chômage, la pauvreté et toutes sortes de maladies, au premier chef le sida, donna à cette crise d'altérité la dimension encore plus globale d'une crise morale²⁶.

Crise morale que l'on pourrait par conséquent aussi bien appeler crise diabolique, pour emprunter la formule à Michel de Certeau²⁷, puisqu'elle se manifesta par la banalisation des exorcismes et par un usage multifonctionnel du diable, sorte de signifiant flottant susceptible de s'appliquer à toutes les situations individuelles comme à une Côte d'Ivoire qui aurait besoin, plus globalement, d'être soumise à de vastes opérations de délivrance. L'Église catholique, l'islam, les faux prophètes et les cultes traditionnels furent ainsi tout

26. Cf. A. Mary, « Prophètes pasteurs. La politique de la délivrance en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, n° 87, 2002, p. 69-93 et J.-P. Dozon, *L'Afrique à Dieu et à Diable. États, ethnies et religions*, Paris, Ellipses, 2008.

27. Cf. *Les possédés de Loudun*, Paris, Gallimard/Juliard, 1990.

particulièrement dénoncés par ces pasteurs et leurs nouvelles Églises comme des complices ou même comme des œuvres du Malin. Mais, si cela ajouta quelque conflictualité spirituelle au climat délétère qui gagnait de plus en plus le pays, cette diabolisation tous azimuts ne semblait heureusement pas devoir se transformer en guerre de religions.

Cependant, un second phénomène, qui peut être assez bien défini par le terme générique de brutalisation, rendit plus manifeste encore la crise d'altérité qui affectait la société ivoirienne²⁸. Ainsi qu'on l'a vu, le début des années 1990 se caractérisa par un sentiment d'insécurité croissante, autant par la multiplication des actes délictueux, spécialement des attaques à main armée dans la capitale économique, que par toutes sortes de rumeurs qui en gonflaient la fréquence et la gravité. Mais à ce premier théâtre de brutalisation s'en ajoutèrent au moins deux autres qui participèrent plus insidieusement à la généralisation du phénomène.

On eut d'abord le monde étudiantin qui, dans le sillage de sa contestation d'Houphouët-Boigny et de son régime ainsi que des répressions virulentes dont il fit l'objet, se manifesta de plus en plus par des actes violents à l'intérieur de sa propre sphère; à la fois par des affrontements entre militants de la FESCI et ceux qui peu ou prou soutenaient le pouvoir politique et par des mises en causes brutales des autorités professorales. En fait, les frontières entre les gangs urbains et les factions étudiantes tendirent à s'effacer, indiquant que la crise ivoirienne se traduisait tout particulièrement par une crise générationnelle et entrenait toute une jeunesse dans une manière de contre-culture. À quoi il faut immédiatement ajouter que si ladite contre-culture comportait de la violence, elle fut aussi faite de créations langa-

28. Cf. C Vidal, « La brutalisation du champ politique ivoirien », 1990-2003, *Revue africaine de sociologie*, 2003, n° 7, vol. 2, p. 45-57.

gières, exemplairement le nouchi²⁹, vestimentaires et musicales. En appelant du reste cette jeunesse « génération zouglo », c'est-à-dire du nom du genre musical qui fut précisément créé par des étudiants au début des années 1990³⁰, le philosophe ivoirien Yacouba Konaté a parfaitement résumé ce phénomène dans lequel le brouillage des frontières entre université et monde de la rue fut tout à la fois générateur de transgressions, de brutalités et d'inventions culturelles³¹.

Dans une veine assez proche, la presse écrite constitua à sa manière le troisième théâtre de brutalisation. Car, si la multiplication rapide des quotidiens était en train de laisser découvrir un irrépressible processus de démocratisation depuis la rupture avec le régime de parti unique et prenait une part de plus en plus grande dans la diffusion des opinions partisanes et de la critique des adversaires, la manière dont nombre d'entre eux exerçaient cette liberté recouvrée³² exprima assez bien, tout en l'accentuant, la crise d'altérité qui touchait en profondeur la société ivoirienne. Rarement formés aux arcanes du métier, de la même classe d'âge que celle qui évoluait à l'université ou dans les ghettos, de jeunes journalistes (pigistes pour la plupart et bien peu rémunérés) entrèrent dans l'arène publique en se faisant fréquemment l'écho, ainsi qu'on l'a évoqué plus haut, des rumeurs ou des radio-trottoirs et, au fil de la décennie, en utilisant les mots comme instruments de stigmatisation ou même de possibles passages à l'action violente. Ce qui, en voulant toucher aussi

29. Mélange de français et de différentes langues d'Afrique de l'Ouest qui est venu, en quelque sorte, s'ajouter au vieux franco-ivoirien.

30. Genre musical qui eut bientôt un énorme succès international.

31. Cf. Y. Konaté, « Génération zouglo », *Cahiers d'études africaines*, XLII (4), n° 168, 2002, p. 777-796.

32. Avant 1990, il n'y avait qu'un seul quotidien, « Fraternité Matin ». Mais avant l'indépendance, pendant les années 1950, en même temps que plusieurs partis, la Côte d'Ivoire avait expérimenté une modeste presse d'opinions.

bien des personnalités politiques que certains types de population, participa, non seulement au climat délétère, mais également à une non effectivité de la loi (les autorités n'osant ou ne voulant pas se saisir des diffamations, des menaces ou des propos racistes), c'est-à-dire à l'instauration du règne de l'impunité.

Tout bien considéré, la démocratisation du pays, quoiqu'elle continuât à se présenter sous un jour prometteur, ne parvenait pas à masquer une crise économique et sociale qui s'aggravait en une crise d'altérité marquée tout particulièrement par des phénomènes de brutalisation et de diabolisation. Cette crise multidimensionnelle devenait une fâcheuse composante de la vie publique dès lors que le pouvoir et les élites politiques semblaient de moins en moins en mesure de la juguler et même d'avoir la volonté de le faire.

Quand l'ivoirité, loin d'unir le peuple, le divisa encore un peu plus

Après que l'on eût rendu un somptuaire hommage au Père de la Nation et alors qu'un long deuil national faisait entrer, non sans inquiétude, la Côte d'Ivoire dans une nouvelle époque, la classe politique au pouvoir, c'est-à-dire celle qui ressortissait pour l'essentiel au PDCI, connut d'assez graves dissensions internes. En fait, Houphouët-Boigny avait fort mal préparé sa succession ou, plutôt, avait laissé à deux possibles héritiers le soin de rivaliser pour occuper son fauteuil présidentiel, sans doute pour faire en sorte qu'aucun ne fût jamais à sa hauteur. L'un était le Premier ministre, Alassane Ouattara, l'autre s'appelait Henri Konan Bédié, une figure politique connue de longue date, qui avait été ministre des finances, qui avait développé ses propres réseaux franco-

ivoiriens à l'époque de Giscard d'Estaing et qui était, pour l'heure, Président de l'Assemblée nationale.

L'affrontement entre les deux prétendants se produisit donc, mais, semblait-il, à l'avantage du second puisque la Constitution ivoirienne avait prévu que le Président de l'Assemblée nationale exerçât provisoirement la fonction présidentielle jusqu'à la tenue de nouvelles élections. Ce qui lui donnait d'importantes marges de manœuvre, comme celles qui lui permirent de conquérir vite le leadership du PDCI (Alassane Ouattara avait été numéro deux du parti pendant quatre ans, Houphouët en ayant toujours eu la Présidence) et surtout de mettre en cause la légitimité de son rival à se porter candidat à la fonction suprême. Cette situation provoqua en effet dissensions et divisions, puisque toute une fraction du PDCI emmenée par un certain Djéni Kobina, proche d'Alassane Ouattara, le quitta, en septembre 1994, pour fonder un nouveau parti, le Rassemblement des Républicains (RDR), et puisque, surtout, une nouvelle loi votée par l'Assemblée nationale requérait que tout candidat à la fonction présidentielle devait être ivoirien, né de parents eux-mêmes ivoiriens, visant de la sorte tout spécialement l'ex-Premier Ministre d'Houphouët-Boigny dont on disait qu'il était d'ascendance burkinabè³³.

Quoique le mot ne fût pas encore publicisé, l'ivoirité naquit donc dans ce contexte de crise du PDCI, c'est-dire d'un parti qui depuis cinquante ans, sous la férule d'Houphouët, avait façonné et dominé la scène politique ivoirienne, et dans le cadre d'une entreprise opiniâtre pour éliminer précisément de cette scène Alassane Ouattara. Autrement dit, alors que la démocratisation était toujours à l'œuvre, que le multipartisme se renforçait avec la naissance d'un nouveau et important parti, que la presse se diversifiait toujours davantage, de graves divisions, au prétexte de compétitions politiques, étaient en train de

33. Il est lui-même né à Dimbokro, dans le Sud ivoirien, mais est originaire de la célèbre cité de Kong, située dans le nord-est ivoirien.

toucher en profondeur la population ivoirienne, mettant en quelque sorte en cause son héritage cosmopolite.

En réalité, l'affaire était tout à la fois plus ancienne et plus complexe. Car, ainsi qu'on l'a indiqué plus haut, une forme de nationalisme anti-allogène s'était déjà manifestée au début de l'indépendance (et, comme on le verra plus au long, bien antérieurement) lorsque Houphouët-Boigny, alors tout puissant, s'était vu refuser par le PDCI sa proposition d'accorder la double nationalité aux ressortissants du Conseil de l'Entente. Et, plus tard, au tournant des années 1980, dans les mêmes rangs du parti, on avait vivement souhaité une politique d'ivoirisation des cadres, laquelle visait aussi bien les coopérants français, nombreux au sein des administrations publiques, que des fonctionnaires qui occupaient des postes importants, parfois ministériels, et qui étaient d'origine malienne, burkinabè ou sénégalaise. Par ailleurs, c'est dans le milieu universitaire et littéraire qu'en ces années on vit émerger un nationalisme culturel recherchant, au-delà de la notion trop large de négritude propre au panafricanisme d'avant les indépendances, des catégories plus à même de s'affranchir des influences étrangères, notamment occidentales, et capables de valoriser substantiellement des traditions et des visions du monde proprement ivoiriennes. Le terme d'ivoirité fut ainsi inventée par le dramaturge Niangoranh Porquet en même temps, par exemple, que l'anthropologue Georges Niangoran Bouah proposait la notion de *drummologie* au travers de laquelle il entendait rendre raison aux modes de pensée et de communication des peuples précoloniaux³⁴.

34. Pour un bon historique de toute cette affaire, voir le chapitre 3 de la thèse de K. Arnaut « Autochtony and the postnational imagination in Côte d'Ivoire (1901-2003) » in *Performing displacements and rephrasing attachments: ethnographic explorations of mobility in art, ritual, media and politics*, Universiteit gent, 2005. Voir aussi du même auteur « Les hommes de terrain – Georges Niangoran Bouah et le monde universitaire de l'autochtonie en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, n° 112, 2008, p. 18-35.

Cependant, quoiqu'il ait gagné de plus en plus les élites ivoiriennes, ce nationalisme culturel resta somme toute assez limité aussi longtemps qu'Houphouët-Boigny demeurait aux commandes du pays. Jusqu'au moment où celui qui paraissait en être l'héritier le plus proche, Konan Bédié (suivant certaines rumeurs, il était réputé être son fils naturel) entreprit de placer son mandat présidentiel sous le signe de l'ivoirité. En fait, élu en octobre 1995 comme Houphouët-Boigny avait pu l'être au temps du parti unique (avec plus de 95% des voix), aucun des deux grands partis d'opposition (FPI et RDR) n'ayant pris part au vote, Konan Bédié rompait bel et bien avec le « Père de la Nation ». Car, malgré une reprise économique (due aux renchérissement des cultures d'exportation que permirent aussi bien la forte dévaluation du Franc CFA en 1994 que les cours favorables du marché mondial) qui semblait pouvoir faire renouer la Côte d'Ivoire avec sa prospérité d'autan, le pays, aux yeux du nouveau Président, devait en quelque sorte resserrer ses rangs autour d'une identité nationale plus substantielle, plus enracinée dans ses terroirs et ses traditions ancestrales. Cela signifiait qu'il fallait se démarquer de cette Côte d'Ivoire cosmopolite qu'avait forgée Houphouët-Boigny dans le sillage d'une politique coloniale elle-même favorable à l'immigration,

Outre la loi qui avait conduit à l'élimination d'Alassane Ouattara de la compétition électorale, l'ivoirité fut ainsi vite conçue comme une sorte d'appareil idéologique d'État permettant d'asseoir la gouvernance de son rival victorieux. Et, si elle put apparaître dans un premier temps comme une sorte de simple affirmation nationale susceptible d'accompagner la reprise économique, ainsi qu'en témoignait la publication de la formule de « l'éléphant d'Afrique » pour symboliser une Côte d'Ivoire marchant résolument dans les pas du modèle qu'offraient à l'époque les « Dragons d'Asie », l'ivoirité prit bientôt un tour plus problématique.

Grâce en effet à un cénacle³⁵ d'historiens, philosophes, anthropologues et écrivains qui se firent volontiers les intellectuels organiques du nouveau régime (au sein duquel certains parvinrent à occuper des fonctions importantes), l'esquisse qui en avait été faite une dizaine d'années plus tôt se précisa beaucoup mieux en prenant un contenu tout à la fois politique et ethniciste. Plus exactement, tout en se présentant comme une synthèse de la diversité ethnique qui composait la Côte d'Ivoire (mais n'y incluant pas, point important, les populations d'origine étrangère qui s'y étaient installées depuis l'époque coloniale), l'ivoirité mettait plus particulièrement l'accent sur l'aire culturelle akan³⁶ et, plus spécialement encore, sur le monde baoulé, comme s'il en était en quelque sorte la quintessence.

On eut ainsi une ivoirité qui prit largement le sens d'une « baoulité », et qui le prit en valorisant politiquement une certaine culture, c'est-à-dire en mettant en exergue, comme l'a formulé lui-même Konan Bédié³⁷, l'harmonieux équilibre qui, de façon immémoriale, y avait cours entre « gens du pouvoir » et « gens de la terre », ou entre ce qu'il n'hésita pas à appeler une « aristocratie » et une « plèbe ». Autant de qualités de commandement et d'obéissance qui, pour le Président et ses idéologues, prédisposaient le monde baoulé à être durablement le guide de la nation ivoirienne et de sa modernisation. À certains égards, cette version ethniciste de l'ivoirité n'avait rien pour surprendre puisque Houphouët-

35. Rassemblé autour de la CURDIPHE (Cellule universitaire de recherche et de diffusion des idées et actions du Président Konan Bédié) qui publiait la revue *Ethics* (Etudes et théories de l'humanisme ivoirien pour la synthèse culturelle) et de l'association « Réfléchir pour l'action d'une Côte d'Ivoire nouvelle et exigeante » qui publiait la revue *Racines*.

36. La vaste aire culturelle akan regroupe dans l'Est et le Centre ivoirien les populations abron, baoulé et agni et une partie des populations côtières, mais aussi au Ghana, au Togo et au Bénin tout un ensemble de groupes organisés pour leur majorité en royaumes.

37. Cf. H. Konan Bédié, *Les chemins de ma vie*, Paris, Plon, 1999.

Boigny l'avait lui-même largement développée en se présentant, parmi d'autres postures, comme un *famien*, c'est-à-dire comme un roi baoulé, en installant la capitale politique, son village Yamoussoukro, au cœur du pays baoulé, ou encore en ayant placé à des postes importants du Pouvoir d'État nombre de ses congénères.

Cependant, quels qu'aient été les éléments de continuité avec la politique d'Houphouët, elle-même en lien étroit avec la baoulisation de la société ivoirienne depuis l'époque coloniale³⁸, cette valorisation ou cette auto-promotion du monde baoulé introduisait un changement assez radical. Alors que la premier Président ivoirien, malgré ses inclinations ethniques, avait toujours su assez bien ménager les gens du Nord (ceux qu'on appelait couramment les Dioula et qui pouvaient être d'origine malienne ou burkinabè), du moins au travers de l'attribution de postes dans le gouvernement ou dans la haute fonction publique, le second paraissait vouloir fonder une sorte d'« ethnocratie »³⁹ à l'encontre de ces derniers et, particulièrement d'Alassane Ouattara qui en était à ses yeux la figure de proue. Et il semblait vouloir d'autant plus s'y employer qu'une certaine élite originaire du Nord, qui avait été enchantée de voir l'un des siens devenir Premier ministre en 1990 et numéro deux du PDCI, s'était persuadée de son côté qu'Alassane Ouattara devait être le véritable successeur d'Houphouët-Boigny et, à cette fin, avait rédigé et fait circuler une charte dans laquelle étaient notamment exposées les raisons historiques justifiant un tel scénario politique⁴⁰.

38. Cf. J.-P. Chauveau, « La part baule. Effectif de population et domination ethnique: une perspective historique », *Cahiers d'études africaines*, 105-106, XXVII (1-2).

39. Pour reprendre le terme d'H. Memel Fôté dans son article « Un mythe politique des Akan: le sens de l'État » in P. Valsecchi et F. Viti (dir.), *Mondes Akan. Identité et pouvoir en Afrique occidentale*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 21-42.

40. Cf. C. Sandlar, « Le national-régionalisme de la charte du Nord », *Outre-terre. De l'Afrique au Gondwana*, 2005, n° 11, p. 295-307.

Finalement, si elle voulait être de prime abord le nom d'une affirmation nationale prometteuse d'un renouveau culturel et économique, l'ivoirité était bien plutôt celui d'une division profonde de la société ivoirienne⁴¹. Plus précisément, elle était le nom d'une ethnicisation d'autant plus inquiétante qu'elle était portée par une intelligentsia qui, à la différence de la période d'Houphouët où elle avait été mise à l'écart et conduite à se tenir dans une opposition plus ou moins clandestine, s'impliquait de plus en plus fortement dans la vie politique quand elle n'était pas directement associée à l'exercice du Pouvoir d'État. Mais l'ivoirité fut aussi l'expression particulièrement condensée de la crise d'altérité qui affectait le tissu social ivoirien et qui se traduisait tout spécialement, comme on l'a vu, en brutalisation et en diabolisation.

En effet, quoique le régime de Bédié bénéficiât d'une conjoncture économique plus favorable, ce qui sembla l'autoriser à commettre de graves gabegies, cette crise ne cessait de s'accentuer. Particulièrement à l'endroit d'une jeunesse de plus en plus nombreuse qui parvenait de moins en moins à trouver un emploi, qui cherchait ou songeait souvent à s'expatrier en France, mais qui, par suite des lois de restriction aggravée de l'immigration⁴², élargissait son horizon à d'autres pays d'Europe et aux États-Unis. C'était l'époque où arrivèrent, comme partout ailleurs dans le monde, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, notamment l'antenne parabolique et le cellulaire, qui démultiplièrent les imaginaires mais qui, ce

41. Cf. J.-P. Dozon, « La Côte d'Ivoire au péril de l'ivoirité. Genèse d'un coup d'État », *Afrique contemporaine*, n° 193, janvier-mars 2000, p. 13-23.

42. Depuis les années 1990, l'État français n'eut de cesse de restreindre l'entrée dans l'Hexagone d'immigrants en provenance d'Afrique et de fabriquer tout à la fois une « immigration clandestine » et une population de sans-papiers. Cf. *Les lois de l'inhospitalité : Les lois contre l'immigration à l'épreuve des sans-papiers* (D. Fassin, A. Morice, C. Quimina, Paris, La Découverte, 1997).

faisant, rendaient encore plus difficile pour cette jeunesse l'acceptation de la réalité ivoirienne. Et si les « ghettomen » en étaient à leur manière les fers de lance, les étudiants paraissaient de moins en moins s'en distinguer, notamment au travers de la redoutable FESCI qui manifestait régulièrement contre le gouvernement, mais qui, toujours plus brutalement, entendait régir la vie quotidienne des campus.

Par ailleurs, les incidents liés à des conflits fonciers se multipliaient dans les campagnes, spécialement dans l'Ouest et le Sud-Ouest où la cacaoculture gagnait toujours plus de terrain, mais où les rapports entre autochtones et allochtones (spécialement les populations d'origine bukinabè) se dégradaient autant par le climat que faisait régner l'idéologie de l'ivoirité que par la manière dont une classe moyenne paupérisée et sa jeunesse, originaires de ces régions, entendaient la mettre en application pour se réapproprier la terre de leurs ancêtres⁴³.

L'idéologie de l'ivoirité était ainsi en train de devenir plus spécifiquement une idéologie d'autochtonie (mais dont les prémisses, on le verra, étaient déjà anciennes), c'est-à-dire une entreprise de « retraditionnalisation »⁴⁴ des terroirs venant se heurter de front aux pratiques très libérales d'accès à la terre qui, pendant plusieurs décennies, notamment à l'époque d'Houphouët-Boigny, avaient permis le développement de l'économie de plantation. Une loi, d'ailleurs, allait bientôt être conçue (décembre 1998) qui, sous couvert de rationaliser et de sécuriser la propriété foncière individuelle et d'améliorer les rendements agricoles, visait à renforcer les

43. En novembre 1999, un mois avant le coup d'État, dans l'extrême Sud-Ouest, suite à des affrontements avec des autochtones, dix-sept mille Burkinabè rentrèrent précipitamment au Burkina Faso. Cf. S. Bredeloup « Réinstallation à Ouagadougou des « rapatriés » burkinabè de Côte d'Ivoire », *Afrique contemporaine*, n° 1, 2006, p. 121-147.

44. Cf. J.-P. Chauveau « Question foncière et construction nationale; Les enjeux silencieux d'un coup d'État », *Politique africaine*, n° 78, juin 2000, p. 94-125.

droits des autochtones et à diminuer très fortement ceux des allochtones⁴⁵.

Enfin, sur le front des nouvelles religiosités, la vague néo-pentecôtiste ne laissait pas de s'affirmer, continuant à diaboliser les problèmes des gens, notamment le sida alors même qu'était lentement initié un programme d'accès à la trithérapie pour des membres d'associations de personnes atteintes⁴⁶. Et comme si l'air du temps ne cessait de s'alourdir, ici et là, ou au détour de conversations, on pouvait entendre des voix qui disaient leur sympathie pour un certain Jean-Marie le Pen. En effet, cette figure de plus en plus installée dans la vie politique française attirait manifestement pas mal d'Ivoiriens, moins pour ce qu'il pouvait représenter dans l'Hexagone, que pour la manière dont quelques uns de ces slogans étaient susceptibles d'être adaptés à leur pays, comme celui de « préférence nationale » ou encore celui de « La Côte d'Ivoire aux Ivoiriens », quand certains journaux n'hésitaient pas à recourir à des formules ouvertement xénophobes et racistes⁴⁷. L'idée qu'il y eut une ivoirité et des « Ivoiriens de souche », comme d'aucuns affirmaient qu'il y avait une francité et des « Français de souche », paraissait d'autant plus crédible que France et Côte d'Ivoire avaient longtemps cheminé ensemble et que ce qui survenait sur le plan politique chez l'une pouvait faire sens chez l'autre.

45. Cf. J.-P. Chauveau, « La loi de 1998 sur les droits fonciers coutumiers dans l'histoire des politiques foncières en Côte d'Ivoire. Une économie politique des transferts des droits entre "autochtones" et "étrangers" » in *Enjeux fonciers et environnementaux : dialogues afro-indiens* (C. Eberhard, dir.), Pondichery, Institut français de Pondichéry, 2007, p. 155-190.

46. Cf. *L'accès aux traitements du VIH/sida en Côte d'Ivoire* (dir, P. Msellati, L. Vidal, J.-P. Moatti), Editions ANRS, Collection Sciences sociales et sida, 2001.

47. Je me souviens d'un journal qui, discutant des origines étrangères d'Alassane Ouattara, écrivit qu'en tout état de cause, « il avait toute la physionomie d'un mossi ».

Cependant, en dépit de ce climat passablement délétère, la vie politique n'en était pas moins celle d'une démocratie en construction. Le fait le plus remarquable était que les deux principaux partis de l'opposition à Konan Bédié et au PDCI, à savoir le FPI de Laurent Gbagbo (qui avait été élu député aux législatives de 1995) et le RDR d'Alassane Ouattara (qui n'en devint le Président qu'en 1999, suite au décès de Djéni Kobina), avaient fait cause commune dans ce qui fut appelé le Front républicain. Ce qui signifiait que, malgré la tendance à l'ethnicisation des partis politiques, ils eurent pendant un temps la capacité à la contrecarrer et à œuvrer ensemble pour mettre un terme à la longue hégémonie du parti d'Houphouët-Boigny. Et si l'on pouvait déjà percevoir quelques malentendus ou quelques fausses notes entre les deux partis, il était malgré tout intéressant et encourageant qu'au sein de ce Front d'autres intellectuels ou d'autres leaders que ceux qui glosaient sur l'ivoirité s'accordassent pour la critiquer et pour précisément y voir une source gravissime de division du pays⁴⁸.

Mais les élections générales approchaient et, comme Alassane Ouattara estimait de plus en plus avoir un destin national et, donc devoir être candidat à la Présidence, du côté du PDCI et de Konan Bédié on s'employait ferme à vouloir démontrer qu'il n'était qu'un Ivoirien de circonstance, que son père était un Burkinabè, qu'il avait suivi sa scolarité en Haute-Volta ou qu'il avait représenté ce pays dans des instances internationales. Bref, tout fut fait pour le discréditer, ce qui conduisit à des manifestations de rue du RDR, puis au lancement de poursuites judiciaires contre lui, après qu'un juge lui eût établi son identité d'authentique Ivoirien et alors qu'on décidait en haut lieu qu'il s'agissait

48. C'est ce qui se passa en juillet 1999 à l'Université de Cocody, sous la houlette de l'anthropologue H. Memel Fôté où le livre de Konan Bédié, *Les chemins de ma vie*, qui venait de paraître, fut passé au crible de la critique.

d'un faux. Cela l'obligea à séjourner dans une sorte d'exil en France, mais cela entraîna également de nouvelles manifestations du RDR ainsi qu'un durcissement de plus en plus net du régime qui arrêta et emprisonna une vingtaine de ses militants, dont sa secrétaire générale, l'historienne Henriette Dagri Diabaté.

Nous étions à quelques mois du coup d'État qui allait renverser Konan Bédié. Dans toute cette affaire, où il s'agissait coûte que coûte d'éliminer Alassane Ouattara de la compétition électorale, mais au risque pour le PDCI d'en faire un personnage de plus en plus charismatique, indispensable pour ses partisans et donc à la vie politique ivoirienne, le FPI, qui était en principe l'allié du RDR, ne s'associa guère à ses protestations. Manifestement le Front républicain avait fait long feu et Laurent Gbagbo pouvait du même coup espérer avoir un rival de moins aux élections présidentielles de 2000.

Une décennie de guerre civile en pointillé

Ce fut donc dans ce contexte de crise d'altérité de plus en plus aggravée affectant tous les secteurs de la société ivoirienne, synthétisée assez bien par l'idéologie de l'ivoirité et exemplifiée par la mise au ban d'Alassane Ouattara, que survint le coup d'État du général Robert Gueï en décembre 1999. Parti d'une mutinerie de soldats qui réclamaient des primes impayées, le putsch devint très vite un processus irréversible et ledit général, qui avait été particulièrement actif sous le dernier gouvernement d'Houphouët-Boigny (notamment en réprimant des manifestations étudiantes), devenu le nouvel homme fort du pays, instaura le jour de Noël un Comité National de Salut Public (CNSP) dont il assurait la Présidence entouré de dix officiers. Quoique tout se soit

passé sans effusion de sang, l'événement fit grand bruit, car la Côte d'Ivoire, malgré ses difficultés de l'heure, était un de ces très rares pays africains qui n'avait jamais connu semblable usage de la force militaire et qui paraissait toujours pouvoir s'en dispenser. Le pays ainsi que la communauté internationale semblerent donc tomber de haut. Mais, assez étrangement, malgré les condamnations de principe qui s'exprimèrent ici et là, ils eurent l'air de s'en arranger assez bien. Mieux encore, le coup d'État parut susciter un profond soupir de soulagement au sein de la population ivoirienne, voire même une certaine allégresse, ce qui révélait un profond rejet du régime de Bédié, qui lui paraissait avoir bien mal gouverné le pays. Et ce n'était pas seulement l'idéologie de l'ivoirité et ses effets délétères qui généraient un tel sentiment. C'était aussi ses gabegie et une aggravation de la corruption, qui avait été l'une des néfastes conséquences de la privatisation de la plupart des grandes entreprises publiques, notamment celle de la filière café-cacao⁴⁹. On peut d'ailleurs peut-être trouver dans ce soutien populaire au coup d'État l'une des raisons pour laquelle la France n'intervint pas pour sauver le régime de Konan Bédié, comme elle aurait pu le faire au nom des accords bilatéraux de défense qui avaient été établis au tout début de l'indépendance ivoirienne. En tout cas, cela compta certainement dans le différend qu'eurent sur ce sujet le Président français, Jacques Chirac, et son Premier ministre, Lionel Jospin, et qui fit que celui-ci l'emporta sur celui-là arguant que la France n'avait plus à intervenir dans les affaires intérieures des pays africains de son ex-empire.

49. Pendant plusieurs décennies, la filière café-cacao a été régie par la Caisse de stabilisation, véritable État dans l'État, qui permit à celui-ci d'accumuler les rentes, mais aussi de garantir des prix aux producteurs par-delà les fluctuations du marché international. C'est en 1999 qu'elle fut privatisée, notamment pour le compte de firmes américaines et européennes; Cf. B.Losch, « Libéralisation économique et crise politique en Côte d'Ivoire », *Critique internationale*, n° 19, avril 2003, p. 48-60.

Konan Bédié, qui avait pourtant été fortement soutenu depuis deux décennies par d'influentes réseaux politiques français, fut donc lâché et dut se résoudre à s'exiler à Paris, tandis que Laurent Gbagbo qui était en voyage en Italie et Alassane Ouattara qui séjournait en France rentraient dare dare au pays.

De prime abord, tout parut aller beaucoup mieux pour le patron du RDR puisque, outre la levée des poursuites judiciaires qui pesaient sur lui et la libération de ses compagnons, le gouvernement de transition que le CNSP mit très vite en place comportait un nombre important de membres de son parti. Et, s'il n'y avait le mécontentement du FPI qui s'estimait moins bien loti dans la composition du gouvernement, la Côte d'Ivoire semblait connaître, sur la base du maintien de ses acquis démocratiques (le multipartisme, la liberté de la presse), un net regain d'optimisme. Comme s'ils avaient conscience qu'après la disparition d'Houphouët, la classe politique, spécialement le PDCI, n'avait pas su gérer la démocratisation du pays, les principaux leaders allaient à qui mieux mieux se recueillir sur sa tombe pour en rechercher l'assistance posthume ; tandis que les militaires, du moins pendant une brève période, continuaient plutôt à être bien vus par la population. Et leur chef, le Général Gueï, tout en annonçant la création d'une Commission constitutionnelle consultative électorale (CCCE) pour garantir aux prochaines élections la meilleure organisation et la meilleure transparence, s'en prit à un moment à l'idéologie de l'ivoirité, plus précisément à sa version xénophobe qui visait en premier lieu les Burkinabè, pour considérer que ces derniers « sont plus ivoiriens que des Ivoiriens »⁵⁰.

Cependant, cet état de grâce ne dura pas. Alors que l'image de la soldatesque au pouvoir se détériorait, compte

50. Pour le détail de tous ces faits et événements politiques, on peut se reporter à l'excellente chronologie établie par M. Le Pape et C. Vidal in *Côte d'Ivoire, l'année terrible 1999-2000, op. cit.*, p. 13-50.

tenu de ses exactions de plus en plus fréquentes, et que le Général Gueï paraissait envisager une possible candidature (contrairement à ses déclarations initiales), l'approche des élections ou, plutôt leur préparation juridique qui devait aboutir à un référendum, redurcissait les positions des uns et des autres. En fait, comme avant le coup d'État, ce fut la candidature d'Alassane Ouattara qui revint sur le devant de la scène et, à travers elle, celle de l'ivoirité. D'un côté, en effet la CCCE, au terme de débats houleux, conforta la loi de 1995, en proposant de requérir des candidats « d'être ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine », à quoi s'ajoutaient d'autres dispositions qui, à l'évidence, étaient destinées à exclure le leader du RDR. De l'autre, se multiplièrent les accusations de tricherie à l'encontre de ce dernier concernant sa nationalité et de fraude massive à l'encontre du RDR, réputé fabriquer et distribuer de fausses cartes d'identité à des nordiques étrangers. Le tout était orchestré par une presse, de plus en plus brutale dans l'invective et la xénophobie, qu'elle fût proche du PDCI ou surtout du FPI de Laurent Gbagbo.

L'alliance du FPI et du RDR au sein du Front républicain avait donc bel et bien fait long feu et, dans la compétition électorale qui s'annonçait particulièrement heurtée, l'idéologie de l'ivoirité revint en effet plus redoutable que jamais au cœur des affrontements politiques. Et elle revint sous une forme quelque peu différente de celle qui avait prévalu au temps de la Présidence de Bédié. Ce n'était plus la version ethniciste qui vantait les mérites du monde baoulé pour incarner et gouverner exemplairement le pays. C'était bien plus nettement une version qui faisait de l'autochtonie le noyau central de l'appartenance au peuple ivoirien, c'est-à-dire qui entremêlait étroitement le fait d'être originaire d'un terroir du pays à celui d'y être inscrit depuis de nombreuses générations. La proposition de la CCCE allait à l'évidence dans ce sens et, même si elle ne visait que les candidats à sa

plus haute représentation, elle ne pouvait qu'avoir des retombées sur la conception du peuple lui-même, en l'occurrence d'un peuple véritablement ivoirien qui se distinguerait d'un autre qui le serait beaucoup moins ou pas du tout. Dans cette perspective, les tracasseries et les répressions dont faisaient l'objet les militants du RDR et leur leader ressortissaient à une suspicion plus générale à l'égard des gens du Nord qui, même quand ils étaient ivoiriens et qu'ils pouvaient le justifier, même quand ils n'avaient pas de sympathies politiques particulières pour Alassane Ouattara et son parti (beaucoup en ayant au contraire pour le PDCI ou le FPI), pouvaient toujours être soupçonnés à la fois de soutenir ces derniers et de ne pas être de vrais nationaux.

En fait, cette suspicion était largement répandue parmi les gens du Sud forestier, pour qui les gens du Nord, quelles que fussent leurs origines, ivoirienne ou étrangère, étaient de toutes les façons assimilables à des Dioula, c'est-à-dire à une population globalement allogène, venue vivre en zone sylvestre parce qu'il y avait là, depuis l'époque coloniale, les principales ressources économiques et les opportunités commerciales du pays. En d'autres termes, la question de l'autochtonie, et donc d'un authentique peuple ivoirien, se posa d'abord et avant tout parmi les gens du Sud, et elle s'y posa d'autant plus que ne cessaient de se multiplier les conflits fonciers, spécialement dans le Sud-Ouest où s'étaient établis comme exploitants agricoles de très nombreux Burkinabè.

Et, quoiqu'elle allât à contre-courant de l'histoire ivoirienne et de la façon dont Houphouët-Boigny en avait accentué la dimension cosmopolite pour installer la Côte d'Ivoire en puissance régionale, l'autochtonie politique fit largement consensus auprès des principaux leaders et partis. C'est ainsi que le général Gueï, désormais en lice dans la course présidentielle, oublia Houphouët et son propre éloge des Burkinabè pour considérer qu'il fallait mettre bon ordre dans la définition du peuple ivoirien. Mais, plus surprenant

encore, lorsque la proposition de la CCCE relative aux origines ivoiriennes des candidats fut présentée au référendum constitutionnel en juillet 2000, le RDR appela à voter positivement comme tous les autres partis, comme s'il feignait de ne pas croire qu'elle avait été tout particulièrement conçue pour éliminer son leader et que la meilleure tactique pour l'heure était de se ranger sur la position du FPI et du PDCI.

Sans beaucoup de surprise par conséquent, le oui l'emporta largement (plus de 80 %). Mais la participation avait à peine dépassé les 50 % et, parmi les abstentionnistes, beaucoup ont dû se demander pourquoi la classe politique ivoirienne avait été si consensuelle sur quelque chose qui était en réalité profondément dissensuelle. C'est ce qui était manifestement apparu au cours des tumultueux débats au sein de la CCCE où plusieurs de ses membres (y compris des membres éminents du FPI⁵¹) avaient exprimé leur désaccord sur un point spécifique de la proposition, à savoir qu'ils préféraient de loin la mention « né de père ou de mère ivoirien... » à celle « né de père et de mère ivoirien ». Il y avait à l'évidence du bon sens, oserais-je dire sociologique, dans cette option alternative, étant donné que la Côte d'Ivoire était le produit d'un brassage de populations et que quantité d'Ivoiriens, notamment parmi les élites, n'avaient effectivement qu'un parent pouvant se revendiquer du cru. Du reste, pendant les débats de CCCE, la population s'empara de cette affaire de conjonction, souvent avec beaucoup d'humour, pour s'auto-identifier ou identifier tel ou tel comme étant un « et » ou un « ou ». Elle ne manqua surtout pas de cibler tel grand personnage pour dire que, tout en étant partisan du « et »,

51. C'était tout particulièrement le cas du grand anthropologue ivoirien, H. Memel Fôté, vice-Président de la CCCE, mais qui était considéré par les durs du FPI comme beaucoup trop tendre sur cette question essentielle. Cf. *Intellectuels ivoiriens face à la crise* (éd. I. Diabaté, O. Dembélé et F. Akindès), Paris, Karthala, 2005.

lui ou sa descendance ne pourrait pas se présenter à l'élection présidentielle puisque l'un de ses parents ou son conjoint avait une origine étrangère.

Cependant, quels que fussent les sages arguments que les partisans du « ou » purent développer ou les salvatrices ironies populaires, et sans qu'on connût vraiment le détail des intrigues (notamment les pressions des « durs » du FPI), le « et » gagna la partie et fut finalement inscrit, au titre de l'article 35, dans la nouvelle Constitution ivoirienne. En fait, tout se passa comme si les principaux acteurs politiques s'étaient livrés à une surenchère sur l'ivoirité et, dans cet emballement, l'avaient édifiée juridiquement contre la réalité historique et sociologique du pays, au risque de le diviser et de le brutaliser encore un peu plus. C'est précisément ce qui advint très vite lors même que le référendum eût l'air de faire très largement consensus.

Tandis que le RDR ne participait déjà plus au gouvernement d'union nationale, mais que son leader semblait croire toujours plus fermement en son destin national, les dénonciations à son encontre ainsi qu'à celle de son parti s'amplifièrent, les ciblant l'un et l'autre comme des agents de l'étranger. Mais, surtout, avec l'approche des élections, intrigues, rumeurs d'attaques contre la Côte d'Ivoire, luttes de factions au sein de la junte militaire, ne laissèrent de s'accumuler jusqu'au moment où la Cour suprême, sous contrôle du CNSP, décida d'invalider toutes les candidatures d'un PDCI divisé, dont celle de Konan Bédié qui s'apprêtait à revenir de son exil forcé pour battre campagne, ainsi que celle d'Alassane Ouattara. De sorte que, si l'ex-Président ivoirien était exclu pour des motifs de « malversation », le leader du RDR l'était bel et bien en application de l'article 35 de la nouvelle Constitution, c'est-à-dire pour cause de nationalité douteuse. En tout cas, il n'y eut plus en compétition que deux candidats véritables, le Général Gueï qui se présentait, de manière assez ironique, comme candidat du

peuple et Laurent Gbagbo, comme candidat incontesté du FPI.

Malgré les protestations internationales venant de toutes parts, notamment de pays du Nord et de l'Afrique du Sud, et le boycott lancé par le PDCI et le RDR, les élections eurent bel et bien lieu le 22 octobre 2000. Et, s'il n'était un taux de participation très faible (38 %), on eut le lendemain, à la proclamation des résultats, une sorte de répétition générale de ce qui allait se produire en plus dramatique dix ans plus tard. Les deux principaux candidats se déclarèrent vainqueurs et, bien qu'il fût établi qu'il l'avait assez largement emporté, Laurent Gbagbo dut mobiliser son parti et la rue, obtenir le soutien de la gendarmerie et bénéficier des dissensions au sein de la junte militaire, pour finalement s'imposer.

Décidément, les élections présidentielles de l'après-Houphouët s'avéraient de plus en plus problématiques. Pires qu'en 1995, qui avait vu la victoire d'un Konan Bédié sans adversaire, celles-ci furent déclarées « calamiteuses » par Laurent Gbagbo lui-même lorsque, un peu plus tard, il eut à se prononcer sur les circonstances de sa conquête du pouvoir d'État. Et, si l'on s'accorda pour reconnaître que le leader du FPI avait été, depuis le coup d'État, un remarquable tacticien⁵² collant au plus près le Général Gueï (sans doute pour lui faire croire en ses hautes destinées) et poussant certainement la CCCE à durcir les conditions d'éligibilité à la fonction présidentielle, les fragmentations de la société ivoirienne ne furent jamais aussi fortes qu'en ce nouveau tournant démocratique.

En fait, et au-delà même de la façon dont l'épisode électoral se déroula en offrant l'image brouillée d'une procédure démocratique qui s'achevait en entreprise insurrectionnelle, un autre scénario que celui de divisions aggravées aurait pu s'écrire, une fois Laurent Gbagbo installé dans le fauteuil

52. Les Ivoiriens lui attribuèrent dès lors l'aimable sobriquet de « boulanger », celui qui roule tout le monde dans la farine.

d'Houphouët-Boigny. Car, en dépit de leur caractère calamiteux et des contestations dont ces élections firent immédiatement l'objet, spécialement de la part du RDR, la communauté internationale, notamment la France, conféra assez vite, sinon une valeur de légitimité, du moins un statut de légalité à la nouvelle présidence ivoirienne. Dès cet instant on pouvait espérer que celle-ci prit quelque hauteur par rapport aux événements et aux intrigues du moment et que, sans atteindre la position de quasi-transcendance où Houphouët avait durablement installé la sienne, la Présidence de Gbagbo se plaçât quelque peu au-dessus de la mêlée et tentât de stopper, voire de réparer, les déchirements du pays. Malheureusement, tel ne fut pas le cas et la ligne dure qu'avait suivie le FPI depuis un an s'accentua encore davantage.

D'abord tout commença par la répression sanglante (une centaine de morts) des manifestations du RDR qui réclamaient de nouvelles élections et par la découverte d'un charnier à Yopougon (vaste quartier faisant partie du grand Abidjan) où l'on dénombra une cinquantaine de cadavres identifiés comme étant ceux de Dioula, membres ou non du RDR⁵³. Ensuite, alors que les élections législatives étaient prévues pour décembre, la Cour Suprême rejeta la candidature d'Alassane Ouattara à la députation.

Si l'on avait voulu aggraver la situation et conduire le pays dans le mur, on ne s'y serait certainement pas pris autrement. Car on aurait pu, ici encore, fort bien imaginer qu'après l'avoir éliminé de la compétition présidentielle, ce qui paraissait être l'essentiel, on aurait accordé au moins à Alassane Ouattara qu'il fût député et que le RDR entrât du même coup normalement dans l'arène politique, à l'instar du PDCI et d'autres petits partis qui participaient au nouveau

53. Il a été par la suite établi que les coupables de ce massacre étaient un groupe de gendarmes qui avait participé à la victoire finale de Gbagbo mais, quoiqu'il y eut un procès, ils ne furent jamais véritablement inquiétés.

gouvernement. Nombre de diplomates étrangers du reste pressèrent Laurent Gbagbo de faire ce choix-là car ils avaient clairement compris qu'à vouloir persister dans la mise au ban du Président du RDR, les périls allaient s'accroître. Mais rien n'y fit et l'on eut derechef des manifestations du RDR et de très dures répressions ainsi qu'à nouveau l'appel par sa direction au boycott des élections législatives.

Rien ne s'arrangeait donc, mais il s'agissait là de l'acte inaugural de la II^e République, puisque tel était le nom du nouveau cadre constitutionnel issu du référendum. Autrement dit, celle-ci naquit en excluant en principe définitivement du jeu politique un personnage qui, non seulement avait été Premier ministre, mais qui était aussi et surtout le très actuel Président de l'un des trois grands partis de Côte d'Ivoire. Du reste, plus il était exclu, plus cet ancien technocrate du FMI, assez peu à l'aise dans ses rapports avec la multitude, devint paradoxalement charismatique, agrandissant son audience et se convainquant ainsi de plus en plus d'avoir un destin national. Mais aussi, plus il était exclu, plus les gens du Nord, les Dioula comme ils étaient communément appelés, même quand ils n'étaient pas spécialement proches du RDR, s'identifiaient à lui et à son parti et, par conséquent, pouvaient se croire également mis au ban. Ce en quoi ils n'avaient pas tout à fait tort, car avec la II^e République justement, malgré le lancement sans grande conviction d'un forum de réconciliation en octobre-décembre 2001, on vit s'affirmer une politique de refondation nationale qui reprenait bien plus qu'à son compte l'idéologie de l'ivoirité de la période antérieure.

En fait, il s'agissait bel et bien pour le nouveau Pouvoir de se doter d'un peuple qui ne devait plus être celui qu'avait laissé en legs Houphouët-Boigny, c'est-à-dire ce peuple cosmopolite, notamment composé de populations venues du Mali et du Burkina Faso depuis l'époque coloniale et que les gens du Sud forestier avaient pris l'habitude d'assimilier au

gens du Nord ivoirien sous le terme de Dioula⁵⁴. Le peuple en question devait être en priorité celui que composaient précisément les gens du Sud, en l'occurrence ceux qui occupaient traditionnellement la région devenue la région utile, prospère du pays, celle de l'économie de plantation, du commerce, des villes et des migrations, et qui pouvaient donc se prévaloir d'une certaine autochtonie.

En fait de refondation nationale, on pourrait plus précisément parler de co-construction d'un peuple et d'un Pouvoir nouveaux, chacun étant par rapport à l'autre en position d'appui et de miroir pour redéfinir ensemble la Côte d'Ivoire. Et si l'on pouvait reconnaître là une forme d'entreprise démocratique, voire révolutionnaire (dont témoignaient les scènes de prises de parole, les « agoras » offertes quotidiennement par ceux qui se dénommèrent « jeunes patriotes » pour soutenir le régime de « la refondation »⁵⁵), c'était à l'évidence au prix d'une rupture de plus en plus explicite avec l'histoire ivoirienne et avec le peuple qui en était issu.

C'est pourquoi, outre les vindicte à l'encontre du RDR et de son Président régulièrement incriminés de menées subversives, les gens du Nord, quels qu'ils fussent (ivoiriens ou non ivoiriens), au travers même de leur patronyme, firent-ils de plus en plus l'objet de tracasseries et d'humiliations de la part des autorités administratives et policières. Et nombre

54. Le terme mossi était aussi fréquemment employé pour désigner génériquement les Burkinabè, mais qui, très différemment du sens tout à fait neutre qu'il avait au Burkina Faso, renvoyant à une langue et à une vaste aire culturelle comprenant plusieurs royaumes, avait pris en Côte d'Ivoire une signification tout à fait péjorative, celle d'humain bien peu évolué, mais employable dans les travaux bas de gamme.

55. Le lieu de rassemblement de ces « jeunes patriotes », pour beaucoup issus de la FESCI, s'appelait « La Sorbonne » et était situé dans le quartier du « Plateau » au cœur d'Abidjan. Cf. R.Banégas, « La politique du "Gbonhi". Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte d'Ivoire », *Genèses*, 2010, n° 81, p. 25-44.

d'individus qui avaient la nationalité ivoirienne de longue date, songeaient que, pour être plus tranquilles, mieux vaudrait en quelque sorte la perdre et disposer d'une simple carte de séjour car, ainsi, ils ne pourraient plus être accusés d'avoir falsifié ou acheté leurs pièces d'identité.

Mais, bien plus grave encore, ce travail de refondation donna sa pleine mesure à la crise d'altérité qui était à l'œuvre depuis une bonne décennie, bien qu'il fit plus ou moins semblant pendant plusieurs mois (de septembre à décembre 2001) de lui appliquer quelque thérapeutique par l'organisation d'un forum de réconciliation nationale. Dans les vastes quartiers d'Abidjan (Yopougon, Adjame, Koumassi, Abobo) où se cotoyaient des populations d'origines diverses et qui avaient souvent su entretenir d'assez bons voisinages, de sourdes hostilités commençaient à se manifester entre gens du Sud et gens du Nord. Cela alla plus spécifiquement jusqu'à ce que des autochtones de la capitale économique (les Ebrié) ne s'en prennent aux étals de commerçants nordiques parce que ceux-ci ne leur payaient pas de taxes. Et ailleurs, dans les campagnes du Sud, des militants du nouveau régime, spécialement des « jeunes patriotes », s'employaient à appliquer la loi foncière de 1998, c'est-à-dire à requérir *manu militari* le départ des nombreuses populations allochtones et, dans certains cas, ils exigeaient de rompre toutes relations, notamment matrimoniales, avec elles.

Si bien qu'en dépit ou à cause des exclusions que le régime de Gbagbo pratiquait à l'endroit des gens du Nord au sein de l'armée et de la gendarmerie, les bruits de botte se manifestèrent de plus en plus, jusqu'au moment où ils se concrétisèrent véritablement par une puissante rébellion armée.

Le 19 septembre 2002, alors que le Président ivoirien était en visite au Vatican, différents groupes d'assaillants, bien équipés, réussirent à prendre plusieurs villes du Nord et

Bouaké (la deuxième agglomération du pays), mais ne parvinrent pas à se saisir des édifices du Pouvoir à Abidjan. Dans pas mal de confusions, les représailles immédiates du régime, qui signèrent les débuts des « escadrons de la mort », aboutirent à l'élimination du général Gueï (qui n'était manifestement pas impliqué dans l'affaire) et faillirent entraîner celle d'Alassane Ouattara, sauvé in extremis par l'ambassadeur de France. Et, tandis que les rebelles se faisaient rapidement reconnaître sous le sigle de Mouvement Patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI) avec à sa tête un certain Guillaume Kigbafori Soro, ancien dirigeant de la FESCI de 1995 à 1998 et membre du FPI, devenu hostile à l'idéologie de l'ivoirité⁵⁶, la France, qui n'était pas intervenue deux ans et demi plus tôt, décida, vite couverte par un mandat des Nations Unies, de se mêler militairement aux événements. Car, manifestement, bien qu'elles aient échoué dans un premier temps à Abidjan, les forces rebelles venant principalement du Nord, étaient bel et bien en train d'avoir le dessus sur les troupes gouvernementales, et leur « descente » vers la capitale économique ivoirienne laissait craindre qu'elle n'y entraînât de sanglants affrontements, non pas seulement entre adversaires militaires, mais aussi et surtout au sein de la population civile.

En fait, la situation était devenue vite intenable pour le régime de Laurent Gbagbo puisqu'il était confronté aux principales unités militaires qui avaient porté au Pouvoir le général Gueï et dont il s'était séparé, car elles étaient composées majoritairement d'originaires du Nord, mais aussi à deux autres forces rebelles, issues de l'Ouest ivoirien, qui s'identifièrent respectivement en Mouvement Populaire du Grand Ouest (MPIGO décidé à venger la mort de Gueï) et en Mouvement pour la Justice et la Paix (MJP). À quoi s'ajou-

56. Il publia du reste un ouvrage pour expliquer son revirement, cf. *Pourquoi je suis devenu rebelle. La Côte d'Ivoire au bord du gouffre*, Paris, Hachette, 2005.

taien de nombreux groupes de *dozos*, c'est-à-dire d'associations de chasseurs traditionnels, tous originaires du Nord et réputés particulièrement courageux et efficaces au combat qui avaient été déjà mobilisés par la junte militaire, et même auparavant, par Konan Bédié comme forces de police supplétives⁵⁷.

Pour tout dire, c'est une large portion du territoire ivoirien qui échappa au contrôle du régime, sa région septentriionale jusqu'à hauteur de Bouaké, mais aussi une partie de sa région occidentale, et cela d'autant mieux que les frontières avec le Liberia à l'Ouest et le Burkina Faso au Nord étaient devenues particulièrement poreuses, permettant la circulation d'hommes et d'armements. Cela signifiait qu'en réalité la guerre civile qui s'annonçait et qui se concrétisait déjà par des affrontements interethniques à l'Ouest entre populations Dan (soutiens de Gueï et de la rébellion) et populations Wè (soutiens du régime Gbagbo), était en passe de devenir un conflit régional, justifiant, au-delà même de la situation proprement ivoirienne, que la communauté internationale s'en mêlât. En la matière du reste, il est patent que les différentes forces rebelles, qui devinrent bientôt les « Forces Nouvelles », reçurent de solides appuis au Burkina Faso et au Liberia. C'est ce dont put exemplairement témoigner la présence des chefs militaires du MPCI (spécialement Tuo Fozié, Cherif Ousmane et Ibrahima Coulibaly qui commandaient la garde rapprochée de Gueï dénommée Costa Nostra) à Ouagadougou durant les mois qui précédèrent la tentative de renversement du régime de Gbagbo⁵⁸. Et c'est ce qui apporta de l'eau au moulin du discours nationaliste de celui-ci, affirmant voir dans cette tentative la main de l'étranger.

57. Cf . T. Basset, « Dangerous Pursuits: Hunter Associations (*donzon*) and National Politics in Côte d'Ivoire », *Africa*, 2003, v. 73, n° 1, p. 1-30.

58 Cf. S. Smith « Côte d'Ivoire : le vrai visage de la rébellion », *Le Monde* du 11 octobre 2002.

Non seulement celle de pays limitrophes, mais aussi celle de la France comme si sa rapide intervention militaire, qui ne se traduisit pas par la mise en déroute des rebelles, était la preuve de sa complicité avec eux.

Pourtant, tout semblait indiquer que la France, en faisant jouer cette fois-ci les vieux accords de défense, avait sauvé le régime de Gbagbo en bloquant les rebelles à hauteur de Yamoussoukro. Mais, dans la mesure où elle était l'ex-puissance coloniale, celle qui avait durablement façonné la Côte d'Ivoire, au-delà même de son indépendance, le fait qu'elle permette le maintien du régime tout en reconnaissant les rebelles comme interlocuteurs, c'est-à-dire peu ou prou comme légitimes dans leur occupation d'une bonne partie du territoire national – ce qui voulait dire pratiquement une coupure du pays entre Nord et Sud – indiquait à l'évidence que la France était encore un acteur de tout premier plan de son histoire.

On en eut l'éclatante démonstration six mois plus tard, en janvier 2003, lorsque les autorités françaises, toujours avec l'aval des Nations Unies, réunirent à Linas-Marcoussis, dans la grande banlieue parisienne, tous les protagonistes du conflit ivoirien, partis politiques et mouvements rebelles, afin de fixer le cadre d'un compromis politique et, surtout, de faire modifier quelque peu le projet de refondation nationale en demandant instamment que le fameux article 35 de la Constitution, pivot de l'idéologie de l'ivoirité, fit mention de la formule « né de père **ou** de mère ivoirien » (en remplacement de celle « né de père **et** de mère ivoirien »). Et, comme s'il leur fallait aller jusqu'au bout de leur volonté de régler efficacement le conflit, elles se mêlèrent très directement, dans un dernier sommet, avenue Kléber à Paris, de la composition du gouvernement de réconciliation nationale et des pouvoirs renforcés du Premier ministre, affaiblissant ainsi très fortement la fonction présidentielle de Laurent Gbagbo.

Mais en agissant de la sorte, les autorités françaises ne comprirent pas qu'elles allaient vite alimenter le discours nationaliste du régime et qu'en dépit de l'aval et de la présence sur le terrain un peu plus affirmée des Nations Unies et d'instances panafricaines, spécialement de la CEDEAO (qui envoya assez vite un fort contingent de « casques blancs »), elles donnaient *ipso facto* une dimension franco-ivoirienne au conflit et à ses possibles réglements en se piégeant dans le mauvais rôle du dominant désireux de perpétuer ses menées néo-coloniales sur la Côte d'Ivoire.

On pourrait presque dire que grâce à la mise en scène de ce tête-à-tête, Laurent Gbagbo reprit la main dans les mois qui suivirent. Tout à la fois en n'appliquant que très partiellement les accords de Linas-Marcoussis et Kléber, en différant notamment la mise en œuvre des changements relatifs à l'article 35, en trouvant quelques soutiens en Afrique, spécialement auprès de deux pays anglophones d'importance, le Ghana et l'Afrique du Sud et, surtout, en se réarmant et en mobilisant son « peuple », spécialement sa composante dénommée « Jeunes patriotes ». En effet depuis les années 1990, ainsi qu'on l'a vu, une certaine jeunesse étudiante regroupée autour de la FESCI, n'avait cessé d'accompagner l'ascension du FPI et avait pris une part grandissante aux débats comme aux affrontements qui agitèrent les deux premières années du régime de Laurent Gbagbo⁵⁹. Mais, c'est dans ces nouvelles circonstances, où la défense de l'ivoirité pouvait bien davantage se fortifier autour d'agresseurs venus de l'étranger ou soutenus par lui, nommément le Burkina Faso et la France, que la FESCI devint un instrument politique de premier plan pour le régime de Gbagbo. Bien au-delà du monde étudiant, elle fournit les cadres (spécialement repré-

59. Cf. Y. Konaté, « Les enfants de la balle. De la FESCI aux mouvements des patriotes », *Politique africaine*, n° 89, mars 2003, p. 49-70.

sentés par Eugène Djué, Charles Groquet, Richard Dakoury, Kouakou Brou et, certainement le plus connu de tous, Charles Blé Goudé dit « le Général ») au travers desquels purent être recrutés de nombreux jeunes au sein de l'armée loyaliste et surtout pour la constitution de milices qui formèrent l'« Alliance des jeunes patriotes pour le sursaut national ».

Et, si les Forces Nouvelles ne furent également pas en reste pour recruter des jeunes plus ou moins volontaires dans les régions qu'elles contrôlaient, la « galaxie patriotique », comme on a bientôt appelé la multiplication des groupes et des milices de « jeunes patriotes », sut particulièrement bien se mettre au service du régime en en percevant bien sûr les subsides dans un contexte où l'emploi était rare et la captation de ressources, objet de vives compétitions. C'est précisément cette galaxie qui, par des manifestations très virulentes, fut mobilisée contre la France, contre son opération de maintien de la paix, la Force Licorne, comme contre ses ressortissants civils et sa radio internationale (RFI), dès la fin du sommet de Linas-Marcoussis. Cette mobilisation se fit plus amplement encore dix-huit mois plus tard, lorsque le régime de Gbagbo, après avoir lancé l'opération « Dignité », c'est-à-dire attaqué « illégalement » les positions des Forces Nouvelles, fut confronté très directement à la France, entraînant une quasi-guerre franco-ivoirienne. En ce mois de novembre 2004, la réaction française à la violation du cessez-le-feu par le régime et, surtout, au bombardement de ses troupes à Bouaké, provoqua en retour une mobilisation spectaculaire des « jeunes patriotes ». Par l'appel de leurs chefs, Blé Goudé en tête, qui disposaient à leur gré de la télévision nationale, ils furent amenés à défendre la patrie en terrorisant les ressortissants français d'Abidjan, quitte à se sacrifier avec « leurs mains nues » quand ils durent faire face aux chars de la Force Licorne.

Longévité et durcissement du régime de Gbagbo : l'assomption d'un « peuple »

Cependant, la « galaxie patriotique » n'était que l'un des fers de lance dont disposait le régime de Gbagbo. Il y avait aussi les forces de sécurité qui, malgré les accords de Linas-Marcoussis, réprimèrent sévèrement une manifestation de l'opposition en mars 2004, faisant plus de cent morts⁶⁰; ainsi que les fameux « escadrons de la mort » dont on ne sait toujours pas qui était à leur tête et qui menaçaient ou suppri-maient telle ou telle personne réputée faire du tort au régime, qu'elle soit ivoirienne ou étrangère. Ce fut le cas du journaliste franco-canadien Guy-André Kieffer en avril 2004, qui enquêtait sur la filière cacao dont les mécanismes et les prises d'intérêt étaient devenus particulièrement opaques (notamment au travers d'une obscure Caisse autonome d'amortissement).

Pour prendre la mesure de l'inquiétante atmosphère de la période qui fit suite aux prétendus accords qui se succédèrent (après ceux de Linas-Marcoussis, il y eut les accords dits d'Accra III en août 2004 qui devaient, mieux que les précédents, faciliter la réconciliation, spécialement par la révision de l'article 35), il suffit de lire le roman très inspiré de Tanella Boni *Matins de couvre-feux* paru en 2005⁶¹. Mais pour ce livre, comme pour son attitude critique à l'égard du régime, l'écrivaine et philosophe ivoirienne dut s'exiler en France la même année. C'est du reste ce qu'avait fait avant elle son prestigieux ainé, Ahmadou Kourouma, qui, malgré ses sympathies à l'égard du FPI depuis les années 1990, avait choisi également de partir dès 2002, craignant des représailles pour sa dénonciation de l'ivoirité. Il décéda à

60. Le RDR annonça 300 morts.

61. Aux éditions Le serpent à plumes. Le livre reçut le prix Ahmadou Kourouma.

Lyon un an plus tard et l'ambassade de Côte d'Ivoire en France ne crut pas utile d'être représentée à ses obsèques⁶².

En fait ces exils ne sont que des cas exemplaires d'une émigration autrement plus massive, phénomène pour le coup assez inédit pour un pays qui était bien plutôt un pays d'immigration, même si depuis les années 1990, avec la crise économique, les départs pour l'Europe s'étaient multipliés, spécialement parmi les jeunes. Et si la France resta la destination privilégiée, malgré les difficultés légales pour y entrer, d'autres pays du Nord devinrent à leur tour attractifs, tels que l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, la Grande Bretagne et les États-Unis, et chose encore plus nouvelle, on observa une importante émigration ivoirienne vers des pays africains, comme le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso ou le Togo qui, de longue date, fournissaient au contraire de nombreux immigrants à la Côte d'Ivoire.

Il convient de préciser ici que si le régime de Gbagbo suscita une large part de cette émigration en forme d'exil, notamment parmi les gens du Nord habitant dans la région méridionale du pays, à Abidjan en particulier, et s'estimant ne plus être en sécurité dans leur propre pays, les Forces nouvelles eurent également en la matière une certaine responsabilité. Dès septembre-octobre 2002, elles avaient effet commis des représailles sanglantes à l'encontre de ressortissants du Sud ou de représentants de l'appareil d'État à Bouaké et dans d'autres villes du Nord ivoirien ; et, depuis lors, leurs chefs militaires vivaient largement sur le dos des populations et recrutaient, souvent sans beaucoup d'égards, des jeunes « nordiques » pour renforcer leurs troupes. Autant de pratiques qui accrurent le mouvement général d'émigration, y compris par conséquent parmi ceux qui étaient plutôt enclins à soutenir le MPCI et les Forces nouvelles.

62. Un an plus tard parut aux Editions du Seuil son dernier ouvrage mais inachevé, *Quand on refuse on dit non*, qui évoque précisément la situation ivoirienne.

Au total donc, durant la dernière décennie, la Côte d'Ivoire est devenue bel et bien un pays d'émigration ou, plus précisément, un pays qui a généré une palette de diasporas (fortes certainement d'au moins cent à deux cents mille personnes) un peu partout dans le monde, mais dont la plus importante s'est formée en France (plusieurs dizaines de milliers légalement ou non légalement) malgré les admonitions du régime de Gbagbo à l'encontre de l'ex-puissance coloniale.

Il convient du reste de faire remarquer que, par l'entremise de cette diaspora, l'Hexagone est devenu tout au long de la dernière période, l'arrière-scène de la crise ivoirienne. C'est en effet le pays et sa capitale où tous ses principaux protagonistes (FPI, RDR, PDCI, Forces nouvelles) ainsi que de nombreuses associations étaient particulièrement actives, où se fomentèrent parfois quelque complot contre le régime ou au contraire des tractations, où beaucoup allaient malgré les obstacles et d'où ils revenaient également fréquemment; comme si, quelles que fussent les velléités du régime de s'en affranchir pour de bon, quelle que fût la rhétorique d'une Côte d'Ivoire marchant vers sa seconde indépendance, un certain monde franco-ivoirien ne laissait de s'entretenir.

D'ailleurs, quand les relations s'améliorèrent sensiblement entre les autorités françaises et Laurent Gbagbo au tournant de 2007, avec les nouveaux accords de Ouagadougou qui firent du secrétaire général des Forces nouvelles, Guillaume Soro, le nouveau Premier ministre ivoirien⁶³, et avec l'arrivée de Sarkozy à la tête de la Ve République, ce monde prit un air de déjà vu. Car si Gbagbo n'avait toujours pas modifié la Constitution comme il s'y était engagé, si l'on était bien loin d'avoir enclenché le désarmement des uns et des autres, si les élections paraissaient toujours devoir être différées depuis octobre 2005, date à laquelle le Président ivoirien aurait dû remettre son mandat en jeu, celui-ci

63. Il avait participé, depuis 2003, à plusieurs gouvernements de réconciliation.

n'avait-il pas donné de sérieux gages aux intérêts français ? De grands groupes, tels que Bouygues et, surtout, Bolloré qui obtint la concession tout à fait stratégique du port d'Abidjan, n'avaient-ils pas permis de redonner à la France une place de premier plan en Côte d'Ivoire ? Et puis, Blaise Campaoré, le Président du Burkina Faso, un allié de la France en Afrique de l'Ouest, n'était-il pas revenu habilement dans le jeu ivoirien avec ces accords de Ouagadougou, alors même qu'il avait été accusé, comme les autorités françaises, d'avoir œuvré à la rébellion de septembre 2002 ? De sorte que, du côté des autorités françaises justement, on s'accordait peu ou prou pour estimer que Gbagbo était un interlocuteur finalement acceptable et qu'il l'était au moins autant qu'un Guillaume Soro qui, par sa seule présence, était une garantie de paix, sinon de réconciliation. Assurément l'organisation d'élections, avec tout ce qu'elles impliquaient comme pacification préalable et, surtout, comme travail de mise au point du corps électoral, objet de profondes discordes depuis 1990, semblait devoir être constamment repoussée, malgré les pressions des Nations Unies et les moyens humains et financiers qu'elles mobilisaient à cette fin auprès des gouvernants ivoiriens. Non seulement Gbagbo et le FPI n'y tenaient manifestement pas, mais même les Forces Nouvelles⁶⁴ avaient l'air de se satisfaire d'avoir leur secrétaire général au pouvoir et profitaiient en quelque sorte assez bien de leur occupation du Nord et d'appreciables prébendes⁶⁵. Il n'y avait guère que le RDR et le PDCI, rassemblés, depuis mai 2005 avec d'autres formations poli-

64. Elles étaient cependant elles-mêmes divisées, comme l'indiqua l'attentat contre Guillaume Soro, peu après les accords de Ouagadougou, et sa nomination comme Premier ministre, et dont la responsabilité fut imputée à l'une des fractions rebelles.

65. Au Nord particulièrement, les Forces Nouvelles avaient jeté leur dévolu sur l'exportation de coton, mais aussi, plus à l'Ouest, sur une petite partie des exportations de cacao et, surtout, elles prélevaient des taxes auprès des populations.

tiques plus modestes, en RHDP⁶⁶ (Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix), signant le rapprochement des deux ennemis d'hier, Alassane Ouattara et Henri Konan Bédié, pour faire écho favorablement aux pressions des Nations-Unies en réclamant eux aussi des élections.

Mais quoique à l'approche du cinquantenaire de l'indépendance ivoirienne les élections tardaient à s'organiser, les dernières années de la décennie avaient semblé donner au régime de Gbagbo et à son gouvernement de réconciliation une certaine crédibilité, même si une large partie de la population était confrontée à mille difficultés, notamment à cause de la détérioration des services publics et des infrastructures (routières, sanitaires, etc.), alors que de nombreux personnages éminents des sphères du pouvoir s'enrichissaient de façon éhontée.

En fait, au cours de ces années de guerre civile en pointillé ou, si l'on préfère, d'expériences de réconciliation répétées sous l'égide des Nations Unies et d'organisations pan-africaines, le régime de Gbagbo parut se consolider quelque peu. Car, comme on l'a dit précédemment, il eut ainsi le temps de se construire un « peuple », c'est-à-dire d'accentuer l'opération politique consistant à établir, pour reprendre ici quelques raisonnements d'Ernesto Laclau⁶⁷, une nouvelle frontière à l'intérieur de l'espace ivoirien. D'une certaine façon, cette nouvelle frontière était celle qui résultait de la tentative de renversement du régime de 2002 et de la coupure qui s'était durablement instaurée entre le Nord et Sud. Mais elle prit une dimension plus symbolique particulièrement avantageuse pour le régime de Gbagbo en traçant une nette séparation entre un « peuple ivoirien » réputé agressé et résistant et des forces extérieures réputées hostiles. Celles-ci étaient représentées non seulement par les

66. C'est à Paris, à l'Hôtel Royal Monceau, que le RHDP fut créé.

67. Cf. E. Laclau, *La raison populiste*, Paris, Le Seuil, 2008.

rebelles, mais aussi par deux pays dont on pouvait dire qu'ils les soutenaient ou qu'ils les manipulaient, nommément le Burkina Faso et, surtout, la France. Autrement dit, alors que le « peuple » du régime de Gbagbo s'était déjà forgé avant la rébellion autour de l'ivoirité et, plus précisément, autour de l'autochtonie, traçant de la sorte une frontière plus ou moins imaginaire entre ceux qui s'en réclamaient, spécialement les populations originaires du Sud forestier (frontière confortée par la fameuse conjonction « et » de l'article 35 de la Constitution), le tournant de 2002 lui a donné un élément de structuration interne supplémentaire. C'est ce qu'a fort bien incarné la « galaxie patriotique », c'est-à-dire toute cette mouvance de jeunes gens encadrés par des leaders charismatiques du genre Blé Goudé, organisés en milices et mobilisables à tout moment, exemplairement en novembre 2004 contre la France et ses ressortissants.

Cependant, un autre élément de structuration interne a renforcé le « peuple » de Gbagbo. Ce sont ces nouvelles religiosités représentées par les Églises néo-pentecôtistes qui recourraient tout particulièrement à l'élection par l'Esprit Saint et à la diabolisation. On a déjà pris la mesure précédemment de ce phénomène lorsqu'on a traité des différents aspects de la crise d'altérité qui a continûment affecté la société ivoirienne depuis les années 1990. Elles n'ont en effet pas cessé d'accroître leur audience durant toute la décennie 2000 et cela par deux voies complémentaires.

La première voie, dirais-je, fut populaire puisque quantité de petites Églises ou de communautés de prières fédérées par de non moins nombreux pasteurs autoproclamés se sont multipliées dans le Sud ivoirien, certaines en tant que filiales d'importantes organisations dont la maison mère était souvent installée aux États-Unis, d'autres en étant plus indépendantes suivant l'importance du charisme et des capacités entrepreneuriales de leur fondateur. Et, si ces Églises et ces pasteurs s'occupaient des problèmes des gens, ce qui leur

était grandement facilité par la situation générale du pays, on en vit qui eurent un rapport encore plus direct avec le contexte d'affrontements qui commandait la vie politique ivoirienne depuis la fin de 1999. Par exemple, en 2005, c'est un pasteur nommé Gammi qui fonda le Mouvement de libération de l'Ouest de la Côte d'Ivoire (MILOCI) à l'encontre des groupes rebelles, une milice patriotique consacrée par l'Esprit-Saint en quelque sorte et qui aggrava du même coup les conflits meurtriers entre populations Wè et Dan. Egalement, nombre de pasteurs intervinrent à la télévision nationale pour étendre leur protection spirituelle à l'ensemble de la « galaxie patriotique » en dénonçant les complots diaboliques contre la Côte d'Ivoire et en annonçant la victoire prochaine de Gbagbo et de son peuple.

Ce qui nous amène à la deuxième voie pastorale, en l'occurrence celle du pouvoir. Car si les pasteurs de la mouvance néo-pentecôtiste étaient de plus en plus présents à la télévision nationale, ils l'étaient aussi dans l'entourage de Laurent Gbagbo et à l'intérieur du Palais présidentiel. Depuis en effet assez longtemps, avant même qu'il n'accédât au pouvoir en 2000, Laurent Gbagbo eut à fréquenter des pasteurs, spécialement par l'entremise de son épouse, Simone Ehivet Ehouman, grande militante anti-houphouëtiste et imposante figure du FPI (elle en devint la vice-présidente), qui, au début des années 1990, s'était convertie⁶⁸ à l'Église d'origine nord-américaine « Forthsquare Gospel ». Et alors même qu'il exerça le Pouvoir, mais que Simone Gbagbo entendit y prendre largement sa part (on pourrait presque se demander, tellement elle eut d'influence, s'il n'y eut pas durant toute la période un exercice bicéphale à l'intérieur même du régime), des pasteurs, spécialement un certain Moïse Koré, furent très impliqués dans la vie du Palais, à la fois pour y organiser des

68. Cette conversion (elle était comme Laurent Gbagbo initialement catholique) fut consécutive à un grave accident de voiture qu'elle eut avec son mari et dont ils réchappèrent.

prières quotidiennes et pour y accomplir toutes sortes de missions, notamment auprès de milieux évangéliques et néo-conservateurs américains.

En tout cas, la présence du néo-pentecôtisme au cœur du pouvoir contribua fortement à la structuration interne du « peuple », comme si l'un et l'autre étaient en relation d'équivalence et se renforçaient mutuellement dans leur lutte contre l'ennemi extérieur (le Burkina, la France, puis la Communauté internationale) ou dans l'élimination de l'ennemi intérieur (les faux Ivoiriens). Mais encore faut-il immédiatement ajouter que cette présence n'alla à l'évidence pas dans le sens d'une véritable réconciliation entre le régime de Gbagbo et les Forces Nouvelles ou dans le sens d'une acceptation d'élections qui donneraient le RHDP, spécialement Alassane Ouattara, vainqueur. Car en contribuant à la structuration interne du « peuple » de Gbagbo qui était déjà fort bien engagée autour de l'ivoirité, de l'autochtonie et de la défense patriotique, elle forgea encore davantage son caractère exclusif, refusant toute autre volonté démocratique que la sienne ou celle de Dieu. C'est ce à quoi on assista durant les trois mois de crise post-électorale où l'on vit non seulement le couple présidentiel se terrer dans son palais présidentiel pour sembler croire encore à ses protections divines, mais aussi son soutien populaire, spécialement celui des pasteurs et des jeunes patriotes, continuer à le célébrer ; à l'instar de ces milices qui se rassemblèrent peu de temps avant sa chute à l'appel de Blé Goudé et de quelques autres chefs charismatiques pour prier et donner un dernier éclat messianique au pouvoir de Laurent Gbagbo.

2

Les expériences du passé

Il n'était pas écrit au tournant de 1990 que la Côte d'Ivoire allait immanquablement vers le désastre collectif qu'elle connut une décennie plus tard et qui s'aggrava d'année en année. Et même en 2000, alors que les signes de grands périls étaient manifestes¹, on pouvait se dire que les principaux acteurs des déchirures ivoiriennes étaient encore susceptibles de les réparer. Cependant, comme on l'a vu précédemment, spécialement avec le vote par voie référendaire de la nouvelle Constitution, spécialement du fameux article 35 à travers lequel l'ivoirité était clairement synonyme d'autochtonie, une pente assez fatale fut prise par quasiment l'ensemble de la classe politique ivoirienne.

Reste qu'en cette période où survinrent tout à la fois une démocratisation du pays vivement espérée et une dissipation du miracle ivoirien, l'après-Houphouët-Boigny s'annonçait passablement inquiétant. Non seulement parce que le vieux chef de l'État avait choisi, tel un *famien* akan, de mourir au pouvoir et, du même coup, avait fort mal préparé sa succession, mais aussi et peut-être surtout parce que le pays avait

1. Cf. J.-P. Dozon, « La Côte d'Ivoire au péril de l'ivoirité », *op. cit.*

vécu depuis trente ans dans une certaine démesure. Félix Houphouët-Boigny s'était fabriqué un personnage très au-dessus de la multitude qui, ainsi qu'on l'a évoqué, s'estima, non sans raison, bien plus que le Président de la Côte d'Ivoire, comme une sommité incontournable aussi bien dans la sphère des relations franco-africaines que dans celle des relations interafricanaines. Et, sa patrie, dont il se plaisait à se dire le géniteur, évolua durablement dans une semblable exceptionnalité en ayant connu des taux de croissance dont bien peu de pays africains ont pu s'enorgueillir et en étant devenue une puissance régionale particulièrement attractive.

Mais l'inquiétude, qui fut particulièrement nette au moment de la disparition d'Houphouët-Boigny, ne résultait pas uniquement de la conscience qu'il fallait dès lors affronter une réalité singulièrement désenchantée. Elle résultait aussi du sentiment que nombre d'affaires du passé n'étaient pas réglées et qu'elles étaient susceptibles de revenir hanter le présent, alors même que l'horizon du futur, en dépit ou à cause des processus de démocratisation en cours, parvenait fort mal à se dessiner.

De sorte que le recul de vingt années que l'on vient de prendre pour éclairer l'étonnante et dramatique crise ivoirienne requiert, afin de mieux en saisir les ressorts, une méthode régressive un peu plus soutenue. Même l'explication de l'assomption du « peuple » de Gbagbo ne saurait s'épuiser dans la fabrique assez récente de l'autochtonie, de la défense de la patrie contre les ennemis intérieurs et extérieurs, ou encore dans celle d'un néo-pentecôtisme accentuant ses liens avec le pouvoir d'État. Cette crise exige donc de remonter plus loin dans le temps. D'abord au demi-siècle de colonisation française qui fit certes de la Côte d'Ivoire le « fleuron de l'AOF », anticipant cette place enviable de premier producteur mondial de cacao acquise plus tard, mais au cours de laquelle le déroulement de la conquête, la formation de disparités régionales articulées à un certain mode

d'identification ethnique, informèrent de manière très problématique son futur destin national. Mais ensuite, il conviendra à nouveau de revenir sur le règne d'Houphouët-Boigny et, très précisément, à ses deux premières décennies, celles du « miracle ivoirien », où il prolongea, sous certains aspects, ce lourd héritage colonial.

Une conquête coloniale brutale et des résistances indigènes farouches

Sans vouloir suggérer évidemment que certaines conquêtes coloniales furent douces, toutes ne furent pas pareillement brutales en Afrique subsaharienne, surtout si l'on songe que les plus éminents de ses doctrinaires estimaient (sans doute naïvement)² que la colonisation devait s'y dérouler de manière pacifique, spécialement grâce aux bienfaits d'une mission civilisatrice et d'activités économiques qui étaient réputées être en mesure de rencontrer l'assentiment des populations indigènes.

C'est en tout cas sous la bannière d'une « pénétration pacifique » que se fit dans un premier temps la conquête d'un territoire qui n'existant pas encore véritablement, mais dont on connaissait assez bien le littoral³ depuis que les Européens (Portugais, Hollandais, Anglais puis Français) y avaient installé leurs comptoirs et pratiqué la traite de nombreux produits (esclaves, poivre de Guinée dit malaguette, ivoire, or, huile de palme, caoutchouc, etc.). La première autorité française y fut d'ailleurs un armateur de La

2. Voir notamment P. Leroy-Baulieu, *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris, Guillaumin, 1874.

3. Le nom de Côte d'Ivoire, qui avait remplacé celui de Côte des Dents, désigna d'abord sa partie côtière.

Rochelle, un certain Arthur Verdier qui, au titre de Résident général de 1878 à 1889, s'occupa de ses propres activités commerciales tout en passant, au nom de l'État français, des traités de protectorat avec plusieurs souverains locaux. Ainsi, la création de la Côte d'Ivoire en tant que colonie indépendante en mars 1893 fut largement le résultat d'entreprises diplomatiques réussies que Verdier et d'autres personnages éminents, Amédée Brétignière, le Capitaine Louis-Gustave Binger et, surtout, Marcel Treich-Laplène⁴, conduisirent dans plusieurs régions, principalement dans tout le pays akan, depuis les royaumes agni au Sud-Est jusqu'au royaume abron au Nord-Est⁵.

Et, faute que la Côte d'Ivoire fût encore à cette date entièrement délimitée⁶ et surtout reconnue (toute sa partie occidentale restait largement à découvrir), l'administration coloniale paraissait songer que la prise de possession du territoire allait se faire dans les mêmes conditions que celles qui avaient prévalu jusque là, c'est-à-dire sur un mode pacifique, ainsi que l'avait montré sur un autre théâtre d'opérations, un certain Savorgnan de Brazza, conquérant de l'AEF grâce à ses accords avec le roi Makoko. Mais les choses n'obéirent pas du tout à ce scénario. Outre maintes vicissitudes et déconvenues, comme la série d'épidémies de peste et de fièvre jaune qui décima une bonne partie de la popula-

4. Son nom sert toujours à désigner le plus vieux quartier d'Abidjan, Treichville et celui de Binger servit à nommer la seconde capitale de la colonie (la première ayant été Grand-Bassam), c'est-à-dire Bingerville.

5. Cf. Voir notamment, A. Brétignière, *Aux temps héroïques de la Côte d'Ivoire. Des lagunes au pays de l'or et aux forêts vierges*, Paris, Pierre Roger, 1931.

6. Si ses frontières occidentale et orientale étaient assez bien fixées (la première avait fait l'objet d'un accord avec la République du Liberia, la seconde était le résultat d'un accord global avec les Britanniques de Gold Coast qui ratifiait ainsi les traités passés avec les souverains akan), la frontière du Nord (avec le Soudan français) devra attendre l'arrestation de Samori Touré en 1898, le grand conquérant dyula, fondateur de l'empire du Wasulu.

tion européenne au tournant du siècle, ainsi que la chute du cours du caoutchouc, principal produit d'exportation de l'époque, les autorités coloniales découvrirent rapidement qu'elles avaient affaire à un monde plutôt rétif aux nouvelles relations qu'elles entendaient établir et à ses inédites contraintes. Principalement celles qu'elles avaient imposées dans le cadre de la mise en œuvre du code de l'indigénat, c'est-à-dire l'impôt de capitation et le travail forcé.

Après les premières résistances qui survinrent en Basse-Côte (chez les populations Alladian, Abouré et Adiokrou), elles constatèrent ainsi bien vite qu'en beaucoup de régions on fuyait les réquisitions de main-d'œuvre et qu'on ne se précipitait guère pour payer l'impôt, même en monnaies locales. Mais surtout, par le fait d'avoir arrêté l'Almamy Samori Touré et fait s'effondrer son vaste empire soudanien⁷, les autorités coloniales détruisirent en même temps les filières de négoce qui le liaient au pays baoulé et susciterent en retour de nombreuses révoltes. C'est du reste, depuis cette région centrale de la Côte d'Ivoire, que des chefs de culte appelés *komiens* lancèrent des mots d'ordre de résistance et plus spécialement des interdits sur la récolte du riz afin qu'elle ne fût plus prélevée *manu militari* par les occupants étrangers.

Ailleurs, notamment dans l'Ouest forestier, ce furent des postes militaires tout récemment installés (principalement les postes de Daloa et Gagnoa en pays bété) qui firent l'objet d'attaques en règle par des coalitions guerrières et qui furent sauvés par le renfort in extremis de colonnes militaires.

Face à cette situation quelque peu chaotique qui faisait que, quinze ans après la création de la colonie ivoirienne, les autorités conquérantes n'en avaient manifestement pas la maîtrise, on décida en haut lieu d'employer les grands moyens en nommant un Gouverneur à poigne, un certain Gabriel Angoulvant, qui n'hésita pas à juger la politique de

7. Voir note précédente.

pénétration pacifique de ses prédécesseurs tout à fait inefficace et chimérique. Pendant cinq ans, de 1908 à 1913, celui-ci entreprit donc de pacifier la Côte d'Ivoire. Ce qui signifia que partout, mais principalement à l'Ouest et au Centre, les troupes coloniales, augmentées de bataillons provenant principalement du Soudan voisin, réduisirent les résistances, arrêtant, fusillant, infligeant des amendes de guerre et organisant le désarmement des populations⁸ ainsi que le déplacement des villages récalcitrants sur des axes assez aisément accessibles par la force publique⁹.

La colonisation de la Côte d'Ivoire fut ainsi au final tout particulièrement brutale et traumatisante, se soldant par une lourde mortalité indigène dont furent responsables non seulement les actions militaires, mais aussi les disettes consécutives aux réquisitions et aux déplacements de populations. À quoi s'ajoutèrent de profondes divisions (qui prolongeaient parfois des discordes plus anciennes) entre ceux qui avaient lutté et ceux qui s'étaient plus aisément soumis ou qui avaient collaboré. Et cela ne s'arrêta pas avec la fin de la pacification proprement dite, puisque les années qui suivirent furent celles de la Première Guerre mondiale avec leur cortège de contraintes accrues (réquisitions de vivres, de bétail, de main-d'œuvre et surtout de tirailleurs sur les fronts européens) et que, derechef, se multiplièrent les formes de résistance, notamment des refus d'effectuer le travail obligatoire (les corvées de portage notamment) et donc des fuites vers des régions moins contrôlées. Mais on en eut de plus spectaculaires, notamment sous la forme d'amples mouvements religieux tel que celui provoqué par un prophète d'origine libérienne et méthodiste, William Wadé Harris, dans une bonne partie de la région méridio-

8. Qui disposaient de fusils à poudre, mais parfois de simples sagaies.

9. G. Angoulvant a consigné avec beaucoup de satisfaction le détail de son entreprise dans *La pacification de la Côte d'Ivoire*, Paris, Larose, 1916.

nale. Sans être de prime abord hostile aux colonisateurs, il n'en a pas moins représenté à leur yeux un danger, et ils l'expulsèrent de Côte d'Ivoire au motif que les populations locales lui obéissaient bien davantage qu'à eux-mêmes¹⁰.

De même, les autorités durent encore s'inquiéter à la fin de la guerre lorsque se développa à partir du pays baoulé le mouvement dit des « ignames noires » qui, comme son prédécesseur portant sur le riz, répandit l'interdit de récolter ce type d'igname très prisé ainsi que l'ordre de détruire tous les animaux d'élevage de couleur plus ou moins noire. Ce fut là en vérité un vaste mouvement sacrificiel qui n'était pas sans évoquer un phénomène spectaculaire et dramatique survenu soixante ans plus tôt chez les Xhosa d'Afrique du Sud qui, face à leurs défaites répétées contre les Anglais, avaient massacré l'ensemble de leur bétail en considérant qu'il leur fallait entièrement se régénérer. En tout cas, ce mouvement dénota une violence qui était largement à la mesure de la violence coloniale¹¹.

Ces dramatiques commencements de la Côte d'Ivoire ont quelque peu été refoulés par les épisodes un peu plus souriants qui suivirent, même si à la fin des années 1940, alors que le régime colonial se sera apparemment libéralisé, l'autoritarisme des débuts trouvera, comme on le verra, de nouvelles occasions de se réaffirmer. On peut du reste s'étonner, comme Michel Leiris eut l'occasion de le faire au début des années 1960 lors d'une visite en Côte d'Ivoire¹², qu'Angoulvant prête encore son nom à un boulevard d'Abidjan, surtout lorsqu'on songe à la rhétorique

10. Cf. J.-P. Dozon, *La cause des prophètes*, op. cit. et R. Bureau, *Le prophète de la lagune*, Paris, Karthala, 1996.

11. Voir à ce sujet l'introduction de Françoise Héritier au livre de son séminaire *De la violence*, Paris, Odile Jacob, 1996, p. 13-53.

12. Cf. M. Leiris, « Feuilles de route en Côte d'Ivoire (1962) », texte établi, présenté et annoté par J.-P. Dozon et J. Jamin, *Gradhiva*, 30-31, 2001-2002, p. 183-196.

nationaliste et anti-française du régime de Laurent Gbagbo après les accord de Linas-Marcoussis. Serait-ce que, quoique fût leur brutalité, ces commencements appartiennent à part entière à l'histoire ivoirienne ? Mais ils n'en ont pas moins marqué les mémoires collectives, notamment dans les régions où la répression militaire fut particulièrement dévastatrice. Et l'on peut se demander, même si le contexte était très différent, si la présence de la Force Licorne n'y a pas réactivé ces épisodes de pacification plus anciens et s'il n'aurait pas été bon, dans ces conditions, de donner quelques leçons d'histoire de la Côte d'Ivoire aux officiers qui la dirigeaient.

Un mode d'identification et de hiérarchisation ethnique qui fit système avec la mise en valeur inégale de la colonie

La colonisation ne fut pas en ces débuts que conquête militaire et mise en place de dispositifs administratifs contrai gnants. Dès la période de pénétration pacifique, elle voulut, à l'occasion des missions de reconnaissance et d'établissements de traités avec les chefs locaux, se faire plutôt savante. Elle entreprit en effet très rapidement ce dont déjà Faidherbe, lors de sa conquête du Sénégal cinquante ans auparavant, avait tracé la voie, c'est-à-dire se muer en État ethnographe aux fins d'identifier et de classer les diverses populations qui tombaient sous sa gouverne. C'est ainsi que, par le soin de ses administrateurs, soit civils, soit le plus souvent à l'époque, militaires, elle reconnut des ethnonymses, inventoria des langues ou des grandes familles ethno-linguistiques, et qu'elle commença à souligner la diversité des coutumes et des institutions locales. Celui qui, en la matière, accomplit le plus gros travail, fut le célèbre Maurice Delafosse, dont on

s'accorde à dire qu'il est le père de l'africanisme français, qui composa à lui seul, au tout début du XX^e siècle, la carte ethno-linguistique de la Côte d'Ivoire¹³.

Au moins autant que les autres pratiques coloniales (installation des commandements de cercles, application du code de l'indigénat, construction des premières infrastructures routières, ferroviaires, sanitaires et scolaires, abolition de l'esclavage¹⁴ et création de « villages de liberté » destinés aux affranchis, etc.), cette ethnographie joua un rôle majeur dans l'édification d'une structure effectivement étatique. Car c'est à partir de ses recueils que l'on put établir des cartes, y inscrire des noms sur des territoires, c'est-à-dire que le colonisateur put songer avoir la maîtrise de sa possession et en concevoir quelques projets de mise en valeur, même si bientôt les colonisés eux-mêmes allaient l'amener à prendre une plus juste mesure de la réalité. Et, bien que le contenu de ce qu'elle inscrivit fût sujet à caution (les noms et les territoires ayant été souvent trop rapidement ou très arbitrairement identifiés par rapport à la réalité des modes de reconnaissance et de différenciation locales), cette ethnographie n'en a moins eu, par le fait de provenir du pouvoir des conquérants (de la puissance blanche aurait dit Georges Balandier), une efficacité symbolique durable¹⁵. Aujourd'hui encore, moyennant quelques légères modifications survenues depuis l'indépendance, ce sont pour une bonne part les

13. Cf. M. Delafosse, *Vocabulaires comparatifs de plus de soixante langues ou dialectes parlés à la Côte d'Ivoire et dans les régions limitrophes*, Paris, Leroux, 1904.

14. « Œuvre coloniale » s'il en fut, l'abolition de l'esclavage survint en Côte d'Ivoire en 1907 et s'appliqua en principe à de nombreuses sociétés ivoiriennes qui avaient d'assez longue date recours à une population servile pour diverses fonctions (économique, militaire, religieuse), cf. H. Memel Fôté, *L'esclavage dans les sociétés lignagères de la forêt ivoirienne (XVII^e-XX^e siècle)*, Paris, Cerap/Ird, 2007.

15. Sur toutes ces questions voir J.-P. Chauveau et J.-P. Dozon, « Au cœur des ethnies ivoiriennes...l'État », in *l'État contemporain en Afrique* (E. Terray éd.), Paris, L'Harmattan, 1987, p. 221-296.

cartes établies au tout début de la colonisation qui sont en usage dans les administrations et dans les écoles ivoiriennes.

Cependant, il n'y aurait guère à s'attarder trop longtemps sur cette affaire si l'efficacité symbolique des identifications ethniques et territoriales ne s'était accompagnée d'une violence symbolique autrement plus redoutable. Car, dans la mesure où l'État colonial fut un État d'exception, instaurant *de jure*, au travers du code de l'indigénat, une différence majeure entre colonisateurs et colonisés, son ethnographie lui servit également et, peut-être, surtout, à classer et à hiérarchiser ces derniers. Se mit ainsi en place, bien au-delà d'un travail ethnographique consistant à identifier le plus savamment possible les populations indigènes, une sorte de bio-politique coloniale qui visa, elle, dans la perspective de la mission civilisatrice et, surtout, des projets de mise en valeur, à évaluer les aptitudes des unes et des autres à bénéficier, si l'on ose dire, des bienfaits d'un monde blanc qui se célébrait lui-même comme supérieur en tout domaine.

Baignant dans le climat raciologique de l'époque qui, bien souvent, n'hésitait pas à porter des jugements définitifs sur un monde noir réputé inférieur, on s'attacha donc, d'abord assez pragmatiquement, à identifier les populations ou les races qui l'étaient moins que d'autres ou, plus précisément, qui présentaient de bonnes aptitudes, non seulement à être colonisées, mais à soutenir l'entreprise coloniale. C'est pourquoi, dans un premier temps, ce furent les populations du littoral et spécialement celle qui servait d'intermédiaire dans les activités de commerce avec les Européens, ou qui était employée dans les factoreries, appelée appolonienne, qui reçut quelques satisfecits¹⁶. Mais elle fut vite relayée,

16. Cette bonne image remontait avant la création de la Côte d'Ivoire, depuis le milieu du XIX^e siècle avec le développement du commerce de l'huile de palme dans lequel étaient engagées des maisons anglaises, puis françaises. Appelée plus précisément *nzima*, cette population venait généralement de Gold Coast et était déjà christianisée.

alors que le colonisateur commençait à avoir une vision plus globale de sa possession, par la figure générique du « colporteur dioula ».

Engagé depuis fort longtemps dans des activités de commerce à longue distance (autour de produits comme la kola, les fusils, l'or ou le sel) qui mettaient en relation régions forestières et régions soudanaises, celui-ci fut ainsi perçu comme un agent civilisateur pouvant en effet soutenir l'entreprise coloniale. Non seulement parce que « commerçant dans l'âme », il était réputé pouvoir élargir ou convertir ses activités dans l'intérêt bien compris de l'économie coloniale; mais, de plus, parce qu'étant généralement musulman, il obéissait à un type de lois qui pouvait contribuer à l'établissement durable de l'ordre colonial. Car, si l'islam suscitait quelque méfiance, étant donné qu'il avait généré, depuis la conquête de l'Algérie et du Sénégal, de nombreux *djihads* contre l'imperium français, il n'en constituait pas moins, aux yeux du colonisateur, une authentique religion susceptible d'apporter sa contribution à la nécessaire moralisation et discipline de populations, spécialement celles du Sud de la colonie, qui étaient réputées vivre, depuis la nuit des temps, dans le moule du fétichisme.

Cependant, à l'intérieur de ce Sud ivoirien, qui correspondait grossièrement à la région forestière de la colonie et qui était déjà pressentie comme la région utile, celle qu'un administrateur particulièrement en verve nomma un jour « Terre de Canaan », des distinctions entre les diverses populations qui l'habitaient s'opérèrent également très rapidement. C'est ainsi que les Agni, qui occupaient le Sud-Est, furent assez bien considérés parce qu'ils avaient des chefs dignes de ce nom, en l'occurrence des rois, qu'ils étaient tournés vers les échanges, et parce que précisément des traités avaient pu être assez aisément passés avec eux ; encore que d'aucuns purent les trouver quelque peu fiers, voire d'esprit trop indépendant (ce qui se confirmera

pendant la Grande Guerre lorsque le principal royaume agni, le royaume du Sanwi, passera, avec armes et bagages, en Gold Coast). Et si les Baoulé, pourtant ressortissant à la même famille ethno-linguistique que les Agni (la famille akan), furent un peu moins bien jugés, notamment parce que leur organisation politique paraissait moins consistante, les populations de l'Ouest, celles qu'on nomma génériquement les Kru, furent particulièrement mal traitées. Elles incarnèrent le type même de ces sociétés primitives qui, de longue date, faisaient en Europe la mauvaise réputation de l'Afrique, semblant cumuler tout à la fois une anarchie politique (ce que l'ethnologie par la suite appellera des sociétés acéphales ou, plus positivement, des sociétés lignagères et segmentaires) et un fétichisme consubstantiel à leur mentalité¹⁷. Sans compter que certaines, depuis la moitié du XIX^e siècle, avaient été taxées d'anthropophagie.

Autant donc de portraits-types, souvent bien peu amènes, qui pour certains ne s'arrangèrent pas au cours de la pacification et de la mise en place de l'administration coloniale. Ce fut tout particulièrement le cas des Bété qui faisaient partie des populations kru de l'Ouest, c'est-à-dire des populations très mal vues, mais qui, de surcroît, opposèrent de farouches résistances au conquérant français. Autrement dit, quoiqu'ils ne fussent pas les seuls à prendre les armes (des groupes baoulé et d'autres dès la fin du XIX^e siècle défièrent également le colonisateur), leur portrait ne laissa pas d'en-granger les traits négatifs, comme celui de « fourbe » et, bientôt, celui de « paresseux », peut-être parce qu'ils n'avaient pas de fortes traditions paysannes¹⁸, mais plus

17. Voir à ce sujet les écrits célèbres de Hegel sur l'Afrique consignés dans *La Raison dans l'Histoire*, Paris, 1018, p. 245-269.

18. Les Bété, comme la plupart des populations de l'Ouest, valorisaient les activités cynégétiques et guerrières, cependant qu'ils avaient de fortes traditions rizicoles. Cf. J.-P. Dozon, *La société bété. Histoire d'une « ethnie » de Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1985.

sûrement à cause du fait que beaucoup de jeunes Bété fuyaient les réquisitions du travail obligatoire. Ce qui n'était pas le cas d'autres populations nordiques, telles que les Senoufo qu'on considérait également arriérées mais promptes au travail et aisément mobilisables.

C'est ainsi par conséquent que, durant les deux premières décennies de la colonisation, les autorités établirent une hiérarchie ethnique qui fit système puisque, en s'appliquant à l'ensemble du territoire ivoirien, la place de telle population pouvait être aisément mise en rapport avec celle de telle autre.

Cependant, on pourrait penser qu'étant l'affaire du colonisateur, elle concernerait assez peu les populations elles-mêmes, que les appréciations portées sur elles leur restaient largement extérieures. Il n'en a rien été, car ce travail d'évaluation des colonisés fut relayé et, du même coup, amplifié par la mise en valeur du territoire qui démarra véritablement après la Première Guerre mondiale.

En fait de mise en valeur, celle-ci avait déjà commencé avant la guerre sous l'égide de la production de caoutchouc dans le Sud-Est et par l'introduction de la cacaoculture (les Français s'inspirant ici largement de la Gold Coast britannique voisine où l'exploitation du cacao était déjà fortement développée). Mais tandis que la première périclita à cause d'une surproduction mondiale, la seconde, après quelques débuts décevants sur des champs collectifs (dits « champs du Commandant ») au tout début du siècle, donna lieu à un véritable engouement durant et juste après la guerre, principalement en pays agni, lequel se poursuivit tout au long des années 1920.

Comme on eut l'occasion de l'exposer avec Jean-Pierre Chauveau¹⁹, ce démarrage de l'économie de plantation dans

19. J.-P. Chauveau et J.-P. Dozon, « Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire », *Cahiers Orstom, série Sciences Humaines*, vol. XXI, n° 1, 1985, p. 63-80.

le Sud-Est, particulièrement en pays agni, qui fera bientôt plus largement le succès économique de la colonie ivoirienne, dite « le fleuron de l'AOF », est largement imputable aux capacités de reconversion des populations locales, qui dépassèrent de loin les espérances de l'administration coloniale²⁰. Tournées de longue date vers la valorisation de produits locaux (kola, or, huile de palme, caoutchouc, etc.), elles trouvèrent en effet dans la production de cacao une culture de substitution rémunératrice (on dira plus tard une culture de rente) pour quantité de leurs ressortissants qui pouvaient disposer de terres et de main-d'œuvre, c'est-à-dire généralement des aînés de lignage.

En tout état de cause, se développant vite dans le Sud-Est (ce qu'on appellera bientôt « la boucle du cacao »), la cacaoculture confortera le point de vue de l'administration coloniale suivant lequel la mise en valeur de la Côte d'Ivoire devait concerner principalement sa région forestière, comme elle corroborera son système de hiérarchisation ethnique. Car, même si les Agni n'étaient pas toujours contrôlables, organisant leur système de production à leur manière, ils n'en étaient pas moins reconnus avoir un certain dynamisme économique qui allait tout à fait dans le sens de l'entreprise coloniale. Ce qui valait bien sûr au moins autant pour les Dioula, qui, par suite du développement de la cacaoculture et des divers équipements coloniaux (construction du chemin de fer Abidjan-Bobo-Dioulasso, infrastructures urbaines, portuaires et routières, etc.), purent donner une large amplitude à leurs activités commerciales, confortant cette fonction d'« agent économique du progrès » que lui avait dévolue le colonisateur. Une appréciation donc toujours assez favorable vis à vis de ces populations, mais qui s'appliqua peu ou prou aussi aux Baoulé du Centre de la colonie. Car nombre de ces

20. Comme l'administration coloniale n'arrivait pas à fournir assez de semences, nombre de ressortissants agni, puis baoulé, allèrent en chercher en Gold Coast.

derniers étaient en train de migrer vers les zones de cacaoculture pour servir comme manœuvres saisonniers, ou vers les centres urbains de la Basse-Côte²¹ pour s'investir notamment dans des activités artisanales ou de services, participant de la sorte à la formation de ce qu'on pourrait appeler avec un rien d'anachronisme le premier pôle de développement de la Côte d'Ivoire.

Ce premier pôle, où étaient rassemblés tout à la fois le cœur de l'État colonial (spécialement son chef-lieu, Bingerville²², auquel succédera en 1934 Abidjan) et la zone pionnière de l'économie de plantation, jeta aussi les fondations de la société ivoirienne par la mise en rapport de populations venant d'horizons géographiques et culturels différents et par la mise en circulation des appellations ethniques et de leurs significations, leur donnant ainsi une certaine consistance. Et le monde agni, comme dans un jeu de miroir avec les appréciations qu'on portait sur lui, semblait en tirer des bénéfices matériels et symboliques puisque nombre de ses planteurs, engagés dans une économie coloniale prometteuse, purent être exemptés de travail obligatoire (en payant le coût de leur exemption) et qu'il put créer dès 1929 la première association indigène, l'UFOCI (Union Fraternelle des Originaires de Côte d'Ivoire), laquelle, tout en ne devant pas avoir de but politique, n'en révélait pas moins la place prééminente qu'avait prise ce monde agni dans le façonnement de la société ivoirienne.

Mais encore faut-il prendre plus largement la mesure de ce façonnement. Car, dans le même temps où la région du Sud-Est était en train d'en constituer le pilier central, elle illustrait également a contrario la manière dont l'État colo-

21. Nom couramment donné à la côte orientale où, de longue date, les Européens et leurs maisons de commerce s'étaient installés et où s'est concentrée l'administration coloniale depuis la fin du XIX^e siècle.

22. Bingerville avait elle-même succédé à Grand-Bassam en 1900.

nial disposait d'autres régions et d'autres populations. C'était notamment le cas de l'Ouest forestier qui, peut-être encore davantage que le pays agni, laissait pressentir une vocation arboricole et, spécialement, une vocation aussi bien de caféculture²³ que de cacaoculture.

En fait, loin des quelques entorses qu'il fit à son système de contraintes au « bénéfice » des planteurs agni, l'État colonial les appliqua très strictement à l'Ouest, notamment les réquisitions de travail. Et il les appliqua d'autant mieux aux populations locales qu'elles ne cessaient à ses yeux de confirmer leur mauvaise réputation. Non seulement leurs stigmates de « primitives » s'étaient confirmés par leurs farouches résistances à la conquête et par le rôle qu'y avaient joué des « féticheurs » charismatiques, mais de plus, elles lui opposaient des refus de payer l'impôt et, surtout des fuites massives devant le travail forcé. C'est ainsi que de nombreuses originaires de l'Ouest, spécialement connus sous le nom de Bété²⁴, se retrouvèrent dans le Sud-Est et en Basse-Côte préférant s'employer comme manœuvres chez les planteurs agni, sur des chantiers forestiers, ou comme domestiques en ville, tout en se faisant bien vite étiqueter comme des indigènes particulièrement « turbulents et querelleurs ».

Cependant, tandis qu'il perdait quantité de ses ressortissants, spécialement des jeunes hommes, l'Ouest, notamment le Centre-Ouest, fit l'objet de toutes les attentions des auto-

23. Différemment du cacao qui n'existant pas en Côte d'Ivoire (ni ailleurs en Afrique, il y fut introduit par les Portugais depuis les îles de Sao Tomé et Principe), on trouvait des caférières naturelles dans la colonie, dont les graines étaient notamment utilisées dans des recettes médicinales. Cependant, ce ne fut pas cette variété de café qui fut mise en valeur, mais une autre, importée, dite Robusta, dont l'exploitation expérimentale avait été antérieurement réalisée par Arthur Verdier.

24. Dans mon livre, issu de ma thèse (*La société bété, op. cit.*), j'explique comment l'ethnonyme bété n'avait pas de réel correspondant avant la colonisation, qu'il fut, en quelque sorte, une création de l'administration coloniale, mais prenant tout son sens dans sa hiérarchisation ethnique.

rités. Assez rapidement en effet, elles y favorisèrent, d'une part, l'installation d'un colonat européen, composé d'une bonne centaine d'individus ou de sociétés (comme la Société de plantations réunies de l'Ouest africain ou SPROA), qui se taillèrent vite de grandes exploitations arboricoles (pouvant atteindre plusieurs centaines d'hectares)²⁵, d'autre part l'implantation d'originaires du Nord, des Dioula, qui purent, en plus ou indépendamment d'activités commerciales, accéder à la terre pour se livrer à l'une ou l'autre des deux cultures d'exportation. Toutes choses qui valurent aussi pour d'autres Africains, tels que des Sénégalais ou des Dahoméens, proches ou auxiliaires de l'État colonial²⁶ qui, de la même façon, purent s'adonner à la caféculture ou à la cacaoculture.

Autrement dit, assez différemment de ce qui se passa dans le Sud-Est au tournant des années 1920, le démarrage de l'économie de plantation dans l'Ouest, tout en intervenant une décennie plus tard, fut le fait non point des populations locales, mais d'abord et avant tout celui d'exploitants étrangers ou allogènes. Et, quoique, par la suite, les populations du cru, celles qu'on appellera bientôt les populations autochtones (en l'occurrence principalement des Bété, mais aussi des Gban, des Dida, des Godié, des Wè, etc., toutes ressortissant au grand groupe krou auxquels s'ajoutaient les Gouro ressortissant linguistiquement au groupe mandé), utilisèrent à leur tour leurs terroirs aux fins d'exploitation du café et du cacao, ce phénomène de colonisation de peuplement ne cessa de s'amplifier. Tout au long des années 1930 et, au

25. Au total, car ils étaient également installés dans le Sud-Est et, surtout, en Basse-Côte, ils formaient une population de quelques deux cents individus. Cf. H. Frechou, « Les plantations européennes en Côte d'Ivoire », *Cahiers d'Outre-Mer*, 1955, n° 29.

26. Les Sénégalais étaient souvent d'anciens tirailleurs qui avaient participé à la conquête militaire et les Dahoméens (aujourd'hui Béninois) avaient été recrutés depuis leur pays d'origine, suite à leur formation scolaire, comme auxiliaires dans l'administration coloniale.

cours des décennies suivantes, toujours fortement encouragées par l'État colonial, d'autres vagues de populations allo-gènes arrivèrent dans le Centre-Ouest et, bientôt, dans tout l'Ouest forestier. Outre les gens du Nord, ce furent des gens du Centre, des Baoulé qui, parce que leurs terres étaient en bonne partie impropre à l'arboriculture²⁷, migrèrent en grand nombre vers l'Ouest pour s'adonner à la caféculture et/ou la cacaoculture. Et, phénomène remarquable, ce furent également de nombreux originaires de la Haute-Volta que les autorités encouragèrent à s'installer dans la région, non seulement pour y servir comme main-d'œuvre auprès des uns et des autres, des planteurs autochtones comme des planteurs allochtones, mais éventuellement pour devenir à leur tour exploitants à part entière.

Avec Jean-Pierre Chauveau et d'autres collègues²⁸, nous avons décrit et analysé comment ces vagues de peuplement ont présidé au développement de l'économie de plantation dans l'Ouest forestier et, très certainement, à la réussite ivoirienne pendant plusieurs décennies, notamment en permettant que, par-delà les pressions coloniales, s'établissent des arrangements entre populations autochtones et populations allo-gènes. Quand les premières donnaient aux secondes accès à la terre, sous forme de contrats de métayage, de location et, surtout, de ventes, celles-ci fournissaient des moyens financiers et de la main-d'œuvre à celles-là.

27. La partie sud du pays baoulé étant cependant propice à la caféculture qui y démarra également dans les années 1930.

28. Cf. J.-P. Chauveau et J.-P. Dozon, « Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire », *op. cit.*, J.-P. Chauveau et J. Richard, *Bodiba en Côte d'Ivoire. Du terroir à l'État : petite production paysanne et salariat agricole dans un village gban*, Atlas des structures agraires au sud du Sahara, n° 19, Paris, ORSTOM-Maison des Sciences de l'Homme, 1983. Voir aussi un texte tout à fait instructif et plus ancien d'H. Raulin, *Problèmes fonciers dans les régions de Gagnoa et de Daloa. Mission d'étude des groupements immigrés en Côte d'Ivoire*, F. 3, Paris, Orstom, 1957.

Cependant, outre que ces arrangements ont toujours été assortis de conflits (les cessions de terres donnant fréquemment lieu à des malentendus entre les contractants ou à des désaccords au sein même des tenanciers autochtones) et que cette apparente complémentarité entre les unes et les autres dépendait de disponibilités foncières qui étaient forcément limitées, la situation de l'économie de plantation dans l'Ouest instaura, dans les années 1930, une structuration inégale de la colonie ivoirienne.

En effet, d'un côté, on eut la région pionnière du Sud-Est où les populations locales, particulièrement les Agni²⁹, se convertirent à la cacaoculture en gardant une assez bonne maîtrise de leurs terroirs, tout en bénéficiant, en plus, d'une main-d'œuvre familiale et de l'apport de travailleurs allo-gènes (baoulé, dioula, gens de l'Ouest) : deux atouts qui leur permirent de faire émerger en leur sein une sorte de « bourgeoisie de planteurs », c'est-à-dire d'exploitants pouvant mettre en valeur plusieurs dizaines d'hectares de cacaoyers. Mais, de l'autre, on eut les régions de l'Ouest, et d'abord du Centre-Ouest, où les populations locales furent des acteurs de second plan du développement de l'économie de plantation, Européens et allo-gènes africains ou ivoiriens ayant été d'entrée de jeu en première ligne. En effet si elles tirèrent, sans doute, assez bien parti de cette colonisation de peuplement agricole en obtenant de la main-d'œuvre ou des revenus par la vente des terres ou les contrats de métayage, en revanche elles ne purent généralement mettre en exploitation que des petites superficies de café et de cacao (un ou deux hectares, parfois encore moins), alors que les allo-gènes, (planteurs européens mis à part) firent en moyenne un peu

29. Elles n'étaient pas les seules. D'autres populations, comme les Abè, les Attié et celles appelées lagunaires (adioukrou, ébrié, abouré etc.) se convertirent également, lorsque les conditions écologiques le permettaient, à l'économie de plantation, mais durent parfois, comme dans l'Ouest, céder des terres pour acquérir de la main-d'œuvre étrangère.

mieux (trois-quatre hectares), diversifiant de surcroît, à l'instar des planteurs baoulé, leur production avec des cultures vivrières (igname, manioc, banane plantain, etc.)³⁰.

Ainsi, et compte tenu que la zone forestière devint donc effectivement la région utile, et bientôt prospère, aux dépens des savanes du Nord³¹ (élargi à partir de 1932 à la Basse Haute-Volta) et du Centre, qui se transformèrent rapidement en zones d'émigrations, la Côte d'Ivoire des années 1930 laissait découvrir des disparités régionales et sociales sensibles. Mais ces disparités prirent également une dimension ethnique ou, plus précisément, elles confortèrent le classement des groupes indigènes que le colonisateur avait opéré dès le début du siècle. Si les gens du Nord étaient toujours bons commerçants ou bons travailleurs (dioula, sénoufo et voltaïques) et si les Agni s'avéraient être de bons employeurs, les gens de l'Ouest, dont l'ethnonyme bété constituait le signifiant modèle (grâce notamment à la création d'une Mutualité bété à Abidjan au milieu des années 1930), apparaissaient, en plus d'autres défauts, comme de piètres agriculteurs³². Quant aux Baoulé (estimés à l'époque les plus nombreux des groupes indigènes), quoique leur portrait fût encore incertain, ils ne cessaient de se rendre, par leurs mobilités ou leur capacité à diversifier leurs activités, particulièrement visibles et indispensables à la dynamique générale de l'économie coloniale : ils étaient tout à la fois

30. À cet égard, J.-P. Chauveau a fort bien montré comment cette dynamique de l'économie de plantation, loin de favoriser leur recul, a, au contraire, permis un développement spectaculaire des cultures vivrières. Cf. son article « L'avenir d'une illusion : Histoire de la production et des politiques vivrières en Côte d'Ivoire », *Etudes Rurales*, n° 9-100, 1985, p. 281-325.

31. C. Aubertin parla à juste titre de la création de leur sous-développement. Voir son article « Histoire et création d'une région "sous-développée". Le Nord ivoirien », *Cahier ORSTOM, série Sciences Humaines*, V. XIX, n° 1, 1983, p. 23-58.

32. Cf. J.-P. Dozon, *La Société bété, op. cit.*

très présents dans la production vivrière et sa commercialisation, dans l'expansion des plantations, particulièrement vers l'Ouest, et dans les villes comme artisans ou prestataires de services.

Naissance d'une société politique. Quand revendications et processus d'émancipation s'accompagnèrent d'une accumulation de ressentiments

C'est précisément dans ce contexte de « baoulisation » de la société ivoirienne³³, qui était parallèlement en train de faire de la colonie ivoirienne le « fleuron de l'AOF » qu'une figure indigène, précisément d'origine baoulé, y prit une place grandissante. On l'a déjà amplement évoquée. Il s'agit de Félix Houphouët, qui n'avait pas encore ajouté Boigny, le « bétier » en baoulé, à son nom, mais qui se l'attribuera quelques années plus tard. L'homme, en ces années 1930, exerçait donc la profession enviable de « médecin africain », en même temps qu'il était devenu tout à la fois chef de canton et héritier de la charge royale de son sous-groupe baoulé, les Akoué (son village, Yamoussoukro était déjà montré en exemple par les autorités coloniales, parce l'ordre y régnait, notamment dans le domaine des prescriptions sanitaires). Mais, surtout, il s'était fait une place encore plus remarquable de grand planteur de café et de cacao en ayant acquis des terres dans plusieurs régions de la zone forestière, là où il avait été affecté et où il avait su profiter de sa position pour obtenir des titres fonciers. À la fin de la décennie, il était ainsi à la tête de plusieurs centaines d'hectares, certai-

33. Cf. J.-P. Chauveau, « La Part baule. Effectif de population et domination ethnique : une perspective historique », *Cahiers d'études africaines*, 1987, 27(1), p. 123-165.

nement donc le plus important planteur indigène de la colonie, rivalisant avec les plus gros des exploitants européens, et assurément aussi l'un des hommes du cru le plus riche³⁴.

Par le fait de son omniprésence, c'est-à-dire en étant aussi bien sur le terrain des pouvoirs traditionnels, sur celui des rouages du dispositif colonial et sur celui d'une arboriculture marchande en pleine croissance, le personnage était déjà tout à fait exemplaire. Mais il était encore un peu plus que cela par le charisme qu'il avait acquis suite au manifeste qu'il avait publié en 1932 (en signant d'un pseudonyme) sous l'intitulé *On nous a trop volés*. Ce manifeste était une protestation contre la politique de l'administration coloniale qui offrait des prix plus élevés pour la production des planteurs européens que pour celle des planteurs indigènes, sans compter le travail obligatoire qui faisait que ces derniers (particulièrement les gros) parvenaient insuffisamment à couvrir leurs besoins en main-d'œuvre.

Félix Houphouët avait ainsi, d'une certaine manière, franchi le pas de la politique, même si, en la matière, l'État colonial était encore assez loin d'accepter que le monde indigène pût donner libre cours à toutes sortes de revendications. Pourtant certains de ses représentants avaient compris que l'avenir du territoire était bien plus lié à l'essor de l'économie de plantation indigène qu'au maintien des priviléges des colons européens.

Plutôt que de politique au sens strict, c'est en fait de l'émergence d'une vie publique dont témoignaient le passage à l'acte d'Houphouët et l'ascendant qu'il était en train de prendre sur nombre de ses compatriotes, même si cela avait déjà pointé quelques années auparavant avec la création de l'UFOCI. Mieux encore, on assistait à la manifestation, quarante ans après la création de la Côte d'Ivoire

34. Il avait par ailleurs épousé en 1930 la fille d'un riche commerçant sénégalais, cf. F. Grah Mel, *Houphouët-Boigny, op. cit.*

et vingt ans après une brutale pacification, que des forces sociales indigènes étaient en train de s'affirmer et que ces forces étaient largement issues d'une économie de plantation qui avait certes été voulue par l'État colonial, mais qui, par bien des aspects, outrepassait le projet qu'il en avait conçu.

Il n'avait certainement pas imaginé ni les façons culturelles, ni les divers modes de faire-valoir, ni la variété des relations entre populations locales et main-d'œuvre allogène, qui impliquaient certes une forte consommation de terres, mais qui ne laissaient pas de dynamiser l'économie de plantation³⁵. Une économie qui, parce qu'elle était tournée vers l'extérieur, parce qu'elle était génératrice d'une production vivrière accrue, participait en même temps au développement du commerce, de la scolarisation (d'une christianisation dans une certaine mesure aussi) et des villes dans toute la partie Sud de la colonie.

Autrement dit, l'État colonial fut confronté dans les années 1930 à une modernité ivoirienne qu'incarnait particulièrement bien le monde des planteurs indigènes et qui progressait bien plus vite et de manière beaucoup plus autonome que ce que le mode de gouvernement autoritaire paraissait pouvoir accepter, même si à l'évidence cette modernité lui était profitable puisque les exportations de café, de cacao et de quelques autres produits (bois, caoutchouc, etc.) ne cessaient d'augmenter et d'aller en large part en métropole.

Cependant, les forces sociales qui œuvraient à cette modernité et qui étaient en train de façonner la société ivoirienne dans les flancs de l'État colonial n'étaient pas homogènes. Si Houphouët-Boigny représentait globalement assez bien le monde des planteurs possédant des exploitations importantes, ceux qui avaient souvent plus de dix hectares (lui-même, avec ses centaines d'hectares, étant un cas excep-

35. Cf. J.-P. Chauveau et J.-P. Dozon, « Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire », *op. cit.*

tionnel), quelle que fût leur origine (autochtone ou allochton), il exerçait à l'évidence beaucoup moins de leadership auprès des petits planteurs, ceux qui dépassaient rarement les deux hectares, notamment dans l'Ouest forestier où ils étaient de plus en plus nombreux dans ce cas. Et même parmi les grands planteurs, la concorde, malgré des intérêts communs, n'était pas forcément de mise. Par exemple, les planteurs agni qui s'étaient déjà regroupés eu sein de l'UFOCI réitérèrent résolument leur démarche en créant en 1934 l'Association de défenses des intérêts des autochtones de Côte d'Ivoire ou ADIACI. C'était là une nouvelle dénomination tout à fait révélatrice. D'une part, en effet, le monde agni, qui y était majoritairement représenté, semblait vouloir parler au nom des Ivoiriens, plus précisément, et de façon un peu moins anachronique, au nom de ceux qu'il appela « autochtones », c'est-à-dire d'un terme qui ne semblait pas avoir eu cours jusque-là mais qui était très évocateur. D'autre part, en utilisant le mot assez fort de « défense », il voulait signifier à l'État colonial son mécontentement à l'égard d'une politique qui favorisait les allochtones ou les étrangers. Et pour l'ADIACI, ce mécontentement visait moins le monde agricole où, pour ce qui concernait au moins les terroirs agni, les cessions de terres aux allochtones avaient été très limitées, que la sphère de l'administration coloniale elle-même où les autorités avaient surtout recruté des étrangers, en l'occurrence des Sénégalaïs et des Dahoméens, alors qu'elles pouvaient fort bien embaucher des autochtones, en particulier des « évolués »³⁶ agni.

Il y avait donc déjà un air d'ivoirité dans la création et les revendications de l'ADIACI, en tout cas une présence précoce du thème de l'autochtonie qui alla donc de pair avec

36. Ainsi appelait-t-on dans tout l'empire colonial, ceux parmi les indigènes qui, généralement christianisés, avaient été assez longuement à l'école, reçu une formation professionnelle et qui pouvaient donc exercer des emplois publics.

le développement d'une vie publique dans la colonie ivoirienne.

Toutefois, cet air d'ivoirité, ou cette défense de l'autochtonie, n'était à l'évidence pas partagé par l'ensemble des planteurs, puisque nombre d'entre eux étaient précisément des allogènes (des Dioula, des Baoulé, voire déjà des Voltaïques), à l'exemple de Félix Houphouët qui avait certainement hérité de terres familiales, mais qui en avait acquises bien davantage dans des contrées où il était étranger.

Les années 1930 furent donc des années décisives, tant du point de vue socio-économique que de celui d'une vie publique ivoirienne dont l'État colonial fut principalement la cible, mais qui dénotait déjà quelques discordances au sein de ce qui en constituait le creuset, c'est-à-dire ce monde de planteurs fait tout à la fois de petits et grands planteurs, d'autochtones et d'allochtones.

Cependant, même si l'arrivée du Front populaire en France assouplit quelque peu le système colonial de l'indigénat (qui fonctionnait au devoir et fort peu au droit) par la possibilité de créer des syndicats professionnels³⁷, il fallut attendre la fin du régime de Vichy en AOF pour qu'une société plus nettement politique prît véritablement corps en Côte d'Ivoire³⁸. Il faut rappeler ici que l'empire d'Afrique tomba sous le contrôle de la France Libre, d'abord l'AEF puis l'AOF, bien avant la libération de la métropole et l'évitement de la Révolution nationale. En Côte d'Ivoire, ce fut en août 1943 que la France Libre, par l'intermédiaire de René Plevé, nomma le gouverneur gaulliste André Latrille,

37. En 1937 fut ainsi créé le Syndicat agricole de Côte d'Ivoire (SACI) dans lequel furent associés planteurs européens et grands planteurs indigènes. Mais, Houphouët comprit vite que les premiers entendaient en avoir le contrôle et, donc, que ce syndicat ne saurait représenter les seconds.

38. C. Bouquet, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*, Paris, Armand Colin, 2005.

lequel s'engagea très vite dans l'application du programme de libéralisation du régime colonial annoncé par le général de Gaulle à la Conférence de Brazzaville six mois plus tard, au tout début 1944³⁹. Entre autres, il satisfit à la revendication des planteurs ivoiriens de fonder leur propre syndicat, indépendamment de celui qui était contrôlé par les planteurs européens⁴⁰. Naquit ainsi en juillet 1944 le syndicat agricole africain ou SAA dont assez logiquement, compte tenu de ses antécédents, Félix Houphouët prit la direction.

En cette fin de Seconde Guerre mondiale, il s'est agi là d'un événement doublement politique. Car si, d'un côté, la création du SAA signifiait que l'État colonial reconnaissait l'importance de l'économie de plantation indigène et qu'il ne devait plus subir la pression des planteurs européens dont, du reste, le poids dans la production globale de café et de cacao ne cessait de baisser, elle allait, de l'autre, mettre rapidement en évidence les écarts, les inégalités à l'intérieur de ladite économie. En effet, les quelques centaines d'exploitants qui constituèrent d'entrée de jeu le syndicat autour d'Houphouët étaient tous des grands planteurs. Et s'ils en recrutèrent vite beaucoup d'autres (20000 en 1945) plus modestes, ce fut sous conditions que les candidats eussent au moins deux hectares de café ou trois hectares de cacao. Ce qui avait été d'ailleurs l'exigence de Latrille afin que les planteurs indigènes pussent être plus largement exemptés des réquisitions de travail.

On eut ainsi un gouverneur « progressiste » qui travailla pour le compte d'une bourgeoisie de planteurs, mais qui, outre ses démêlés avec les colons européens (qui virent en lui un dangereux communiste), participa de *jure* à une différenciation au sein du monde des planteurs, c'est-à-dire entre ceux qui pouvaient adhérer au syndicat et être simultanément exemptés de travail obligatoire et ceux qui étaient

39. Cf. J.-P. Dozon, *Frères et Sujets. La France et l'Afrique en perspective*, op. cit.

40. Voir note 37.

exclus de ces deux avantages parce qu'ils étaient de trop petits exploitants. Or, comme ces derniers étaient surtout des autochtones de l'Ouest, mettant en valeur des plantations très souvent inférieures à deux hectares, la mise à l'écart dont ils faisaient l'objet prit une signification ethnique. Plus précisément, elle ne fit qu'aggraver les disqualifications qui avaient cours depuis le début de l'époque coloniale à l'encontre des gens de l'Ouest, spécialement des Bété, qui avaient été placés au bas de la hiérarchie ethnique, mais qui, maintenant, au moment même où se mettait en place un mouvement syndical et bientôt politique, en étaient en large part exclus. Mais l'affaire s'avérait d'autant plus problématique que ceux qui constituaient le noyau dur du SAA, Houphouët en tête, n'étaient pas à proprement parler des autochtones, même s'ils comptaient quelques planteurs agni. Il étaient surtout des allochtones, c'est-à-dire des exploitants agricoles venus du Nord ou du Centre (des Dioula ou des Baoulé), pour s'installer sur les bonnes terres à plantations de la zone forestière, particulièrement dans l'Ouest. Les Baoulé notamment ne cessaient d'être particulièrement actifs, aussi bien dans leur propre région que sur différents fronts de migration interne, participant, comme on l'a indiqué, de ce processus de baoulisation de la société ivoirienne qui s'était développé depuis les années 1930.

En ces temps de libération et de libéralisation, une société politique ivoirienne était bel et bien en train de s'affirmer. Mais, manifestement, elle était déjà devenue suffisamment complexe pour ne pas ou ne plus simplement opposer colonisateur et colonisés, mais pour, bien plutôt, faire apparaître à la fois des alliances entre pouvoir colonial et certains acteurs locaux et des tensions de plus en plus fortes au sein de la société ivoirienne.

Du côté des alliances on eut tout particulièrement cette intrigue que mena Latrille, pour le compte du leader du SAA, à l'encontre du souverain agni du royaume de

l'Indénié qu'il destitua au motif de compromission avec le régime de Vichy. Cela lui permit de le remplacer par un membre de la lignée royale qui n'était rien moins que le beau-frère d'Houphouët⁴¹. Mais cela provoqua aussitôt le départ du souverain déchu et de ses partisans en Gold Coast, soit un geste de défiance à l'égard des deux compères qui rappelait que le monde agni, quelle que fût l'assez bonne réputation qu'il avait acquise depuis les débuts de la colonisation, avait gardé une certaine indocilité⁴² et n'entendait pas s'en laisser compter par un modeste chef de canton baoulé, aussi riche et charismatique fût-il.

Cependant, les événements se précipitèrent puisque, suivant ce qu'avait promis de Gaulle à Brazzaville, le Gouvernement provisoire accorda en août 1945 aux sujets de chaque colonie (ou, plutôt, de chaque territoire d'outre-mer dans le cadre de l'Union française⁴³) le droit de désigner leur représentant⁴⁴ à l'assemblée constituante qui allait instaurer la IV^e République. Du même coup, la société politique ivoirienne prit un peu plus de consistance en faisant institutionnellement émerger les tensions ethnico-régionales générées par le développement inégal de l'économie de plantation. Se créa ainsi en août 1944 l'UOCOCI (Union des originaires des six Cercles de l'Ouest de la Côte d'Ivoire) qui, indépen-

41. Outre son mariage officiel avec la fille d'un grand commerçant sénégalais, Houphouët avait épousé coutumièrement une princesse agni, un mariage qui visait très politiquement à s'implanter dans le monde agni et auquel ne manquait plus que la consécration du pouvoir royal.

42. Au cours de la Première Guerre mondiale, un autre royaume agni, celui du Sanwi, avait déjà, comme on l'a vu, passé armes et bagages au Gold Coast.

43. Les réformes institutionnelles furent en effet importantes puisqu'au-delà des changements de dénomination, elles mirent un terme au régime colonial proprement dit tout en renouvelant l'imperium français en Afrique. Cf. J.-P. Dozon, *Frères et Sujets*, op. cit.

44. Il s'agissait d'un système de double collège par territoire, c'est-à-dire d'un premier qui élisait un représentant des sujets africains et d'un second qui élisait un représentant des citoyens français.

damment du SAA, entendait représenter une vaste région où les allochtones étaient de plus en plus nombreux et où les autochtones semblaient quelque peu marginalisés par la petitesse de leur arboriculture marchande⁴⁵. Et, un peu plus tard, ce fut au tour du monde agni de se structurer plus politiquement, dans la continuité de l'ADIACI, autour du Comité d'action patriotique de Côte d'Ivoire (CAPACI) qui n'entendait pas davantage laisser le leadership au patron du SAA⁴⁶. Les élections à la députation eurent donc lieu en octobre 1945 avec plusieurs compétiteurs en lice. Il y avait tout particulièrement bien sûr Félix Houphouët fermement soutenu par son syndicat, Etienne Djaument, représentant l'UOCOCI, Kouamé Benzème, chef de file du CAPACI, avocat de son état (le premier Ivoirien à exercer une telle profession, démontrant par là que le monde agni, en dépit de ses sautes d'humeur, était à la pointe des évolués⁴⁷). Mais il y avait aussi, fait tout à fait remarquable par rapport à l'actualité récente, le représentant du Morho Naba (empereur des Mossi) qui défendait les intérêts des Voltaïques, compte tenu que la Basse Haute-Volta était partie intégrante de la Côte d'Ivoire depuis 1932. En principe, le Morho Naba devait soutenir Houphouët, mais il souhaitait en fait avoir son propre candidat pour qu'il revendiquât à l'occasion de cette entrée dans la vie politique et démocratique la réunification de la Haute-Volta⁴⁸.

45. Cf. J. N. Loucou, « Aux origines du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire », *Annales de l'Université d'Abidjan*, série I (histoire), V, 1977, p. 81-105.

46. Il se créa également, pour faire concurrence au SAA, dans le Sud-Est, le Syndicat des Planteurs et éleveurs africains de la Côte d'Ivoire, mais il rencontra peu de succès.

47. Un observateur ivoirien de l'époque appela le CAPACI le « parti des intellectuels », ce qui était un peu abusif puisqu'il y avait également des « évolués » dans les autres formations, cf. F. J. Amon d'Aby, *La Côte d'Ivoire dans la cité africaine*, Paris, Larose, 1951.

48. Cf. F. J. Amon d'Aby, *La Côte d'Ivoire dans la cité africaine*, op. cit.

Finalement, Félix Houphouët après avoir eu le soutien appuyé des Gens du Nord, spécialement du chef supérieur des Senoufo, un certain Palafro Gbon Coulibaly (avec lequel on dit qu'il contracta un pacte sacré), du monde baoulé, mais aussi d'Etienne Djaument de l'UOCOCI, l'emporta de justesse devant précisément le représentant du Morho Naba. L'événement fut évidemment de toute première importance puisqu'il entérina l'ascendant qu'avait pris Houphouët sur la vie publique ivoirienne depuis le début des années 1930 tout en constituant le tournant majeur de sa carrière politique et, par là même, de l'histoire politique de la Côte d'Ivoire. Le député ivoirien, compte tenu des nouvelles possibilités qu'offraient les réformes coloniales, créa en effet six mois plus tard le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) où se retrouvèrent bon nombre de ses compagnons du SAA, puis il occupa en octobre 1946 la fonction stratégique de Président du Rassemblement Démocratique Africain (RDA)⁴⁹ dont le PDCI devint la section ivoirienne.

Mais, sans doute, plus fondamentalement, l'élection de Félix Houphouët à l'assemblée constituante constitua-t-elle l'acte de naissance de l'État ivoirien avant la lettre. En effet Houphouët joua un rôle éminent au sein du « Bloc africain », c'est-à-dire du groupe parlementaire que forma la bonne dizaine de députés provenant des territoires de l'AOF et de l'AEF, notamment en obtenant l'abolition du travail forcé en avril 1946⁵⁰ et en conquérant la présidence du RDA en liaison étroite avec le PCF. Mais en même temps, il entreprit de consolider son pouvoir en Côte d'Ivoire avec le soutien du gouverneur gaulliste Latrille et d'abord en obtenant le retour

49. Le RDA fut fondé à Bamako dans ce qui était à l'époque le Soudan français avec le soutien matériel et intellectuel du parti communiste français.

50. Ce qui n'était en fait qu'un volet de ce qu'avait obtenu le député sénégalais, Lamine Gueye (mais qui représentait, lui, le collège des citoyens français), à savoir l'abrogation du code de l'indigénat.

de ce dernier qui avait été rappelé en métropole, pour qu'il continuât à travailler pour lui (ce qui était déjà un indice de son influence et donnait un avant-goût de celle qu'il aura quelques années plus tard dans les relations franco-africaines avec l'avènement de la V^e République). Ce fut en effet avec le concours résolu de Latrille que les partisans du roi agni déchu de l'Indénié qui tentèrent de lui redonner son trône au début de 1947, furent brutalement réprimés par la force publique⁵¹. Et si cela valut à Latrille son départ définitif de la Côte d'Ivoire, ces événements finirent de consommer les mauvaises relations d'Houphouët avec le monde agni. Déjà, celui-ci avait très mal vécu l'échec, voire l'humiliation de l'avocat Kouamé Benzème à l'élection de 1945 et le Parti Progressiste de Côte d'Ivoire (PPCI) qui avait succédé au CAPACI, malgré un éphémère rapprochement avec le PDCI, ne supporta ni les liaisons de ce dernier avec les communistes, ni la façon dont le couple Latrille-Houphouët se comportait avec un monde qui avait été pourtant à la pointe des évolutions rapides de la colonie ivoirienne. Phénomène du reste remarquable, c'est dans ce contexte de fortes discordes qu'Houphouët choisit d'ajouter Boigny à son nom, soit un mot qui signifie en baoulé « bétier », mais que la rumeur traduisit plus littéralement à l'époque, en l'occurrence « bô-agni », par le « vainqueur des agni ».

Cependant, la solidification du pouvoir d'Houphouët ne se fit pas qu'aux dépens du monde agni. Elle s'appuya aussi sur la ratification politique de la position subalterne qu'occupaient les gens de l'Ouest, spécialement du Centre-Ouest, depuis les tout débuts de la colonisation française. Certes, l'UOCOCI d'Etienne Djaument avait soutenu la candidature du leader du SAA, mais c'était surtout pour contrer les autres principaux candidats, Kouamé Benzème et le représentant du Morho Naba. Et cette stratégie avait en fait

51. Il y eut plusieurs morts.

conduit à l'éviction d'un autre candidat, Dignan Bailly, un originaire bété qui, lui, était tout à fait hostile à Houphouët et à ce que représentait le SAA comme monde d'allogènes et de grands planteurs. C'est pourquoi celui-ci créa en 1947 une section du mouvement socialiste africain (MSA), proche de la SFIO, qui s'implanta vite dans le Centre-Ouest, en particulier auprès des petits planteurs autochtones, et qui visait fermement à contrecarrer le PDCI-RDA d'Houphouët-Boigny.

L'État ivoirien était évidemment encore loin d'être fondé. Après le départ de Latrille vint aux affaires locales un certain gouverneur Péchoux. Un peu comme Angoulvant au début du siècle, trouvant ses prédécesseurs particulièrement laxistes et appuyé par un gouvernement français dont étaient partis et de Gaulle et les communistes, le nouveau gouverneur, était décidé à ne pas s'en laisser compter par les velléités indépendantistes partout au sein de l'Union française⁵². Sur place, fortement soutenu par les lobbies coloniaux, il s'en prit très ouvertement au PDCI-RDA d'Houphouët-Boigny qui, quoique formation reconnue et dominante, était suspectée de subversion communiste et anti-française. Tout en cherchant des alliances auprès de tous ceux qui étaient hostiles au parti d'Houphouët, spécialement du PPCI, du MSA et du Bloc démocratique éburnéen que venait de créer E. Djaument, il trouva l'opportunité de le réprimer brutalement suite précisément à des incidents violents entre pro et anti-PDCI en février 1949. Pendant les mois qui suivirent ce ne furent qu'arrestations et traquenards sanglants contre les militants du premier parti de Côte d'Ivoire⁵³, mais aussi, pour le défendre, manifestations de soutien et boycotts des produits importés de

52. Cette même année eut lieu la sanglante répression à Madagascar (plusieurs dizaines de milliers de victimes) et la guerre d'Indochine débute.

53. S'il dut parfois se cacher, Houphouët-Boigny ne fut jamais arrêté, à la différence de beaucoup de ses compagnons, cf. M. Amondji, *L'envers d'une légende*, Paris, Karthala, 1984.

métropole, faisant presque basculer le territoire dans la guerre civile.⁵⁴

Cependant, les choses rentrèrent bientôt dans l'ordre, au moment même où Houphouët-Boigny mit fin à ses accointances communistes (pendant quelque temps on l'avait surnommé rien moins que le « Lénine de l'Afrique ») et rejoignit l'UDSR de François Mitterrand, se traçant, comme on l'a vu, une carrière exceptionnelle au sein de la IV^e République et de la V^e République.

Mais, quoique l'État ivoirien ne fût pas encore fondé (en 1958, Houphouët-Boigny, devenu gaulliste, milita pour la communauté franco-africaine, c'est-à-dire, non pour une souveraineté nationale, mais pour une autonomie de la Côte d'Ivoire au sein de la République française), il n'en engrangea pas moins les marques qui le hanteront bien plus tard lorsqu'il sera officiellement instauré et que le PDCI et son chef régneront sans partage.

Ces marques étaient celles des frustrations et des ressentiments d'univers ethnico-régionaux, le Sud-est, particulièrement les royaumes agni, et l'Ouest, notamment le pays bété, qui avaient tous été battus politiquement par Houphouët-Boigny et ses compagnons du SAA et du PDCI au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Et, s'ils étaient assez différents les uns des autres, ne serait-ce que par la manière dont l'État colonial les avait très inégalement ethnographiés et évalués, ils avaient ce point commun de mettre tout spécialement en avant la question de la préséance autochtone et, plus précisément, de manifester une certaine hostilité à l'égard de populations allogènes ou étrangères, quand bien même pouvaient-ils en tirer avantage. Bref, si l'on peut dire que la victoire politique d'Houphouët préfigura le futur État ivoirien, c'est dans la mesure où elle lui transmit aussi ce contentieux de

54. Sur ces événements voir M. Damas, *Rapport n°11348 sur les incidents survenus en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Assemblée nationale, 3 tomes, 1965.

préséance⁵⁵ et le genre d'hostilité qui en découlait. Comme elle lui donna sans doute également en legs, au-delà des manipulations des autorités et des lobbies coloniaux, les affrontements violents qui eurent lieu en 1949-50 entre les principaux protagonistes de la toute jeune société politique ivoirienne.

En tout état de cause, on pourrait suggérer une assez nette continuité entre cette scène inaugurale de l'après-guerre et la scène récente de 2010-2011. Dans un contexte de brutalisation certes d'une tout autre ampleur, la victoire d'Alassane Ouattara n'est pas sans rappeler celle d'Houphouët-Boigny quelques décennies plus tôt. Cette victoire a résulté en effet d'une alliance politique, le RHDP, qui, à peu de choses près, est assez semblable à celle qui avait soutenu le Président du SAA en 1945. Et les vaincus de l'heure, spécialement le FPI de Laurent Gbagbo, ressemblent assez fortement à ces associations et formations politiques issues de l'Ouest et du Sud-Est qui faisaient déjà valoir leur préséance autochtone plusieurs décennies auparavant : à ceci près qu'ils avaient, pendant dix ans, exercé le pouvoir pour justement refondre, non sans grands périls, l'État ivoirien.

Quand la période du « miracle ivoirien » se nourrit plus que de raison des blessures du passé

En attendant que l'histoire n'ait à se répéter ou, plus précisément, ne donne toute leur amplitude aux antagonismes politiques de l'après-guerre, la Côte d'Ivoire connaît

55. La question de préséance valait tout particulièrement pour le monde agni qui non seulement s'estimait avoir été à l'avant-garde de l'économie de plantation et de l'europanisation, mais aussi et surtout revendiquait une antériorité de présence en Côte d'Ivoire par rapport aux Baoulé qui étaient venus du pays ashanti après eux. Cf. J. N. Loucou. *Histoire de la Côte d'Ivoire, I. La Formation des peuples*, Abidjan, CEDA, 1984.

trente années d'exceptionnelle prospérité, sorte de trente glorieuses au cours desquelles l'État (mais cela était également vrai de la France et d'autres grands pays du Nord) occupa une place centrale d'aménageur, de fournisseur d'emplois et de redistributeur plus ou moins équitable des rentes des produits d'exportation, spécialement du café et du cacao. Dès les années 1950, alors qu'Houphouët-Boigny était devenu, comme on l'a vu, un partenaire incontournable dans la nouvelle donne des relations franco-africaines, la Côte d'Ivoire fut plus que jamais le « fleuron de l'AOF » en occupant de loin la toute première place des échanges avec la métropole. Et cette place de choix, elle le dut encore et toujours à l'économie de plantation qui connut durant toute la décennie un nouvel essor (se généralisant quasiment à toute la zone forestière). À la fois parce que les prix du cacao et, surtout, du café, augmentèrent (grâce notamment à une forte demande en métropole⁵⁶), parce que les planteurs, spécialement les petits, n'avaient plus à accomplir les travaux obligatoires et parce qu'enfin l'administration du territoire⁵⁷, malgré la réunification de 1947, s'employa à faire venir massivement de la main-d'œuvre de Haute-Volta. L'institution qui en eut la charge, en l'occurrence le Syndicat interprofessionnel pour l'acheminement de la main-d'œuvre ou SIAMO, ne se préoccupait pas seulement de soutenir l'économie de plantation mais avait également pour but de fournir en travailleurs toute une série de grandes opérations (aménagement du port d'Abidjan, amélioration du réseau ferroviaire et routier, etc.), soulignant ainsi l'importance que l'État français accordait au territoire ivoirien.

56. C'était la mode en France du goût corsé du café robusta cultivé en Côte d'Ivoire.

57. On ne peut plus véritablement parler à cette époque d'État colonial, car si les structures mises en place à la fin du XIX^e siècle (gouvernorat, commandements de cercle, etc.) étaient toujours présentes et si les lobbies coloniaux étaient toujours actifs, Houphouët se mêlait étroitement aux décisions, quand il n'en était pas de plus en plus l'inspirateur.

La décennie qui précédéa l'indépendance fut donc assez faste, où l'on vit par ailleurs s'accroître l'urbanisation, la scolarisation et le salariat (et, du coup, d'importantes grèves pour obtenir les mêmes droits que les travailleurs métropolitains), ainsi que les premiers rudiments de pratiques de consommation au sein de la population ivoirienne. Où l'on vit également se confirmer le pluralisme politique qui avait vu le jour en 1945, mais au sein duquel le PDCI-RDA occupait de plus en plus une position dominante, à la mesure de l'ascension politique de son leader qui, après avoir quitté le giron communiste, décrocha des places remarquées au sein des gouvernements de la IV^e puis de la V^e République.

Néanmoins, il y eut quelques ombres au tableau, et c'était largement les mêmes que celles qui avaient accompagné ses liaisons avec Latrille et sa victoire de 1945. Il y eut ainsi des incidents graves dans le Centre-Ouest, en pays bété, entre le PDCI-RDA et le MSA de Dignan Bailly à l'occasion des premières élections à l'Assemblée Territoriale de 1957, consécutives au vote de la loi-cadre (à la rédaction de laquelle Houphouët-Boigny avait participé) qui donnait son autonomie politique à la Côte d'Ivoire comme aux autres territoires de l'ex-empire français. On dénombra des morts dans le camp du PDCI, mais, surtout, la victoire de celui-ci fut vivement contestée par le MSA. Décidément donc, les choses ne s'arrangeaient pas entre les uns et les autres et, lors de sa campagne, Dignan Bailly s'était fait volontiers le porte-parole des petits planteurs contre les gros et le dénonciateur des stratégies foncières des allogènes⁵⁸.

Mais l'année suivante, avec l'avènement de la Communauté franco-africaine en 1958, il se produisit des événements autrement plus graves et inédits. Une certaine Ligue des originaires de Côte d'Ivoire, la LOCI, organisa à Abidjan des programs dans les quartiers habités par les

58. Cf. H.Raulin, *Mission d'étude des groupements immigrés en Côte d'Ivoire, op. cit.*

Dahoméens. Il revint à Houphouët-Boigny, devenu Premier ministre (mais il y avait encore un Gouverneur français) de rétablir l'ordre et de condamner fermement de telles entreprises criminelles dont l'inspiration n'était pas sans rappeler les protestations de l'ADIACI dans les années 1930 contre les étrangers africains qui, à ses yeux, occupaient trop de postes au sein de l'administration coloniale. Sauf que, cette fois-ci, il y eut passage à l'acte, comme si l'autonomie politique de la Côte d'Ivoire signifiait pour certains originaires du territoire que les étrangers ne devaient plus y avoir leur place.

Par ailleurs, Houphouët-Boigny, qui était plus que jamais un allié déterminé de la V^e République, dut affronter une opposition inédite, qui vint aussi bien d'une nouvelle génération d'intellectuels proche de N'Krumah et de Sékou Touré et ayant fait ses études en métropole⁵⁹, que des jeunes militants du PDCI (Jeunesse RDA de Côte d'Ivoire), dont le programme politique déclaré était une indépendance véritable vis à vis de l'ex-puissance coloniale. Et, alors même que l'indépendance justement approchait, mais pas comme le souhaitait ladite opposition, le patron du PDCI s'employa à la circonscrire en organisant de nombreuses arrestations. Et il n'hésita pas – mais l'affaire dans ce cas était beaucoup plus structurelle –, à réprimer durement la tentative du royaume agni du Sanwi d'organiser une sorte de sécession interme en réclamant ses droits de souveraineté territoriale⁶⁰. Cette affaire, du reste, se répéta en 1961, juste un an après que Houphouët-Boigny eut accédé à la Présidence de la République, et se traduisit pas des centaines d'arrestations.

Autrement dit, loin d'apaiser ses discordes internes, l'évolution politique de la Côte d'Ivoire à partir de 1957, avec l'instauration de son assemblée territoriale, les accentua

59. Rassemblement au sein de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF).

60. Cf. J.-P. Chauveau et J.-P. Dozon, « Au cœur des ethnies ivoiriennes... l'État », *op. cit.*

encore davantage, soit par l'actualisation de ressentiments qui s'étaient manifestés depuis plusieurs décennies, soit en générant de nouveaux au sein même de ce qui avait été la mouvance du PDCI-RDA depuis sa création juste après la guerre. Et l'indépendance n'arrangea rien puisqu'elle se traduisit par une mise en cause du pluralisme et, d'une certaine façon, de la société politique qui avait vu le jour depuis quinze ans, c'est-à-dire par l'instauration du PDCI en parti unique⁶¹. Cette évolution, comme on le sait, ne fut pas propre à la Côte d'Ivoire, puisque tous les pays africains indépendants, qu'ils fussent d'obédience socialiste ou libérale, érigèrent des partis-États en lieu et place des anciens États coloniaux, suivant l'argument que leurs gouvernants avaient pour obligation de construire la nation et de mener une politique unanime de développement. Mais Houphouët-Boigny dut s'y reprendre à deux fois pour transformer le PDCI en parti unique. Car, manifestement, il ne parvint pas immédiatement à faire taire les anciennes comme les nouvelles oppositions. C'est pourquoi en 1963-64, prétextant des complots contre le régime, il fit arrêter plusieurs milliers de personnes, certaines, en principe proches, occupant des fonctions importantes au sein de l'appareil ou étant de vieux compagnons de route d'Houphouët au sein du PDCI, tandis que d'autres, comme Etienne Djaument, Kouamé Benzème et de nombreux ressortissants bété membres du MSA, étaient connues pour leur peu d'accointance avec le chef de l'État⁶². Ce fut, pour tout dire, le grand et tardif épisode stalinien de l'histoire du PDCI et de la Côte d'Ivoire, puisqu'alors qu'ils n'avaient pas vraiment comploté, les inculpés durent faire des aveux, que la police recourut à des pratiques de délation

61. Cf. C. Bouquet, *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*, op. cit.

62. Sur toute cette affaire, voir J. Baulin, *La politique intérieure d'Houphouët-Boigny*, Ed. Eurofor-Presse, 1982 et S. Diarra, *Les faux complots d'Houphouët-Boigny. Fracture dans le destin d'une Nation*, Paris, Karthala, 1997.

et qu'au total le PDCI fut épuré en même temps que la société politique ivoirienne fut mise au silence.

À partir de ce sombre épisode, mais qui ne sembla pas obérer l'excellente réputation internationale qu'était en train de se bâtir Houphouët-Boigny, celui-ci eut très solidement en main l'État et son parti et se construisit un règne particulièrement stable (relativement bien sûr à beaucoup d'autres pays africains qui enchaînèrent les coups d'État militaires) qui perdura, avec l'appui tout particulier de la France, jusqu'au tournant des années 1990. Et si ce règne, au-delà de sa stabilité quelque peu forcée, fut malgré tout assez apprécié par une large majorité de la population ivoirienne, c'est qu'outre le « dialogue à l'ivoirienne » qui amena nombre d'ex-opposants ou d'ex-« comploteurs » à rentrer dans le giron du PDCI et de l'appareil d'État, il fut soutenu par une durable prospérité économique. Sur la lancée des années 1950, les deux décennies qui suivirent l'indépendance constituèrent en effet une période assez exceptionnelle qualifiée communément de miracle ivoirien⁶³. Cela tant sur le plan de l'économie de plantation, qui fonctionna, si l'on peut dire, à plein régime, que sur celui d'un État qui, par les rentes issues des cultures d'exportation comme par l'aide extérieure dont il bénéficia (spécialement de la France qui y trouvait largement son compte⁶⁴), modernisa le pays en beaucoup de domaines (infrastructures, éducation, aménagements urbains, etc.) et, surtout, permit une forte mobilité sociale et, spécialement, l'émergence

63. Mais S. Amin, analyste marxiste, considérant que l'économie ivoirienne était beaucoup trop extravertie et dépendante, avait inversé la formule et parlé de « mirage ivoirien ». Cf. *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Paris, Ed. de Minuit, 1967. Voir aussi, C. Bouquet, *Géo-politique de la Côte d'Ivoire*, op. cit.

64. La Franceaida beaucoup la Côte d'Ivoire, mais ce fut largement une aide liée, c'est-à-dire une aide publique qui obligeait l'État ivoirien à donner ses marchés ou à acheter son matériel à des entreprises françaises. Cf. F. X. Verschave et A. S. Boisgallais, *L'aide publique au développement*, Paris, Syros, 1994.

d'une importante classe moyenne. Mais, comme on l'a déjà souligné, ce qui caractérisa encore davantage la période, c'est la façon dont Houphouët-Boigny amplifia la politique coloniale antérieure consistant à favoriser la venue d'étrangers, bien sûr principalement de ressortissants des pays voisins et surtout de la Haute-Volta, mais aussi d'Européens, de Libanais, et d'autres encore, susceptibles d'investir et de faire fructifier le commerce. Tout se passa comme si Houphouët-Boigny s'était approprié le panafricanisme du RDA dont il fut longtemps le Président pour l'appliquer à son seul pays⁶⁵ et faire de celui-ci, à l'encontre de quelques pays limitrophes dont il se méfiait beaucoup (la Guinée de Sékou Touré et le Ghana de Kwamé Nkrumah), le pays phare de l'Afrique de l'Ouest, voire au-delà.

D'une certaine façon, il y réussit fort bien puisque la bonne réputation de la Côte d'Ivoire ne cessa de grandir dans toute la sous-région. Les étrangers y étaient, semblait-il, les bienvenus et un mot d'ordre d'Houphouët, la « terre est à celui qui la cultive », en constituait la formule paradigmatische. Par là, et contre toute défense de coutumes ancestrales ou d'intérêts autochtones comme on disait au temps de l'ADIACI, le puissant chef de l'État ivoirien entendait que les allophones, quels qu'ils fussent, mais plus particulièrement les Baoulé partant s'installer dans l'Ouest forestier, puissent s'adonner à l'arboriculture marchande ou à la production vivrière. La formule a plutôt bien fonctionné, même si les accès à la terre des allophones généraient aussi bien diverses relations contractuelles que des conflits plus ou moins sérieux avec les autochtones. En tout cas, elle présida au dynamisme continûment renouvelé de l'économie de planta-

65. On pourrait donc parler de « panafricanisme dans un seul pays » après que les pays africains indépendants abandonnèrent le projet d'inventer des structures fédérales ou des États-Unis d'Afrique, comme il fut question d'un « socialisme dans un seul pays » à propos de l'URSS après l'échec de la révolution en Allemagne et en Europe.

tion (notamment vers le Sud-Ouest forestier fort peu peuplé) qui fit, incontestablement, pendant un temps au moins, la prospérité enviée du pays et qui, d'une manière très emblématique, le hissa au rang de premier producteur mondial de cacao.

Cependant, la période fut, comme les précédentes, marquée par quelques notes singulièrement discordantes qui témoignèrent de phénomènes rémanents dans l'histoire du pays ou de l'aggravation de blessures à peine refermées.

Il y eut d'abord en 1966 ce rejet, déjà évoqué, par le PDCI, de la proposition d'Houphouët d'accorder la double nationalité aux ressortissants des quatre pays du Conseil de l'entente (Mali, Haute-Volta, Niger et Dahomey). Ce fut là un accès de nationalisme que le Président ivoirien ne chercha pas à affronter, se contentant de laisser dans le flou l'assimilation politique desdits ressortissants.

Mais trois ans plus tard, alors que la Côte d'Ivoire était en pleine croissance économique mais ne connaissait sans doute pas le plein-emploi, quelques milliers de chômeurs ivoiriens s'en prirent à des ressortissants des pays voisins dans les quartiers de Treichville et d'Adjamé à Abidjan⁶⁶.

Et, comme cela révélait un fort mécontentement (qu'exprimait également le tout jeune milieu étudiant de l'Université de Cocody vis-à-vis d'une trop forte présence d'étrangers, notamment de coopérants français, dans les services publics), Houphouët-Boigny ne voulut pas l'étouffer et concéda l'expulsion de plusieurs centaines de Voltaïques et de Maliens vers leur pays d'origine (il s'agissait principalement d'invalides).

Mais, peu de temps après, en octobre 1970, des événements autrement plus graves se déroulèrent dans le Centre-Ouest, en pays bété, exactement à Gagnoa qui avait été le

66. Cf. D. Gary Tounkara, « Côte d'Ivoire, 1970 : des charters pour migrants africains », *Plein droit*, n° 72, p. 25-28.

fief du MSA et de Dignan Bailly et, qui, plus anciennement, au tout début du siècle, avait été le théâtre de l'assaut de plusieurs tribus locales contre le poste militaire qui y avait été installé. À cette date, en effet, avaient lieu les élections pour le renouvellement aux postes de secrétaires régionaux du PDCI, et comme celles-ci autorisaient quelques compétitions entre plusieurs candidats, un mouvement porté par un certain Kragbé Gnabgé Okpadjélé, originaire de la région, visa, non seulement à contester le résultat le scrutin, mais à profiter de l'agitation pour mettre plus radicalement en cause le régime d'Houphouët-Boigny. En fait, le mouvement avait été préparé d'assez longue date et son leader n'était pas un inconnu. Il s'agissait de quelqu'un qui avait fait des études en France et qui à peine rentré en Côte d'Ivoire avait fait distribuer à Abidjan des tracts dénonçant le vol des terres bété par les allogènes, puis créé un parti, le parti national africain ou PANA; ce qui lui avait valu d'être immédiatement arrêté, jugé, mais assez vite libéré⁶⁷. Réfugié en quelque sorte dans sa région d'origine, il y fomenta sa rébellion auprès, non pas de l'ensemble des autochtones, mais essentiellement au sein de trois tribus (devenues depuis l'époque coloniale des cantons) qui lui étaient proches par les relations de parenté, principalement la tribu guébié⁶⁸. Mieux qu'une rébellion, ce fut une véritable entreprise séditionuse, voire sécessionniste. Outre que Kragbé Gnagbé avait créé sur le papier son propre gouvernement dont il était le chancelier et les membres tous d'origine bété, les quelques centaines d'hommes qu'il avait enrôlés dans les villages, principalement des planteurs, armés de fusils traditionnels et de machettes, accourrés la plupart en guerriers d'avant l'époque coloniale, montèrent sur Gagnoa pour s'attaquer

67. La Constitution ivoirienne n'avait en fait jamais interdit le multipartisme, mais tout se passait comme si créer un parti en dehors du PDCI ne pouvait relever que de très mauvaises intentions.

68. Cf. J.-P. Dozon, *La société bété, op. cit.*

aux symboles du pouvoir ivoirien (préfecture, mairie), firent plusieurs victimes et plantèrent un nouveau drapeau au nom de l'État d'Eburnie⁶⁹. Mais, comme il l'avait indiqué quelques années plus tôt, son entreprise visait également et, peut-être surtout à chasser les étrangers des terroirs autochtones, spécialement les Baoulé, réputés être fortement soutenus par Houphouët-Boigny, leur puissant congénère, ce qui, du reste, se traduisit, dans les jours qui suivirent l'assaut sur Gagnoa, par des départs massifs de planteurs baoulé de la région.

Cependant, le pouvoir ivoirien réagit vite et brutalement. L'armée intervint, d'abord à Gagnoa, spécialement dans les quartiers bété, puis dans les campagnes environnantes, là d'où était partie la rébellion et où avait à nouveau trouvé refuge Kragbé Gnagbé. Les arrestations furent nombreuses (près de deux cents individus) et les ratonnades particulièrement sanglantes. Sans doute plusieurs centaines de victimes⁷⁰, parmi lesquelles le leader qu'on a cru quelque temps sauf et dont on annonça officiellement la mort plusieurs années plus tard⁷¹.

Quand bien même l'entreprise de Kragbé Gnagbé Okpadjélé fût pour le moins douteuse, relevant du même populisme que celui de la Ligue des Originaires de Côte d'Ivoire en 1958 avec ses pogroms contre les Dahoméens et

69. Eburnie vient du terme latin *eburneus* qui signifie ivoire et qui peut en effet se substituer au nom actuel de la Côte d'Ivoire hérité de la colonisation. Mais c'est un terme qui, pour avoir été utilisé pour la première fois publiquement en 1970, rassemble, aujourd'hui, les partisans de Laurent Gbagbo, le « peuple d'Eburnie ».

70. Un article paru dans la revue des Editions F. Maspero *Partisans* (n° 58) en 1971 intitulé « Les massacres de Gagnoa » parla de milliers de victimes. Sans doute écrit par un militant de la cause, ce chiffre est très certainement excessif, ce qui n'ôte rien à la brutalité de la répression. Voir plus récemment de J. Gadji Dagbo, *L'affaire Kragbé Gnagbé, un autre regard 32 ans après*, Abidjan, Nouvelles Editions ivoiriennes, 2002.

71. En 1976, à l'occasion du procès tardif des individus arrêtés, mais à l'issue duquel ils furent tous libérés.

d'un tribalisme politique particulièrement étroit, sa répression fut tout spécialement violente. Alors que le régime d'Houphouët-Boigny avait été assurément autoritaire depuis dix ans, qu'il ne s'était pas privé d'arrêter tous ceux qu'il suspectait de lui être hostiles, c'était la première fois (et ce sera la seule) qu'il commettait pareilles représailles. Mais l'époque était telle (guerre froide, relations franco-ivoiriennes à leur maximum) qu'on ne songea pas ternir la bonne image du « Sage de l'Afrique » et qu'aucune enquête internationale, comme il serait d'usage aujourd'hui, ne fut mise en œuvre pour établir l'ordre des responsabilités⁷².

Il n'en restait pas moins que ces dramatiques événements, même s'ils ne semblaient pas de prime abord affecter le régime, encore moins la prospérité du pays qui était en train de connaître une nouvelle vague d'aménagements⁷³ et de politiques publiques⁷⁴, marquèrent à nouveaux frais l'histoire de la Côte d'Ivoire et, plus précisément, s'ajoutèrent lourdement au compte des ressentiments qui s'étaient accumulés depuis les débuts de la colonisation. Dans le cas présent, il s'agissait de ceux émanant d'un groupe qui s'était forgé autour de l'ethnonyme bété en occupant la mauvaise place de la hiérarchisation ethnique coloniale, qui, dans le cadre de l'économie de plantation, n'avait produit qu'un monde de petits exploitants amenés à céder ses terres à des populations allogènes et qui, de surcroît, avait été quelque peu mis à l'écart du système politique parce qu'il avait généré une opposition au PDCI et à Houphouët-Boigny. Kragbé Gnagbé était, en quelque sorte, le produit de cet enchaînement fadi-

72. En France, le journal *Le Monde* se contenta d'un entrefilet intitulé « Les incidents de Gagnoa ».

73. Il s'est agi notamment de la construction du port de San Pedro dans le Sud-Ouest et de l'aménagement hydraulique du lac de Kossou dans le Centre, en pays baoulé.

74. Ce fut l'époque de la multiplication des sociétés de développement d'État qui avaient surtout une vocation agricole, mais aussi d'aménagement régional.

tique, de ce que j'ai autrefois appelé une « conscience malheureuse »⁷⁵, c'est-à-dire une conscience ethnique que les infortunes historiques avaient marquée d'une forte singularité.

Les velléités du fondateur du PANA en octobre 1970 n'arrangèrent à l'évidence pas les choses. Mais le pouvoir ivoirien pas davantage, qui agrava le *fatum* d'un certain monde bété, même si, par la suite, à l'époque de son déclin, il tenta une opération de réconciliation en jumelant Gagnoa à Yamoussoukro, cœur du pays baoulé et capitale politique du pays. D'autant qu'entre temps, en 1982 exactement, alors que de mauvais indicateurs commençaient à faire douter du « miracle » ivoirien, un préteud « complot » mit une nouvelle fois en cause et, partant, d'une manière particulièrement insistante, le monde bété.

Tout partit en réalité de conférences publiques que trois intellectuels bété donnèrent presque simultanément et dont le contenu était très critique à l'égard du régime d'Houphouët-Boigny. Et la plus sévère était celle de l'historien Laurent Gbagbo, originaire de Gagnoa, qui était déjà très connu dans le pays pour ses prises de position contre le chef de l'État et le PDCI. La conjonction de ces prises de parole avait créé quelque agitation à l'Université et la rumeur commença à se répandre que se tramait un complot bété. Et, chose tout à fait étonnante, pour bien expliquer que de complot il n'y en avait point, des officiers supérieurs, puis des cadres d'origine bété durent faire à la télévision ivoirienne, une déclaration de soutien indéfectible au Chef de l'État, regrettant simplement que certains de leurs congénères jetassent le discrédit sur tout un peuple par leurs propos inconsidérés. À y regarder de plus près, cette déclaration (qui se fit, au surplus, en présence d'Houphouët) avait quelque chose d'humiliant, en même temps qu'elle rendait crédible l'hypothèse d'un

75. Cf. J.-P. Dozon, *La société bété, op. cit.*

complot bété, puisqu'alors qu'ils le démentaient catégoriquement, officiers supérieurs et cadres se trouvaient eux-mêmes ramenés à leur appartenance ethnique, comme s'il ne revenait qu'à eux seuls le soin d'essayer de mettre bon ordre dans un monde réputé prompt à tous les excès⁷⁶.

En tout cas, ce fut une nouvelle performance du pouvoir ivoirien, qui rappelait quelque peu, mais en plus circonscrit ou plus ciblé, l'organisation des pseudo-complots de 1963-64. Car, outre la nouvelle stigmatisation à laquelle elle semblait vouloir aboutir, elle eut pour résultat immédiat le départ précipité de Laurent Gbagbo pour la France⁷⁷ à qui l'on avait confié, suite à sa conférence, qu'il était menacé de mort et qu'il ferait mieux de fuir le pays.

La boucle est ainsi bouclée pour nous retrouver à l'époque de la dissipation du miracle ivoirien et de la mise en cause plus profonde du régime d'Houphouët-Boigny qui s'accompagna, comme on l'a vu, du retour de Laurent Gbagbo et de la création du FPI. Mais il était à l'évidence utile de remonter et de dénouer les fils du temps. De prendre la mesure d'expériences du passé qui ont générée blessures et ressentiments et au, premier chef, ceux qui n'ont cessé d'affectionner des régions et des populations précises (le Sud-Est, particulièrement le monde agni et l'Ouest, spécialement le pays bété), formant un lourd continuum sur cinq décennies (1945-90) tout en participant, sous l'égide d'Houphouët-Boigny, à la fondation de l'État ivoirien. Dans ces conditions, on saisit beaucoup mieux pourquoi la population ivoi-

76. Peu de temps après, ces mêmes officiers supérieurs et cadres durent en effet organiser un peu partout en pays bété et à Abidjan des réunions pour faire en sorte que le genre de provocation commis par certains de leurs congénères à l'endroit du régime ne se renouvelât plus.

77. Pour gagner la France, il dut passer clandestinement par la Haute-Volta qui n'avait pas encore changé de nom.

rienne a retenu son souffle lorsque le « Vieux » décéda et qu'un long deuil national fut décrété. Il était certainement habité par une pesante mémoire collective, constituée elle-même de mémoires plus particulières et sans doute plus vivaces, qui faisait songer que l'après-Houphouët allait ouvrir un temps, sinon de règlements de comptes⁷⁸, du moins de revenances rapides du passé. De ce point de vue, il faut bien admettre que la trajectoire politique de Laurent Gbagbo et spécialement sa prise du pouvoir en 2000, avait quelque signification historique. Le leader du FPI avait notamment en legs les disqualifications dont avait fait l'objet son groupe ethnique depuis les débuts de la colonisation et il était l'héritier de personnages comme Dignan Bailly ou Kragbé Nragbé Okpadjélé qui s'étaient vivement opposés, mais pas tout à fait de la même manière, au PDCI et à Houphouët-Boigny. En ces temps de démocratisation, il était loin d'être anormal qu'enfin s'accomplit quelque réajustement de l'histoire, que les disqualifiés d'hier pussent se donner un tout autre visage et peser désormais autrement sur le destin de la Côte d'Ivoire.

Mais mieux encore, puisque la question du *demos* se posa beaucoup plus nettement après la disparition d'Houphouët, il ne fut guère surprenant qu'elle trouvât à se résoudre sous la forme d'un « peuple » de Laurent Gbagbo qui, précisément, ne se constitua pas uniquement, comme on l'a indiqué précédemment, sur la base d'une ivoirité apparue dans les années 1990. Ce peuple fut aussi, et il l'est largement toujours, le produit d'expériences du passé, de mémoires collectives particulières faites de blessures et de ressentiments accumulés le long des décennies. Il est en quelque sorte la fédé-

78. Je me souviens de mon remarquable collaborateur aujourd'hui disparu, Pascal N'Guessan, qui travailla longtemps avec moi, notamment en pays bété, mais qui travailla aussi avec J.-P. Chauveau et d'autres collègues, et qui, souvent, me confiait avoir la certitude que l'après-Houphouët-Boigny donnerait lieu à de graves affrontements entre Ivoiriens.

ration d'anciennes expressions d'autochtonie politique; on pourrait dire aussi bien d'ethno-nationalismes qui se sont manifestés bien avant que la souveraineté de la Côte d'Ivoire ne fût à l'ordre du jour, dans les années 1920-30 avec l'ADIACI, et qui se sont heurtés, à partir du tournant de l'après-guerre (spécialement dans le Centre-Ouest et le Sud-Est), à un PDCI-RDA nettement plus fort politiquement qui les a durablement contenus et réprimés.

Cependant, si l'on est certainement en mesure, par une telle mise en perspective, de mieux comprendre la profondeur des déchirures ivoiriennes et de trouver quelque raison historique à l'arrivée au pouvoir de Laurent Gbagbo et à la constitution d'un « peuple » spécifique lui assurant un soutien indéfectible, on ne saurait en faire le dernier mot de l'analyse et de l'appréciation de la politique menée de 2000 à 2010. C'était une chose que d'accéder à la Présidence en incarnant, comme le leader du FPI l'avait annoncé dans les années 1980, au temps de son exil, une « alternative démocratique »⁷⁹, c'est-à-dire de proposer une politique qui fut plus proche des intérêts globaux de la population (sans doute, également, plus éloignée des intérêts traditionnels de la France en Côte d'Ivoire) et soucieuse de réparer les torts commis antérieurement à l'égard de telle ou telle de ses composantes. C'en était une autre que de vouloir refonder la nation en tordant, si l'on ose dire, le cou à l'histoire.

Or, ce fut bel et bien la deuxième option qui a été choisie délibérément par le régime de Gbagbo (appelé couramment le régime des « refondateurs »). En s'arc-boutant sur une ivoirité devenue constitutionnelle, spécialement au travers de l'article 35, en voulant coûte que coûte éliminer Alassane Ouattara de la vie publique ivoirienne parce qu'il serait burkinabè ou parce qu'il représenterait une sorte de parti de l'étranger, il n'a fait que pratiquer une politique du ressentiment

79. Cf. L. Gbagbo, *Pour une alternative démocratique en Côte d'Ivoire*, op. cit.

ment qui se situait dans le droit fil des manifestations xénophobes apparues dans les années 1930 et régulièrement réactivées au tournant de l'indépendance et durant les années qui suivirent. De ce fait, il a entenu, comme notoirement le Front national en France, l'idée que les étrangers (notamment les Burkinabè), même quand nombre de ceux-ci ne l'étaient plus vraiment parce que nés en Côte d'Ivoire, représentaient un grave problème pour la bonne marche du pays⁸⁰. Et si l'on peut toujours reprocher à Houphouët-Boigny d'avoir été beaucoup trop laxiste en matière de politique migratoire ou, plus exactement, d'avoir trop favorisé les allogènes aux dépens des autochtones, spécialement dans l'Ouest forestier et, de la sorte, d'avoir créé en maints endroits blocages et conflits fonciers, nul doute que l'apport de populations étrangères a été au bénéfice global, c'est-à-dire dans tous les domaines, de la société ivoirienne.

Tordre le cou à l'histoire a très précisément consisté à ne pas vouloir assumer cette caractéristique que d'être un pays d'immigration, dont la langue largement partagée fut et reste le dioula, dont toutes les villes, particulièrement nombreuses au Sud, se sont en bonne partie organisées autour du quartier des commerçants, des quartiers dioula (*dioulabougou*), et qui a été le cadre, par-delà les accès de xénophobie ou, simplement, les habitudes communautaires, d'importants brassages ethniques. De ce point de vue, encore une fois, on ne peut que souligner l'absurdité de cette ivoirité constitutionnelle, de cette fameuse conjonction « et » qui est allée radicalement à l'encontre de l'histoire et de la sociologie du pays.

80. De ce point de vue, je ne laisse pas de m'étonner que même si le FPI se dit socialiste, l'Internationale socialiste dont il est membre, comme certains membres éminents du Parti socialiste français, du PCF ou de quelque mouvance tiers-mondiste, n'aient pas vu ou pas voulu voir cette ressemblance avec le Front national ou d'autres mouvements du même genre. En tout cas, la Présidente actuelle du FN l'a très bien vue qui s'est déclarée soutenir Laurent Gbagbo à l'occasion de la récente crise post-électorale.

Mais elle est cependant devenue effective et, partant, elle a constitué en elle-même un élan vers le pire qui ne pouvait déboucher que sur une grande violence. Car, quelles que fussent l'habileté et l'obstination de Laurent Gbagbo (et de son entourage) à rester au pouvoir, le « peuple » qui le soutint et qui se fortifia tout au long de la dernière décennie à coups d'ingrédients messianiques, ne pouvait à un moment donné que se heurter à l'autre partie de la population ivoirienne qui n'entendait pas spécialement refonder le pays et préférerait certainement assumer tout ce dont l'histoire l'avait faite.

CONCLUSION

Et maintenant ?

La victoire électorale d’Alassane Ouattara a été largement due à la bonne tenue du RHDP (Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix), c'est-à-dire principalement au soutien du PDCI et d'Henri Konan Bédié, l'ex-Président qui avait cru bon de se lancer dans l'idéologie de l’ivoirité. Si ce fut là le principal ingrédient de sa réussite, ce fut aussi pour le pays un premier élément de concorde et de réconciliation; car, comme on l'a vu, dans le sillage de la disparition d’Houphouët, les rapports entre le leader du PDCI et celui du RDR avaient été durablement exécrables et avaient assurément contribué à la détérioration du climat politique. Mais, en s'alliant en 2005 et en tenant effectivement bon durant le second tour de l'élection présidentielle malgré les pressions du camp adverse¹, les deux partis ne firent pas qu'apporter un premier remède aux déchirures du pays. Ils renouèrent aussi avec Houphouët-Boigny bien au-delà de l'emblème qui leur servit de trait d’union²; très précisément

1. Regroupé autour du FPI en La Majorité Présidentielle ou LMP.

2. Même si, depuis la fin des années 1980, la critique reste de rigueur à l'égard d'Houphouët-Boigny, notamment sur la manière dont il s'est occupé de sa succession, elle est aujourd’hui beaucoup plus nuancée, un

avec le Président du SAA qui, pour devenir le premier député ivoirien à l'Assemblée constituante, eut de forts appuis du côté des gens du Nord et bénéficia de l'aura de Gbon Coulibaly, le chef supérieur des Sénoufo. Autrement dit, l'élection de 2010 a répété ou réactualisé en bonne partie celle, inaugurale, de 1945. Ce faisant, elle a donné une nouvelle victoire posthume à Houphouët-Boigny et remis, du même coup, la Côte d'Ivoire sur le chemin de cette identité cosmopolite qui se dessina sous la période coloniale et qui s'affirma durant les trois décennies de sa prospérité économique.

Pour autant, on ne saurait en conclure que tout est réglé, qu'en renouant symboliquement et politiquement avec le « Père de la nation », la Côte d'Ivoire peut en quelque sorte tourner le dos à une dizaine d'années de quasi guerre civile et, de plus longue date encore, de crise d'altérité. C'est d'ailleurs ce dont ont parfaitement conscience les actuelles autorités ivoiriennes, soutenues par des instances internationales, qui ont mis sur pied une commission appelée « Dialogue, vérité et réconciliation ».

Mais, sans jouer les Cassandre, nul doute que cette commission aura fort à faire. D'abord, il y a le fait qu'Alassane Ouattara a dû en bonne partie sa victoire finale, à savoir militaire, aux Forces Nouvelles (c'est ce qu'a nettement signifié la nomination comme Premier ministre de Guillaume Soro³) dont certaines fractions restent encore incontrôlées et réclament quelques rétributions ou quelques places avantageuses, alors même qu'elles ont commis des exactions, aussi bien durant toute la période où le Nord est tombé sous leur gouverne que récemment lors de leur « descente » sur Abidjan,

accord assez large s'établissant sur le fait qu'il avait été un bâtisseur et qu'il avait une vision forte du pays.

3. Comme il a été également le Premier ministre de Laurent Gbagbo depuis les accords de Ouagadougou en 2007, Guillaume Soro incarne une sorte de continuité entre les deux pouvoirs, tout en laissant à penser qu'il a d'autres et plus grandes ambitions politiques et qu'il a donc encore besoin de l'appui des Forces Nouvelles.

qui exigent bien plutôt d'être reconnues et sanctionnées. Et, inversement, quand bien même sont-elles du camp adverse, dont les responsabilités sont particulièrement lourdes, et doivent-elles répondre d'actes criminels, la soldatesque et les milices nombreuses de Laurent Gbagbo ne sauraient être globalement réprimées ou mises au ban sans créer de nouveaux problèmes au pays.

Ensuite, il y a la situation dans le grand Ouest qui a constitué depuis 2002 un théâtre particulier de violences. Des populations ivoiriennes, spécialement wè et dan, en ont été les principaux protagonistes, mais de nombreux mercenaires libériens ont été associés aux massacres, mobilisés aussi bien par le camp de Gbagbo que par celui du MPIO ou du MJP. On pourrait parler ici de véritable guerre civile, mais en précisant sa dimension locale, qui demande donc un examen et un traitement spécial, requérant, bien avant que ne soit engagé un processus de réconciliation, que l'État ivoirien reprenne dans cette région périphérique tous ses droits; ce qui, pour l'heure, n'est pas encore le cas.

Enfin, et c'est certainement la plus importante difficulté, la défaite de Laurent Gbagbo, son arrestation ainsi que celle de ses principaux affidés, comme leur procès et, sans doute, leur condamnation, n'ont pas fait et, surtout, ne feront pas vite disparaître le « peuple » qui a soutenu le régime pendant dix ans. Quoique minoritaire au sein de la population ivoirienne, il n'en est pas moins nombreux et fortement structuré. Constitué essentiellement de ressortissants de la zone forestière, spécialement de l'Ouest, du Sud-est et de la Basse-Côte, il s'est, comme on l'a vu, soudé autour d'une idéologie d'autochtonie, doublée d'une posture de défense patriotique contre les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur ainsi que d'une dimension messianique, et s'est rendu encore plus consistant par une mémoire collective lourdement chargée de ressentiments.

Du reste, depuis l'arrestation de son chef charismatique, d'importants éléments de ce « peuple » ne cessent de se manifester au sein des réseaux sociaux et dans ce qu'il est convenu d'appeler la diaspora ivoirienne, spécialement en France où les originaires de la zone forestière ont immigré en assez grand nombre et, souvent, bien avant les événements de la dernière décennie. Fréquemment de nationalité française, ils y organisent des rassemblements ou des marches de protestation pour crier haut et fort que Laurent Gbagbo est toujours leur Président, qu'Alassane Ouattara est un imposteur installé au Pouvoir par les autorités françaises pour faire prospérer le néo-colonialisme en Côte d'Ivoire. Ils y obtiennent d'ailleurs des appuis non-négligeables de quelques personnalités politiques et intellectuelles, généralement celles-là mêmes qui le soutenaient depuis plusieurs années⁴. Mais sans doute davantage d'autres Africains ou d'autres originaires d'Afrique pour lesquels Laurent Gbagbo est avant tout une victime de l'imperium français et, plus largement, occidental et, même, à certains égard, un héros qui, si on le suit, a su résister durant dix ans aux tentatives de déstabilisation de la Françafrique, à l'instar par exemple d'un Thomas Sankara qui, pour l'avoir fait pendant moins longtemps, y a laissé la vie. De ce point de vue, comme je l'ai écrit pour le journal *Le Monde*⁵, quoiqu'elle fût nécessaire et efficace, la dernière intervention militaire française à Abidjan, qui permit l'arrestation de Gbagbo et de ses proches en même temps que l'installation, sans plus d'obstacle, d'Alassane Ouattara à la Présidence, n'a pas manqué, et

4. Ainsi, une longue amitié de Laurent Gbagbo avec l'ancien responsable des affaires africaines au Parti socialiste, Guy Labertit, durant son exil en France, ou avec le directeur des Editions de l'Harmattan qui a publié ses ouvrages à la même période, a, semble-il, permis de ne jamais entamer leur indéfectible soutien.

5. Cf. « Une histoire commune. La France et la Côte d'Ivoire, des relations tumultueuses » dans *Le Monde* du 15/04/11.

on peut tout à fait le comprendre, d'être interprétée comme une nouvelle mainmise de l'ex-puissance coloniale sur le destin de la Côte d'Ivoire.

En tout cas, il faut s'attendre à ce que le procès de Laurent et Simone Gbagbo (dans la presse ivoirienne, le sort des deux époux est en permanence lié, ce qui semble confirmer l'idée que pendant dix ans le pouvoir politique en Côte d'Ivoire était largement partagé par le couple présidentiel) et que leur probable condamnation⁶ ne mobilisent à nouveaux frais tout ou partie de ce « peuple ». On peut aussi aisément imaginer que les prochaines élections législatives lui donnent l'occasion de se manifester mais que, face à sa très vraisemblable défaite politique dans les urnes, il y voit une conjuration de plus contre lui-même : contre le peuple auto-désigné comme étant celui des « vrais Ivoiriens ».

En d'autres termes, et cela dépasse le cadre proprement dit de la commission « Dialogue, vérité et réconciliation », la plus redoutable des difficultés présentes et à venir pour les nouvelles autorités politiques ivoiriennes tient désormais dans leur capacité à s'adresser à ce « peuple » de Gbagbo, ainsi que je l'ai appelé, qui continue peu ou prou à se fortifier au-delà même de sa défaite politique.

En fait, outre l'effort visant à le convaincre qu'il n'est pas le tout du peuple ivoirien, qu'il n'en est au contraire qu'une part et que la démocratie consiste précisément à accepter cette vérité, il devrait s'agir bien plutôt de déconstruire tout ce qui a fait de lui un « peuple » ; en l'occurrence un ensemble assez solidement soudé par des frontières entre lui-même et d'autres formations perçues comme plus en moins menaçantes ou envahissantes ainsi que par une mémoire collec-

6. Sans du tout avoir vocation à prédire quoi que ce soit en ce domaine, on peut malgré tout faire l'hypothèse que Simone Ehivet Gbagbo, parce que soupçonnée d'être plus directement impliquée que son mari dans diverses exactions, sera plus lourdement condamnée. Ce qui pour le coup pourrait dissocier leur destin.

tive chargée de ressentiments. En le maintenant en l'état, c'est-à-dire dans la vindicte, on ne voit guère comment la Côte d'Ivoire pourrait se réconcilier avec elle-même et comment elle pourrait échapper à la répétition des périls passés, même si l'on peut imaginer qu'une amélioration de la situation sociale et économique du pays, telle que l'on peut en voir les prémisses, devrait quelque peu arranger les choses.

Ce travail de déconstruction est par conséquent au cœur de la réparation des déchirures ivoiriennes, mais il suppose au préalable que les nouvelles autorités ne pratiquent pas elles-mêmes une politique vindicative. Autrement dit, qu'elles ne s'engagent pas dans la mise à l'écart plus ou moins marquée de telle ou telle composante ethnique du pays et, parallèlement, dans ce qui pourrait être, compte tenu de la manière dont les partis ont eu tendance dans la dernière période à s'ethniciser ou à se régionaliser, un clientélisme de facilité, par exemple en donnant aux gens du Nord un excessif poids au sein de l'appareil d'État. À mener une telle politique, nul doute que la Côte d'Ivoire ne sera pas véritablement en mesure de sortir des ornières dans lesquelles elle s'est trouvée longtemps prise et a failli finalement sombrer.

Mais passée cette condition, la première des tâches à réaliser, et cela concerne sans doute assez directement la commission, il conviendrait de mettre au jour les désunions qui se sont opérées et aggravées après la mort d'Houphouët-Boigny en les éclairant des plus lointaines expériences du passé qui ont précisément généré ici et là blessures et ressentiments. Plus précisément, en cet actuel tournant politique de réaffirmation du lien avec le « Père de la nation », particulièrement avec l'Houphouët-Boigny de 1945, il est grand temps de faire la part des choses, d'entamer un travail spécifique de reconnaissance des disqualifications pratiquées ou des torts commis depuis l'époque coloniale à l'égard de telle région ou de telle population. De ce point de vue, la littérature, spécialement l'historiographie (ce livre en témoigne), est riche

sur la Côte d'Ivoire⁷; et, bien que l'interprétation des faits ou des événements puisse évidemment ne pas faire l'unanimité, elle serait malgré tout très utile à ce travail de reconnaissance. Il conviendrait, à mon sens, de revenir en particulier sur les diverses tentatives de sécession agni qui se sont égrenées tout au long du siècle précédent, en comprendre les motifs et les implications ; mais aussi et surtout sur la manière dont l'Ouest forestier, spécialement le pays bété, a été continûment amené à jouer le mauvais rôle, que ce soit au travers des stéréotypes coloniaux, qu'à celui d'une politique houphouëtienne qui l'a fort peu ménagé.

Il s'agirait ici moins de réhabilitation que de l'élaboration d'un récit historique qui permette à la population ivoirienne dans son ensemble de saisir d'où elle provient et de quoi elle est faite et, plus précisément, de relativiser ou de réviser les appréciations que telle ou telle de ses composantes est susceptible de porter sur telle autre. L'enjeu ici est tout simplement la remise en route d'un vivre-ensemble, mais qui suppose que soit explicitée et assumée, comme si elle devait désormais en constituer un élément mémoriel central, la manière dont s'est structuré inégalement le pays depuis l'époque coloniale.

Au reste, une autre tâche beaucoup plus concrète en direction du « peuple » de Gbgabo, mais en rapport étroit avec cette élaboration d'un récit historique, concerne les problèmes fonciers qui ont été, comme on l'a vu, en toile de fond, de la crise d'altérité qui a affecté en profondeur la société ivoirienne. Ainsi qu'on l'a indiqué, ces problèmes se sont particulièrement posés dans les régions de l'Ouest forestier et, parfois, plus au Sud, et sont apparus dès les années 1930, dès que des populations allogènes, ivoiriennes et non-ivoiriennes, s'y sont installées pour s'adonner à

7. Sans doute la Côte d'Ivoire est-elle l'un des pays africains sur lequel on a le plus écrit.

l'agriculture marchande (à l'exploitation du café et du cacao comme à la production vivrière). Mais ils se sont nettement accentués depuis vingt ans en raison à la fois de fortes pressions sur la terre et de l'adhésion de plus en plus marquée, chez les originaires (spécialement parmi les classes moyennes paupérisées et chez les jeunes) de ces régions à une idéologie d'autochtonie impliquant l'exclusion de la paysannerie allochtone. Sans abonder dans le sens de cette idéologie d'autochtonie qui a fortement participé d'un ethno-nationalisme mortifère (anticipé dès 1970 par la rébellion et le programme politique de Kragbé Gnagbé) et donc dans celle de la loi foncière de décembre 1998 qui fondait en droit le retour aux terroirs coutumiers⁸, nul doute qu'il appartiendra aux nouvelles autorités politiques de recourir à des méthodes pragmatiques. C'est-à-dire de multiplier les compromis locaux pour que là où les problèmes sont les plus aigus, une partie des terres exploitées par les allochtones (mais dont ils sont souvent propriétaires) soient rétrocédées à des autochtones ou à quelque autorité autochtone, mais sous réserve que les premiers soient dédommagés (par exemple via une instance publique régionale), ou qu'ils puissent éventuellement accéder à la terre dans des conditions légales et non-conflictuelles ailleurs.

Toutefois, et c'est certainement sur cette question que la gouvernance d'Alassane Ouattara aura le plus besoin de conviction et de pédagogie, spécialement à l'adresse du « peuple » de Gbagbo, un travail ou une politique de reconnaissance des disqualifications pratiquées ou des torts commis, devrait nécessairement s'accompagner d'une reconnaissance tout aussi importante de l'immigration comme caractéristique majeure de l'histoire et de l'identité ivoirienne.

8. Cf. J.-P. Chauveau, « La loi de 1998 sur les droits fonciers coutumiers dans l'histoire des politiques foncières en Côte d'Ivoire », *op. cit.*

Qu'elle se soit faite dans des conditions quelque peu forcées à l'époque coloniale, qu'elle ait été excessivement encouragée par Houphouët-Boigny dans des régions qui lui paraissaient habitées par des populations subalternes (reprenant ainsi les stéréotypes coloniaux), n'empêche pas cette immigration, comme on l'a déjà souligné, d'avoir fortement édifié le pays dans tous les domaines, économique, urbain, culturel. Mieux encore, elle a fait la singularité de la Côte d'Ivoire étant donné que très peu d'autres pays africains se sont transformés en pareil foyer d'attraction. Une singularité en l'occurrence cosmopolite, panafricaine que l'on peut mettre justement au compte d'Houphouët-Boigny.

En prolongeant la politique coloniale sur le terrain de l'immigration, il a fait le choix d'un pays qui deviendrait un grand pôle régional; ce qu'il est effectivement devenu avec certainement le soutien intéressé de la France et qu'il est resté, même quand s'est dissipé le miracle ivoirien et que d'inquiétantes tensions intérieures commençaient à s'y développer.

Il est donc maintenant tout à fait crucial d'expliquer et de faire valoir que, tout bien pesé, le « panafricanisme dans un seul pays » pratiqué par l'ancien Président du RDA, même si ce fut souvent à l'encontre des pays voisins (spécialement de la Guinée et du Ghana, les deux grands rivaux des débuts de l'indépendance⁹), en a fait une incontestable puissance économique et politique. Il s'agit donc, plus précisément, pour la Côte d'Ivoire d'assumer enfin cette stratégie ou cette vision d'Houphouët-Boigny, y compris dans ce qui la relie à la colonisation française. De l'assumer sur le plan historique,

9. Cette stratégie d'Houphouët-Boigny visa également un pays comme le Sénégal qui, par la voix de Senghor, souhaitait au tournant des indépendances rester au centre d'un système fédéral. Le Président du RDA ne voulait plus que la Côte d'Ivoire soit, selon son expression, la « vache à lait » de l'AOF. Ce qui ne l'a pas empêché, bien au contraire, d'accueillir quantité de Sénégalais.

mais aussi sociologique, puisqu'elle n'a pas donné lieu majoritairement, jusqu'à la fin des années 1990, à des replis communautaires et que, bien au contraire, toutes sortes de commerces (notamment matrimoniaux) se sont développées entre les nouveaux venus et les populations locales. C'est dire aussi bien que les nouvelles autorités politiques ne peuvent que revenir sur le fameux article 35 de la Constitution ivoirienne votée par référendum en 2000 dont on a vu, malgré de très raisonnables oppositions, qu'il a fortement contribué au déclenchement du processus de guerre civile. Mais à partir de là, d'une manière sans doute plus impérative, leur faudra-t-il lancer une vaste entreprise de pédagogie ou d'instruction civique sur la question de la nationalité et, conséquemment, sur celle de la citoyenneté.

Compte tenu en effet que, comme dans beaucoup de pays d'immigration, nombre des descendants des nouveaux venus (du Burkina Faso, du Mali, de Guinée, etc.) sont nés en Côte d'Ivoire et qu'ils y sont restés en allant à l'école, en y travaillant, etc., ils devraient, sinon obtenir la nationalité ivoirienne (tout dépend s'ils ont la nationalité également de leurs parents, autrement dit s'ils peuvent avoir une double nationalité ou s'ils doivent choisir entre l'une ou l'autre), du moins en avoir la citoyenneté, c'est-à-dire pouvoir participer normalement à la vie publique. Ceci peut valoir aussi pour tous ceux qui se sont installés depuis de très nombreuses années en Côte d'Ivoire et pour qui, par conséquent, elle est devenue leur pays d'adoption. L'affaire est très certainement juridiquement complexe, compte tenu de la variété des situations, mais elle requiert d'être enfin traitée à la mesure de ses enjeux politiques, l'ayant été assez peu à l'époque d'Houphouët-Boigny et certainement pas comme il aurait fallu durant la dernière période.

En tout cas, il est grand temps que puissent être admises comme ivoiriennes, sous le registre de la nationalité ou de la citoyenneté, des personnes dont les noms connotent une ori-

gine burkinabè ou malienne (pour ne mentionner que les plus nombreux). Que des Kaboré, des Ouedraogo, des Sawadogo (noms burkinabè), mais aussi des Keita, Touré, Diabaté et autres Ouattara (noms d'origine mandingue ou dioula mais qui peuvent être aussi bien du Nord Ivoirien, que du Mali, de la Guinée ou du Sénégal), puissent être enfin des patronymes reconnus comme pleinement ivoiriens. Et qu'il soit donc mis fin aux tracasseries ou aux maltraitances qu'ont subies de la part de l'administration, particulièrement durant la dernière décennie, tous les porteurs de ces noms (même quand ils étaient pleinement ivoiriens) au prétexte de représenter une étrangeté ou, pire encore, une menace pour le « vrai » peuple ivoirien.

On prend ici toute la mesure de l'impasse dans laquelle l'ivoirité a entraîné la Côte d'Ivoire et, plus précisément, l'idée de refonder le pays en voulant aller à rebours d'une histoire ivoirienne dont l'immigration fut une composante essentielle. Sans doute, encore une fois, est-il nécessaire de remonter aux origines d'une telle idée, en particulier, comme le chapitre précédent s'est efforcé de la montrer, à la manière problématique dont s'est fabriqué l'État ivoirien dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale et, donc, de considérer que, d'une certaine façon, elle participe aussi désormais de l'histoire ivoirienne. Mais, incontestablement, sa mise en œuvre et spécialement la coalescence entre un certain pouvoir d'État et un certain peuple se défendant contre des ennemis tout à la fois réels et imaginaires, ne pouvait conduire, comme chez Clauzewitz, qu'à une « montée aux extrêmes », qu'à une guerre civile implacable et à la désagrégation de la Côte d'Ivoire.

Cependant, il y a encore une autre et plus impérieuse raison pour la Côte d'Ivoire de renouer emblématiquement avec Houphouët-Boigny et de lui faire assumer son identité de pays d'immigration. En effet, bien qu'elle ait pratiqué à des fins propres, ivoirocentrées, le panafricanisme, cette promet-

teuse idéologie qui a germé chez les leaders africains des années 1950, elle l'a, d'une certaine manière, conservé alors même qu'il s'est largement éclipsé dans la plupart des pays voisins. Par conséquent, si l'on peut gager que la Côte d'Ivoire va prochainement retrouver la place qui était la sienne dans l'économie politique régionale, il devrait lui appartenir de l'actualiser en prenant d'importantes initiatives en matière d'intégration panafricaine. Puisque sa trajectoire historique la lie très étroitement au Mali et, surtout, au Burkina Faso, cette intégration pourrait commencer par celui-ci ou par les deux, ne serait-ce qu'en construisant des voies de communication dignes de ce nom, routes, chemins de fer, voies aériennes, entre les deux ou les trois pays. Comment ne pas voir que l'un des problèmes majeurs de l'Afrique contemporaine c'est de ne pas avoir pu ou su (malgré des institutions dédiées en principe à cette tâche comme l'Union africaine et surtout la Communauté économique des États d'Afrique d'Afrique de l'Ouest) se doter de véritables instruments supranationaux de façon à mieux organiser et à diversifier les échanges et les mutualisations en tous domaines à l'intérieur de grands ensembles régionaux.

Dans cette perspective, on pourrait presque songer, l'histoire pratiquant des ruses que la raison ne saisit qu'après-coup, que la grave crise d'altérité et de repli ethno-nationaliste qu'a traversée la Côte d'Ivoire ne fut qu'une crise passagère, consécutive à un excès de personnalification du pouvoir et de trompeuse prospérité économique; et qu'elle peut, à cause et en dépit de cette très sombre période, rebondir en devenant plus résolument un acteur de premier plan d'une renaissance panafricaine.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- AMIN S., *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Paris, Éditions de Minuit, 1967.
- AMON D'ABY F.J., *La Côte d'Ivoire dans la cité africaine*, Paris, Larose, 1951.
- ARNAUT K., « Les hommes de terrain. Georges Niangoran Bouah et le monde universitaire de l'autochtonie en Côte d'Ivoire », *Politique africaine*, n° 112, 2008, p. 18-35.
- AUBERTIN C., « Histoire et création d'une région sous-développée ; Le Nord ivoirien », *Cahiers Orstom, série Sciences Humaines*, vol. XIX, n° 1, 1983, p. 23-58
- BANÉGAS R., « La politique du Gbonhi. Mobilisations politiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte d'Ivoire », *Genèses*, 2010, n° 8, p. 25-44.
- BONI T., *Matins de couvre-feux*, Paris, Le Serpent à plumes, 2005.
- BOUQUET C., *Géopolitique de la Côte d'Ivoire*, Paris, Armand Colin, 2005.
- BRÉTIGNÈRE A., *Aux temps héroïques de la Côte d'Ivoire. Des lagunes au pays de l'or et des forêts vierges*, Paris, Pierre Roger, 1931.
- CHAUVEAU J.-P., « La part baule. Effectif de population et domination ethnique. Une perspective historique », *Cahiers d'études africaines*, 1987, 27(1), p.123-165.
- « Question foncière et construction nationale. Les enjeux silencieux d'un coup d'État », *Politique africaine*, n° 78, juin 2000, p. 121-147.
- « Les rapports entre générations ont une histoire. Accès à la terre et gouvernementalité locale en pays gban (Côte

- d'Ivoire) », *Afrique contemporaine*, n° 214, 2005-2, p. 59-83.
- CHAUVEAU J.-P. et DOZON J.-P., « Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire », *Cahiers Orstom, série Sciences Humaines*, vol. XXI, n° 1, 1985, p. 63-
- « Au cœur des ethnies ivoiriennes...l'État », in *L'État contemporain en Afrique* (E. Terray éd.), Paris, L'Harmattan, 1987, p. 221-296.
- CONTAMIN B. et MEMEL Fôté H. (éd.), *Le modèle ivoirien en questions. Crises, ajustements et recompositions*, Paris, Karthala, 1997.
- DE LATOUR E., « Métaphores sociales dans les ghettos de Côte d'Ivoire », *Autrepart*, n° 18, 2001, p. 151-167 et n° 19, p. 155-176.
- DIABATÉ I., DEMBÉLÉ O. et AKINDÈS F. (éd.), *Intellectuels ivoiriens face à la crise*, Paris, Karthala, 2005.
- DIARRA S., *Les faux complots d'Houphouët-Boigny. Fracture dans le destin d'une nation*, Paris, Karthala, 1997.
- DOZON J.-P., *La société bété. Histoire d'une « ethnie » de Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1985.
- *La cause des prophètes. Politique et religion en Afrique contemporaine*, Paris, Le Seuil, 1995.
- « La Côte d'Ivoire au péril de l'ivoirité. Genèse d'un coup d'État », *Afrique contemporaine*, n° 193, janvier-mars 2000, p. 13-23.
- *Frères et Sujets. La France et l'Afrique en Perspective*, Paris, Flammarion, 2003.
- *L'Afrique à Dieu et à Diable*, Paris, Ellipses, 2008.
- FERRO M., *Le ressentiment dans l'Histoire*, Paris, Odile Jacob, 2007.
- GBAGBO L., *Pour une alternative démocratique*, Paris, L'Harmattan, 1983.
- GIFFORD P. *African Christianity. Its public role*, London, Hurst & Compagny, 1998.
- GRAH MEL F., *Houphouët-Boigny*, Paris, Karthala/Cerap, 3 tomes, 2003 et 2010.

- KONATÉ Y., « Génération zouglo », *Cahiers d'études africaines*, XLII (4), n° 168, 2002, p. 777-796.
- « Les enfants de la balle. De la FESCI au mouvement des patriotes », *Politique africaine*, n° 89, mars 2003, p. 49-70.
- KOUROUMA A., *Quand on refuse on dit non*, Paris, Le Seuil, 2004.
- LACLAU E., *La raison populiste*, Paris, Le Seuil, 2008.
- LE PAPE M. et Vidal C. (éd.), *Côte d'Ivoire, L'année terrible, 1990-2000*, Paris, Karthala, 2002.
- LOSH B., « Libéralisation économique et crise politique en Côte d'Ivoire », *Critique internationale*, n° 19, avril 2003, p. 48-60.
- MARIE A., (éd.), *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, 1997.
- MIRAN M., *Islam, histoire et modernité en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 2006.
- SANDLAR C., « Le national-régionalisme de la Charte du Nord », *Outre-terre. De l'Afrique au Gondwana*, 2005, n° 11, p. 295-307.
- VIDAL C., « La brutalisation du champ politique ivoirien », 1990-2003, *Revue africaine de sociologie*, 2003, n° 7, vol. 2, p. 45-57.

LISTE DES SIGLES

ADIACI	Association de défense des intérêts autochtones de Côte d'Ivoire
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CAPACI	Comité d'action patriotique de Côte d'Ivoire
CCCE	Commission constitutionnelle consultative électorale.
CEDEAO	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
CNSP	Comité national de Salut Public
FESCI	Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire
FPI	Front populaire ivoirien
FMI	Fonds monétaire international
LOCI	Ligue des originaires de Côte d'Ivoire
LMP	La majorité présidentielle
MICOCI	Mouvement de libération de l'Ouest de la Côte d'Ivoire
MJP	Mouvement pour la justice et la paix
MPIGO	Mouvement populaire du Grand Ouest
MPCI	Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire

MSA	Mouvement socialiste africain
PANA	Parti national africain
PDCI	Parti démocratique de Côte d'Ivoire
PPCI	Parti progressiste de Côte d'Ivoire
RDA	Rassemblement démocratique africain
RDR	Rassemblement des républicains
RHDP	Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix
SIAMO	Syndicat interprofessionnel pour l'acheminement de la main d'œuvre.
SYNARES	Syndicat national de la recherche et de l'enseignement supérieur
UDSR	Union démocratique et socialiste de la Résistance
UFOCI	Union fraternelle des originaires de Côte d'Ivoire
UOCOCI	Union des originaires des six cercles de l'Ouest.

Table des matières

Introduction

Dans le kaléidoscope ivoirien	5
1. Deux décennies de crises et de brutalisation	21
Le tournant des années 1990	21
Quand l'ivoirité, loin d'unir le peuple, le divisa encore un peu plus	36
Une décennie de guerre civile en pointillé	46
Longévité et durcissement du régime de Gbagbo : l'assomption d'un « peuple »	63
2. Les expériences du passé	71
Une conquête coloniale brutale et des résistances indigènes farouches	73
Un mode d'identification et de hiérarchisation ethnique qui fit système avec la mise en valeur inégale de la colonie	78
Naissance d'une société politique. Quand revendications et processus d'émancipation s'accompagnèrent d'une accumulation de ressentiments	91

Quand la période du « miracle ivoirien » se nourrit plus que de raison des blessures du passé	104
Conclusion	
Et maintenant ?	121
Éléments bibliographiques	
Liste des sigles	137

ÉDITIONS KARTHALA

(extrait du catalogue)

Collection *Les terrains du siècle*

- Au Cameroun de Paul Biya, *Pigeaud F.*
Biodiversité et développement durable, *Guillaud Y.*
Chrétiens dans la mouvance altermondialiste (Les),
Grannec Ch.
Coupeurs de route (Les), *Issa Saïbou*
Cybercafés de Bamako, *Steiner B.*
Défi des territoires (Le). Comment dépasser les disparités
spatiales en Afrique de l'Ouest et du Centre, *Alvergne C.*
Élections générales de 2007 au Kenya (Les), *Lafargue J.*
(dir.)
Enjeux urbains et développement territorial en Afrique
contemporaine, *Diop A.*
Entre délocalisations et relocalisations, *Mercier-Suisse C.*
Islam et démocratie dans l'enseignement en Jordanie,
Nasr M.
Islam, nouvel espace public en Afrique (L'), *Holder G. (éd.)*
Laurent Nkunda et la rébellion du Kivu. Au cœur de la guerre
congolaise, *Scott S. A.*
Leçons de la crise ivoirienne, *Dozon J.-P.*
Le Hamas et l'édification de l'État palestinien, *Danino O.*
Luttes autochtones, trajectoires postcoloniales (Amériques,
Pacifique), *Bosa B. et Wittersheim É. (dir.)*
Métamorphoses du Hezbollah (Les), *Samaan J.-L.*
Niger 2005. Une catastrophe si naturelle, *Crombé X. et*
Jézéquel J.-H. (dir.)
Offensive chinoise en Afrique (L'), *Richer P.*
Paradoxes de l'économie informelle (Les), *Fontaine L.*
et Weber F.
Retour de l'esclavage au XXI^e siècle (Le), *Deveau J.-M.*
Réveils amérindiens. Du Mexique à la Patagonie, *Rudel C.*
Soins de santé et pratiques culturelles, *Bellas Cabane C. (dir.)*
Un autre monde à Nairobi. Le Forum social mondial 2007
entre extraversions et causes africaines, *Pommerolle M.-E.*
et Siméant J. (dir.)
Violences sexuelles et l'État au Cameroun (Les), *Abega S. C.*

Collection *Recherches internationales*

- Adieu aux armes ? (L'), *Nathalie Duclos*
A la recherche de la démocratie, *Javier Santiso (dir.)*
Ambedkar !, *Guy Poitevin*
Après la crise... Les économies asiatiques face aux défis
de la mondialisation, *J.-M. Bouissou, D. Hochraich et Ch. Milelli (dir.)*
Architecture, pouvoir et dissidence au Cameroun, *D. Malaquais*
Aux origines du nationalisme albanais, *Nathalie Clayer*
Chine vers l'économie de marché (La), *Antoine Kernen*
Clubs politiques et perestroïka en Russie, *Carole Sigman*
Contenus et limites de la gouvernance, *Guy Hermet (dir.)*
Démocratie à pas de caméléon (La), *Richard Banégas*
Démocratie et fédéralisme au Mexique (1989-2000), *Magali Modoux*
Démocratie mexicaine en terres indiennes (La), *D. Recondo*
État colonial, noblesse et nationalisme à Java, *Romain Bertrand*
Faire parti. Trajectoires de la gauche au Mexique, *H. Combes*
Gouvernance (La), *Guy Hermet*
Guerres et sociétés. États et violence après la Guerre froide,
Pierre Hassner et Roland Marchal (éd.)
Identité en jeux (L'), *Denis-Constant Martin (dir.)*
Indonésie : la démocratie invisible, *Romain Bertrand*
Mafia, justice et politique en Italie, *Jean-Louis Briquet*
Matière à politique, *Jean-François Bayart*
Milieux criminels et pouvoir politique, *Jean-Louis Briquet (dir.)*
Penser avec Michel Foucault, *Marie-Christine Granjon*
Politique de Babel (La), *Denis Lacorne et Tony Judt (éd.)*
Régner au Cameroun, *Jean-Pierre Warnier*
Sécurité privée en Argentine (La), *Federico Lorenc Valcarce*
Sur la piste des OPNI, *Denis-Constant Martin (dir.)*
Trajectoires chinoises. Taiwan, Hong Kong et Pékin, *F. Mengin*
Une mairie dans la France coloniale, *Benoît Trépidé*
Vie quotidienne et pouvoir sous le communisme, *Nadège Ragaru et Antonela Capelle-Pogăcean (dir.)*
Voyages du développement, *Jean-François Bayart (dir.)*

Achevé d'imprimer en février 2012
sur les presses de la Nouvelle Imprimerie Laballery
58500 Clamecy
Dépôt légal : février 2012
Numéro d'impression : 202039

Imprimé en France

La Nouvelle Imprimerie Laballery est titulaire de la marque Imprim'Vert®

Comment la Côte d'Ivoire, longtemps considérée comme un pays africain d'exception, par sa stabilité politique, sa croissance économique et son apparence capacité à intégrer une nombreuse population immigrée provenant des pays voisins, s'est-elle retrouvée piégée par des divisions qui ont failli la faire sombrer dans la guerre civile ?

Tout en faisant une large place au récit des événements qui ont jalonné la dernière décennie – notamment la crise spectaculaire consécutive à l'élection présidentielle de novembre 2010 – et dans lesquels la France s'est trouvée fortement impliquée, Jean-Pierre Dozon nous donne ici les clefs d'une meilleure compréhension de ce processus apparemment inexorable de désunion et de brutalisation de la société.

Il nous invite d'abord à revenir aux lendemains de la fin du règne de Félix Houphouët-Boigny, une période marquée à la fois par un contexte de démocratisation de la sphère publique et par un épuisement du modèle de développement qui avait eu cours jusqu'alors et dont l'immigration était partie prenante. Une succession politique impréparée, grosse de rivalités irréductibles, et une idéologie de « l'ivoirité » passablement inquiétante, conduisirent au coup d'Etat de 1999.

Mais il nous convie aussi à creuser davantage sur les racines de la crise en remontant plus loin dans le temps, c'est-à-dire au legs de la colonisation française et, en particulier, à la façon dont celle-ci a généré des inégalités ethnico-régionales, et ensuite aux modalités de la naissance d'une société politique ivoirienne marquée par l'ascension d'Houphouët-Boigny et de son parti, mais aussi par les ressentiments des opposants évincés : des héritages contradictoires que trente ans de « miracle ivoirien » ne réussirent manifestement pas à effacer.

Il esquisse en conclusion des propositions d'avenir tenant compte de l'emboîtement de ces expériences historiques.

Jean-Pierre Dozon, anthropologue, Directeur de recherche à l'IRD et Directeur d'études à l'EHESS (Centre d'études africaines), est notamment l'auteur de *La Société bété* (1985), *La cause des prophètes. Politique et religion en Afrique contemporaine* (1995), *Frères et Sujets. La France et l'Afrique en perspective* (2003), *L'Afrique à Dieu et à Diable* (2008).

Dans cet essai incisif et documenté, J.-P. Dozon met à contribution près de trente ans d'expériences de recherche en Côte d'Ivoire qui, sur des domaines très variés (ethnique, économique, politique, religieux, sanitaire...) ont toujours associé anthropologie et histoire.



9 782811 105716

ISBN : 978-2-8111-0571-6